N° 207 1er Décembre 1936

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

Corps mystique et vie commune[1]

Sous ce titre volontairement imprécis et suffisamment énigmatique, « Corps Mystique et vie commune », le rapport qu'on m'a demandé de vous présenter, ou, plus exactement, l'échange de vues que j'aurais charge d'amorcer, se demande s'il y a entre ces deux termes, assez nets l'un et l'autre, de Corps Mystique et de vie commune quelques relations, et, dans l'affirmative, quelles elles sont.

Le sujet est encore de ceux sur lesquels l'Église n'a point pris position, où elle laisse, par le fait même, à ses enfants pleine liberté pour raisonner et fixer leur choix. On n'oserait même pas dire qu'elle marque des préférences pour tel ou tel système, et le problème n'a guère été agité encore *ex professo*.

Il faut donc oser l'aborder, et c'est chose délicate. Le

(1) Rapport présenté à la 7e journée communautaire, le 16 septembre 1936, à Montmartre.

juste milieu est à trouver, en effet, entre une certaine témérité qui avancerait, sans raisons ou preuves suffisantes à l'appui, des doctrines attrayantes peut-être, mais fragiles, et une timidité exagérée qui, par crainte de la nouveauté, risquerait d'enrayer ou de retarder un progrès légitime procédant peut-être de l'Esprit de Dieu.

Je voudrais me garder de l'une et de l'autre, témérité et timidité. J'espère que vos bienveillantes remarques et la mise en commun de vos lumières m'y aideront.

Les points acquis

Qu'il y ait entre la pratique de la vie commune et la doctrine du Corps Mystique des relations lointaines et indirectes, nul n'en disconviendra.

Il suffit de rappeler ce qui, dans les années précédentes, a fait l'objet de ces réunions communautaires, de résumer aussi les études qui se sont succédé nombreuses déjà dans l'*Ouvrier de la Moisson*, relativement à l'un ou à l'autre de ces deux termes, pour s'en convaincre.

Cette mise au point rapide est, d'ailleurs, la meilleure façon de situer exactement le problème et de permettre de progresser peut-être dans sa solution.

Comme points exactement acquis, on en peut énumérer plusieurs.

Un premier, qui se trouve impliqué dans la définition même du sacerdoce que nous donne l'épître aux Hébreux : « *Ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur.* » Le prêtre n'est pas prêtre seulement pour soi. Le sacerdoce n'est pas une vocation d'exception, un cadeau que libéralement Dieu accorde à une âme pour qu'elle en jouisse égoïstement. Si le prêtre possède des

richesses, détient des pouvoirs, c'est pour autrui, c'est pour les répandre sur ses frères.

Sans doute, en s'acquittant à la perfection de cette charge, il se réalisera lui-même en plénitude et atteindra au degré et au mode de sainteté que Dieu a voulu et prévu pour lui. Ainsi il n'aura pas à se sanctifier en dehors de son sacerdoce. C'est par lui, en son ministère, qu'il doit trouver la voie du salut et de la sainteté.

— Autre chose acquise, incontestablement. Le sacerdoce réclame impérieusement la sainteté. L'étude fouillée que présenta ici même, l'an dernier, le R. P. Brillet l'a mis en pleine lumière (1) : perfection de la vie d'oraison, perfection de la vie d'ascèse, perfection des vertus, perfection de la sainteté, c'est tout cela qu'exige le ministère des âmes. Et les limites de son rapport ne lui permettaient pas d'envisager d'autres exigences, celles qui résultent du contact étroit avec le Christ et du pouvoir confié à nos pauvres personnes de prononcer « le verbe qui consacre et qui transsubstantie ».

Cette fois encore, le devoir de la sanctification sacerdotale se présente, comme le sens même de sa charge, avec son double aspect individuel et social.

— Troisième précision : le prêtre ne doit pas se sanctifier seul. Il ne s'agit plus ici des destinataires de son sacerdoce : lui ou les âmes; ni des bénéficiaires de sa sainteté : lui seul ou ses ouailles également ; mais bien de la façon dont il s'efforcera d'acquérir cette perfection, que son ministère et sa dignité réclament de lui. Et, comme précédemment, l'alternative se pose : cette œuvre est-elle quelque chose d'individuel ou présente-t-elle aussi un aspect social ?

(1) Cette étude a été publiée par *La Vie Spirituelle*, septembre 1935, p. 125.

Or, il y a deux façons de répondre à cette question :

L'une, pragmatique, qui s'appuie sur les constatations maintes fois répétées, et sur l'analyse détaillée des obstacles que présentent à la sainteté sacerdotale les conditions dans lesquelles elle se doit opérer. L'isolement du prêtre est terrible, et le travail solitaire demande bien souvent l'héroïsme. Il a besoin, pratiquement, de la collaboration, du soutien de ses frères dans le sacerdoce. Par là, la vie commune se recommande à l'attention du prêtre au moins au même titre que les organisations sacerdotales extra-diocésaines qui lui offrent l'aide de leurs cadres, de leur règlement, de leurs réunions et de la charité qui vient vivifier tout ceci.

Mais, depuis longtemps, ce stade empirique a été dépassé; et à bon droit. Il y a d'autres titres à faire valoir, en effet, pour recommander la mise en commun des efforts, leur coordination sous cette forme très spéciale de vie commune qui vous réunit encore aujourd'hui. A plusieurs reprises, la thèse en a été exposée avec une netteté théologique et une probité historique qui ne laissent rien à désirer. J'en emprunte l'énoncé à ce qui constitua la majeure d'un syllogisme en bonne et due forme, que vous avez entendu l'an dernier : « Le sacerdoce, ou la prêtrise, consiste dans notre participation partielle et subordonnée aux fonctions apostoliques et pastorales de l'évêque. » Issu de l'épiscopat, notre sacerdoce n'en est plus jamais indépendant, non seulement quant à son origine, mais même quant à son exercice. Il ne peut se faire que nous ne soyons membres du *presbyterium*, et qu'en cette qualité seulement nous ayons ordre et juridiction.

Comme l'évêque alors, nous avons le devoir de nous établir dans cet état de charité sacerdotale qui le met, qui doit nous mettre aussi, tout entiers, au service du

troupeau. Logiquement, c'est avec lui, groupés autour de lui, nous modelant sur lui, participant à sa grâce et à sa vie, que nous devrions réaliser cette perfection. La vie commune prétend justement exprimer dans les faits cette réalité profonde : n'être que cela, mais tout cela.

— Devoir strict de la sanctification personnelle, imposé au prêtre par son ministère et la dignité sublime de sa tâche; sanctification dans et par la vie commune indiquée au prêtre par l'histoire de son sacerdoce et de sa filiation, telles sont les deux conclusions, solidement acquises et auxquelles, semble-t-il, on peut malaisément se soustraire.

Le nouveau problème

Est-il possible de pousser plus avant ? et, pour fonder davantage encore les réalisations communautaires, pour leur donner une valeur de persuasion toujours plus grande, de faire appel à une autre considération qui mettrait en jeu la grande doctrine et la vérité fondamentale du Corps Mystique ? Nous voici à l'objet précis de notre enquête et à son point d'insertion dans l'ensemble du débat.

On devine les raisons qui la motivent, comme aussi les arguments qui devraient permettre de l'étayer. Disons-les tout de suite en quelques mots.

Raisons pour

Dans le Corps Mystique du Christ, tout d'abord, la hiérarchie n'est point quelque chose d'adventice ni de superficiel. Elle a un rôle éminent à jouer, irremplaçable, pour la transmission de la vie divine. Ce n'est pas

dans le seul domaine de l'administration et du gouvernement qu'elle intervient, mais encore et surtout dans celui de la grâce. Aussi peut-on dire que son rôle est de l'ordre d'une biologie supérieure.

Mais l'évêque n'est point seul à agir ni à sanctifier. Avec lui, prolongeant son action, mais toujours en accord plénier, il y a des collaborateurs : les prêtres; plus exactement, faudrait-il dire, pour ne point laisser disparaître l'aspect social de cette organisation, le *presbyterium* diocésain, qui constitue par le fait, dans le Corps Mystique, un organe doué d'unité biologique lui aussi. De cette unité, d'ailleurs, et la messe, et la prière commune, et des rites nombreux sont les signes palpables et authentiques.

Et puisque ces fonctions impliquent leur terme corrélatif, à savoir les fidèles qui jouiront de la vie divine, dispensée, transmise jusqu'à eux par les soins de cette hiérarchie, l'église diocésaine tout entière constitue, à son tour, une véritable unité, où les fidèles se trouvent tout particulièrement joints, profitant ensemble de la vie qui leur est communiquée, et réalisant ainsi, dans le grand ensemble du Corps du Christ, comme la cellule fondamentale, l'unité morphologique et biologique première, qu'on ne doit plus sous-estimer ni passer sous silence.

On voit sans peine, dès lors, comment s'imposent irrésistiblement à la pensée les conclusions qui nous intéressent tout particulièrement. La vie commune, par laquelle se réalise plus pleinement la sanctification sociale des prêtres joints à leur évêque, en vue de l'unité diocésaine, ne serait point création factice, ni résultat d'un pragmatisme tout momentané peut-être; elle correspondrait, au contraire, plus richement et parfaitement que n'importe quelle autre forme, à la structure même du Corps Mystique.

J'espère n'avoir point dénaturé la pensée ni atténué le raisonnement. Sans insister sur la vigueur renouvelée que ce rattachement au dogme du Corps Mystique pourrait apporter aux thèses communautaires, je crois de mon devoir de rapporteur, cependant, de signaler les difficultés qu'il pourrait soulever et les objections auxquelles il risquerait de se heurter. La discussion qui va suivre pourra s'en emparer et juger équitablement.

Réserves et raisons contre

L'objection principale, à mon avis, est celle-ci. Le nom de Corps Mystique, comme celui d'Église d'ailleurs, recouvre, en fait, deux ordres de réalités différentes : certaines sont d'ordre invisible, universel, éternel ; les autres appartiennent au temps, à l'ordre visible, au lieu. Ne serait-il pas à craindre que le passage des unes aux autres, sous le couvert d'un nom unique, manque à quelqu'une des règles de l'argumentation et rende caduques les conclusions ? Autrement dit, est-il légitime de projeter dans le domaine qui relève de l'organisation visible de l'Église société, des réalités qui se trouvent affirmées du domaine mystérieux de la vie invisible du Christ et de ses membres, ou réciproquement ?

Éléments de solution

Les trois éléments du Corps Mystique. — Si, abandonnant pour quelques instants la terminologie elle-même, nous essayions de nous préciser l'enseignement catholique sur le Corps Mystique, nous trouverions, ou à peu de chose près, ceci :

Une première grande affirmation concernant les rapports des hommes et du Christ. Les fidèles, les saints, les sauvés, quel que soit le nom qui les désigne, ne sont ni autonomes ni autocéphales. Ils sont dans la dépendance absolue, non seulement de Dieu, mais du Christ, du Verbe incarné, qui est devenu pour tous la seule cause méritoire de vie, le seul artisan de leur rédemption, le seul dispensateur de la grâce, la sienne, qu'il a acquise par son sang : « *quia filius hominis est* ». Ceci est universellement vrai. Il n'y a aucun homme, dans le temps et dans le lieu, dans les siècles qui ont précédé l'ère chrétienne comme dans les pays reculés que n'a jamais atteints l'Évangile, aucun homme qui ait eu la vie indépendamment du Christ, aucun qui soit sauvé sans être, à son insu peut-être, mais très réellement cependant, uni au Christ, vivant de sa vie, participant à sa grâce : « *de cujus plenitudine nos omnes accepimus* ». Un seul nom domine toute l'humanité, celui de Jésus, fils de Marie et fils de Dieu.

Deuxième affirmation, voisine, que l'Église a apprise de saint Paul et de l'Évangile. Cette union au Christ, tout en sauvegardant la multiplicité et la diversité des hommes, réalise cependant l'unité la plus belle qui soit, celle dont le corps humain, auquel saint Paul emprunte sa comparaison, ne donne encore qu'une faible image. Il n'est pas question, pour le fidèle, de disparaître ou de sombrer dans l'anonymat. Chaque âme, unie au Christ, voit sous Son action sa personnalité se développer totalement, mais dans le sens prévu et voulu par Lui. Il doit en résulter cet ensemble merveilleux qui sera le Christ total, où chacun de nous aura sa place et son rôle; où, à travers chacun de ses fidèles, le Christ rendra gloire au Père par une louange multiple et indéfiniment variée.

Troisième élément enfin : les fidèles, les saints, ne

sont pas simplement juxtaposés, isolés, se rejoignant seulement dans la foi et l'amour d'un même Christ, ils sont unis les uns aux autres. Membres du Christ, ils sont également membres les uns des autres, ayant entre eux échange de vie et de services. Si bien que nulle vie surnaturelle n'est isolée, nulle vie n'est égoïste. Il y a des interactions, des répercussions profondes, dont Dieu seul souvent connaît le secret, mais qui nouent étroitement nos âmes à celles du prochain.

En cela, en ces trois éléments, consiste essentiellement l'économie présente de la grâce et de toute vie surnaturelle. Qu'on le veuille ou non, qu'on le sache ou qu'on l'ignore, la réalité est telle, et c'est cela que veut traduire le mot de Corps Mystique qui, s'inspirant de saint Paul, évoque puissamment la multiplicité des membres, l'union vitale au Christ et la solidarité de tous. Partout, et pour tous, et pour toujours, la vie surnaturelle implique ces relations. Jamais homme n'a été sauvé en dehors de cette appartenance au Christ et à son Corps; jamais, si mystérieux que soient les procédés divins, la grâce ne sera accordée à une âme sans qu'immédiatement elle la soude au Christ et aux autres âmes.

L'Église société visible. — Il y a pourtant un autre élément qui est venu, dans le temps cette fois, parfaire et préciser cette intention divine. Faible et changeant comme il l'est, l'homme a besoin, même pour sa vie religieuse, du soutien extérieur d'une société qui l'encadre ; accaparé comme il l'est par les sens et ce qui les flatte, il a besoin de moyens visibles, sensibles, signes de vie peut-être, qui favorisent ses ascensions vers Dieu. Et c'est à quoi Notre-Seigneur a pourvu quand, avant de remonter à son Père, il institua cette société extérieure, visible, organisée, hiérarchisée, dont il remit l'autorité suprême entre les mains de saint Pierre; quand il confia

à cette Église visible et la charge de prêcher infailliblement sa doctrine et la mission de transmettre abondamment la vie, grâce aux signes visibles qui la contiendraient et la produiraient. Concession faite à notre faiblesse, ou plutôt prévenances pleines de charité d'un Dieu qui a voulu nous rendre toujours plus facile l'accès à sa vie et à son bonheur.

Mais, comme le dit le Concile du Vatican au début de sa définition dogmatique sur l'Église : « C'est afin de perpétuer l'œuvre salutaire de sa rédemption que le Christ, le pasteur éternel et l'évêque de nos âmes, décida d'instituer son Église très sainte, dans laquelle tous les fidèles seraient groupés par le lien de la foi et de la charité. » Institution d'un moyen visible orienté à une fin invisible; organisme établi dans le temps pour transmettre une vie qui précéda dans le temps et qui doit durer éternellement; société extérieure visible qui s'étend peu à peu et doit se répandre jusqu'aux extrémités de la terre afin d'apporter plus abondamment à tous les hommes la vie qui les unit au Christ, telle est l'Église.

Il est trop clair que, dans l'intention du Maître, l'Église, société visible, est faite pour tous et s'ouvre à tous; bien plus, que l'idéal qu'il a proposé à ses Apôtres et à leurs successeurs, c'est que cette Église embrassât tous les élus, tous les hommes, ayant ainsi même extension que son Corps Mystique, car aucun des hommes justifiés ne devrait être privé du soutien et du réconfort que doit lui apporter l'Église avec ses sacrements, sa prédication et son culte.

Il est certain également que l'adhésion à cette société voulue positivement par le Christ n'est point laissée au caprice de chacun et ne demeure point facultative; qu'on ne peut être sauvé si, la connaissant, on la rejette ; et

qu'on n'a point la vie en soi sans appartenir, au moins *in voto* (1), à l'Église.

Corps Mystique et vie commune

Ceci étant, nous pouvons revenir à notre problème et reprendre à cette lumière l'une ou l'autre des affirmations posées précédemment. Dans le Corps Mystique du Christ, avait-on dit, la hiérarchie n'est point quelque chose d'adventice ou d'accidentel.

Sans doute, mais qui ne voit que l'idée de hiérarchie suppose déjà toute l'institution de l'Église société visible. C'est dans ce domaine qu'elle est l'élément essentiel voulu positivement par le Christ, et non une invention humaine postérieure. Seulement, peut-on passer de ce domaine visible à l'autre, invisible, et dire que dans le Corps Mystique il en va de même ?

Évidemment, je ne veux pas opposer Corps Mystique à Église et y voir deux réalités distinctes. Dans quelle mesure pourtant ce qui est affirmé de l'une, *en raison de son élément visible*, peut-il être affirmé de l'autre ? Et quel est, en l'occurrence, le vrai sens de ces connexions hiérarchiques sur lesquelles se base toute l'argumentation ?

Si l'on veut dire que le Corps Mystique est calqué sur l'organisation extérieure de la société visible qui a nom Église romaine, et, pour ce motif, on prétend conclure directement du plan visible au plan invisible, on va certainement trop loin et trop vite. Car l'équivalence n'est pas absolue. Dès les temps reculés d'Adam et d'Abel, les justes appartiennent, saint Augustin le répète avec insis-

(1) De désir plus ou moins conscient et averti.

tance, au Corps du Christ. Quand la plénitude des temps sera révolue, l'Église visible aura perdu sa raison d'être, mais l'autre, celle qui n'aura alors ni ride ni tache ni rien de semblable, resplendira pour l'éternité. Et même maintenant, même pour ceux qui sont inscrits effectivement par le baptême à la société visible, la vie du Christ est communiquée par d'innombrables voies infiniment miséricordieuses, qui débordent celles des sacrements ; et la communion des saints rejoint, dans de perpétuels échanges de biens, les vivants et les morts, les proches voisins et les âmes lointaines.

Si l'on veut dire, en parlant de la hiérarchie et de sa place dans le Corps Mystique, que l'Église visible avec son organisation instituée dans ses grandes lignes par le Christ, précisée dans la suite des temps, a des répercussions profondes dans la vie des âmes et son rôle providentiel voulu pour l'épanouissement du Corps Mystique, tous en tombent d'accord. Elle n'a même été voulue et instituée que pour cela : « *Ut salutiferum redemptionis opus perenne redderet...* » Mais il n'y a plus là d'idée bien neuve.

Peut-être se trouvera-t-elle, cette idée, dans l'affirmation qui complète celle-ci, et qui propose de considérer la hiérarchie, le *presbyterium* diocésain, la famille diocésaine elle-même, comme une unité biologique, comme l'unité biologique première ?

Ici encore tout dépend du sens qu'on attache à cette formule. Si on oppose « unité biologique » à « unité administrative » pour montrer que l'évêque n'est pas seulement un préfet en violet, mais un père qui transmet une vie surnaturelle, l'accord reparaît immédiat.

Si même l'on veut dire que ces circonscriptions paroissiales, diocésaines, créent entre les âmes certaines affinités, en ce sens du moins qu'elles indiquent provi-

dentiellement au prêtre, à l'évêque, les âmes que le Christ leur confie, afin qu'ils leur portent avec leur dévoûment et leur charité les ressources et les richesses surnaturelles dont ils ont reçu le dépôt, c'est exact.

Mais je n'oserais, pour ma part, aller plus loin. Car j'aurais peur de tout ce qui semblerait, par une transposition trop étroite ou une projection trop géométrique d'un plan sur l'autre, rendre rigide ce qui est infiniment souple dans la communion des saints, ou restreindre et confiner dans le lieu ce qui transcende et déborde le temps et le lieu.

Sans doute, les parents ont charge des âmes d'enfants qui réjouissent leur foyer, et le mariage établit entre eux tous une unité spirituelle étroite. Sans doute, l'ouvrier chrétien assume-t-il la responsabilité du camarade d'atelier ou d'usine que la Providence (car nous n'admettons pas le hasard) a mis auprès de lui dans ce but. Sans doute, le prêtre est-il lié, par son acceptation spontanée de l'appel qui lui fut adressé, aux âmes pour lesquelles il a voué à son Dieu son temps et ses forces. De part et d'autre la Providence précise le champ d'apostolat qui traduira, peut-être seulement en partie, les affinités invisibles établies dans le Corps Mystique.

Nous ne pouvons cependant ramener et réduire les unes aux autres. Et nous devons craindre de traduire en propositions exclusives ce qui est simplement proposition positive. Or, pour passer directement du Corps Mystique à la vie commune, pour fonder directement celle-ci sur celui-là, n'est-ce pas un peu ce qu'il faudrait faire ?

*
* *

Il ne semble pas, toutefois, que les réalisations de la vie commune aient à souffrir de ces réserves. Car même

si elles ne se rattachent pas directement à la doctrine du Corps Mystique et à la structure de celui-ci, elles n'en vont pas moins puiser à ce dogme le meilleur de leur argument.

C'est, en effet, de la finalité du sacerdoce, institué par Notre-Seigneur en vue d'une vie plus intense à procurer aux âmes, et de l'accroissement de son Corps Mystique, que découle impérieux pour nous le *devoir* de notre sanctification personnelle.

C'est de notre rattachement, historique à la fois et théologique, à notre évêque que découle, pressant dans sa logique, le *mode* de sanctification par la vie commune. L'argument est bon et solide; il suffit de nous en tenir à lui.

Tout ce qui vient renforcer la conviction première, du devoir de la sanctification du prêtre, favorise indirectement, mais sûrement, l'adoption du moyen le plus efficace. Et c'est par là que la doctrine du Corps Mystique est féconde.

Chanoine P. Glorieux,
Professeur au grand séminaire de Lille.

Le jugement de l'âme

Statutum est hominus semel mori; post hoc autem judicium.

(Saint Paul, *Hebr.*, IX, 27).

Unumquemque juxta vias suas judicabo.

(Ézéchiel, XXIII, 20).

La loi de la mort est universelle, tous les hommes mourront (1).

Chacun, au sortir de ce monde, recevra du juste juge la rémunération de ses œuvres : l'enfer, s'il est trouvé sans amour; le ciel (ou, provisoirement, le purgatoire, pour se préparer au ciel), s'il est trouvé vivant de la grâce et de la charité. L'enfer sera le partage immédiat de tous les damnés. Le ciel, après un délai plus ou moins long, — et même tout de suite, si, dès ici-bas, l'amour a brûlé toutes les scories et totalement purifié l'âme, — sera le partage des élus. Mais la députation des âmes à l'enfer, au purgatoire ou au ciel ne se conçoit pas sans quelque jugement. Étant de foi que les âmes des défunts entrent, immédiatement après la mort, au ciel, au purgatoire ou en enfer, il est tout proche de la foi, en attendant que ce soit expressément défini, qu'immédiatement après la

(1) Sauf, selon saint Paul, les fidèles que le Christ-Juge, survenant sur les nuées du ciel pour le dernier jugement, trouvera vivants sur la terre, et qui seront transformés sans mourir.

mort, le divin juge décide sans appel du sort éternel de chaque défunt.

Depuis que le Christ a libéré des Limbes, où elles attendaient la Rédemption, les âmes des anciens justes, que l'application anticipée de ses mérites avait sauvés, mais qui ne pouvaient entrer dans le ciel avant leur Rédempteur ressuscité, il en va ainsi pour tous les adultes. Les âmes des enfants morts sans baptême, avec le péché originel, mais sans péché personnel, vont aux Limbes (*Limbus puerorum*), où elles ne connaîtront ni la béatitude du ciel ni le tourment de l'enfer (1). Pour nous, il n'est pas d'autre alternative que l'enfer immédiat ou le ciel, après les purifications nécessaires. Et la décision, dépendant uniquement de l'état d'amour ou d'aversion de Dieu où notre âme sera trouvée au dernier instant de la vie dans le corps mortel, l'instant de notre mort sera celui du jugement qui fixera notre éternité. Telle est la doctrine catholique, dont il faut rappeler le sens exact et les témoignages traditionnels, pour aider les chrétiens dont la théologie n'est pas l'étude propre, mais qui doivent s'éclairer à sa lumière, à se préserver d'erreurs qui pullulent, et pour fournir à la méditation des bases solides, dégagées de toute imagerie vaine.

I

Le fait du jugement particulier

Précisons d'abord les erreurs dont il faut ici se garder.

Nous ne parlons pas des fausses doctrines sur la mort, qui entraînent, comme conséquence nécessaire, la néga-

(1) Nous ne traiterons pas pour le moment cette question qui mérite, du point de vue de la vie spirituelle, d'être étudiée à part.

tion radicale du jugement, nous visons des rêveries ou des hypothèses de chrétiens qui acceptaient le principe du jugement, mais entendaient mal, et obscurcissaient — de bonne foi, avant les définitions de l'Église, ou à l'encontre de ces définitions quand ils furent séparés de l'unité romaine — la claire doctrine de l'Église catholique. Nous retrouverons ces erreurs à propos de l'enfer, mais il faut les considérer ici sous l'angle spécial où elles intéressent la doctrine du jugement particulier.

Des hommes peu instruits des conditions de la vie de l'âme séparée prirent au sens propre le terme métaphorique de « dormants », appliqué par la Sainte Écriture aux morts, et admirent une sorte d'état de sommeil ou de mort de l'âme elle-même (d'où les noms de thnétopsychistes et hypnopsychistes) devant durer jusqu'à la résurrection générale. D'ici là, à les en croire, rien n'était fixé. L'âme, censée incapable de vie propre hors du corps, ne saurait éprouver sans lui ni bonheur ni malheur, ni peine ni joie. C'est seulement après la résurrection qu'elle sera jugée, récompensée ou punie. Dans une telle conception, le jugement particulier ne se distingue pas du jugement général.

Les Anabaptistes, les Arminiens, les Sociniens, les Adventistes et les disciples de Russell, qui se sont désignés sous le nom d' « Étudiants de la Bible », ont repris, sous des formes diverses, l'hypothèse ancienne du sommeil des âmes, sur laquelle les premiers réformateurs s'étaient divisés (1). Au siècle dernier, un penseur catholique, Rosmini, essaya de rajeunir cette doctrine. Il fut condamné par Léon XIII. — Sans admettre à proprement parler le sommeil et la totale inconscience de l'âme, certains disciples de Nestorius et d'autres schismatiques

(1) Luther s'y était montré favorable et Calvin récalcitrant.

s'étaient persuadés que l'âme demeurerait jusqu'au jugement dernier incertaine de son sort éternel.

L'absence de textes précis et formels sur le jugement particulier, l'insistance de l'Écriture sur le second avènement et le jugement général expliquent, jusqu'à un certain point, ces théories mal venues, que la théologie authentiquement chrétienne élimina, ainsi que les diverses fantaisies millénaristes.

Une fâcheuse transposition des espérances messianiques juives, une interprétation trop littérale et non exempte de préjugés de certains textes de l'Apocalypse johannique, avaient suggéré à quelques anciens Pères l'idée d'un règne terrestre du Sauveur et des saints pendant mille ans (millénarisme, en grec : chiliasme). Dans ces perspectives, le sort des âmes n'était définitivement réglé qu'après ce règne terrestre de mille ans, qui selon les uns suivrait, selon les autres précéderait la fin du monde actuel.

Sous sa forme ancienne, le millénarisme disparut assez vite, grâce aux efforts d'exégètes catholiques plus avisés ; grâce surtout aux lumineuses explications de saint Augustin, qui sut montrer, dans *la Cité de Dieu* (1) que ces mille ans sont un chiffre symbolique désignant toute la durée (indéterminée) de l'Église du Christ sur la terre ; que la première résurrection, par laquelle on entre en ce royaume, est la résurrection spirituelle du péché. L'interprétation d'Augustin s'imposa à l'ensemble des théologiens. Les grands docteurs médiévaux la firent triompher. Les définitions dogmatiques préservèrent les catholiques de tout millénarisme littéral, sauf peut-être quelques esprits singuliers qui ne discernaient pas l'incompatibilité de cette idée avec la doctrine de l'Église. Mais,

(1) Livre XXII, ch. VII et IX.

hors de l'unité catholique, il fut admis par diverses sectes : Anabaptistes, Irvingiens, Mormons, Adventistes et Étudiants de la Bible mêlèrent, à dose diverse, les doctrines du sommeil des âmes, du règne terrestre de mille ans, de l'anéantissement des méchants, et perdirent ainsi la notion du jugement particulier immédiat et définitif, l'exacte notion du jugement dernier et de ses suites (1).

(1) Voici quelques exemples curieux de ces théories composites. Dans la doctrine dite « néoapostolique », la venue du Christ est proche. A cet événement glorieux, les prémisses des morts et des vivants, au nombre exact de cent quarante-quatre mille, seront changés et ravis au ciel avec le Christ, le reste de l'humanité continuera son évolution sur la terre. Le bien et le mal s'affronteront plus âprement que jamais. Les découvertes et les conquêtes de l'homme atteindront leur apogée, et les hommes prendront définitivement position à l'égard du Christ. Alors Jésus viendra du ciel avec les saints et les anges. Satan sera lié. Toutes les puissances séductrices seront rendues inoffensives, et le royaume pacifique de mille ans commencera sur la terre. Les cent quarante-quatre mille marqués du sceau du Christ règneront sur le monde comme chefs temporels et spirituels : prêtres et rois. Alors aura lieu la résurrection de tous les hommes pour le jugement final. Donc, pas de jugement particulier des âmes à mesure qu'elles quittent leur corps. En tout cas, pas de jugement définitif. Ce jugement définitif, cette discrimination des bons et des méchants n'aura lieu qu'après les mille ans de règne pacifique du Christ et des saints sur la terre. Cf. Algermissen, *Konfessionskunde*, pp. 689-690.

Les Adventistes du septième jour se regardent comme les saints des derniers temps qui, d'après l'Apocalypse, doivent préserver l'humanité des séductions de la Bête, dont ils refusent de porter le signe. Quand l'humanité aura été sauvée par eux de son grand crime, la violation du Sabbat, le Seigneur viendra pour régner pendant mille ans avec les cent quarante-quatre mille élus, élite des Adventistes du septième jour. Pendant ces mille ans, la puissance de Satan sera liée, puis elle sera déliée pour un peu de temps. La lutte finale aura lieu alors. Elle sera suivie du jugement général. Les méchants seront anéantis. Les cieux nouveaux et la nouvelle terre recevront les élus.

Sauf les Adventistes évangéliques, les sectes adventistes nient l'immortalité naturelle de l'âme humaine. L'immortalité est un don

A côté de ces graves déviations, qui corrompent non seulement la doctrine du jugement particulier, mais toute celle des fins dernières, mentionnons enfin l'opinion, soutenue un moment par des théologiens catholiques, du délai de la vision béatifique jusqu'au jugement dernier. Cette opinion ne rejetait certes pas le jugement particulier, ni la discrimination immédiate des damnés et des élus, mais elle soutenait que, jusqu'au jugement dernier, les élus jouissent seulement de la vision de l'humanité glorifiée du Sauveur, non de la vision béatifiante de la Trinité elle-même. Le Pape Jean XXII, comme théologien privé, professa cette doctrine, mais, avant de mourir, il la rétracta dans la mesure où elle contredisait la révélation et la foi ; pour couper court à toute équivoque, son successeur, Benoît XII, définit la doctrine selon laquelle l'âme qui quitte le corps parfaitement purifiée jouit immédiatement de la vision intuitive de l'essence

gratuit accordé aux fidèles à la résurrection. Les Adventistes rejettent l'enfer éternel et admettent l'anéantissement des méchants à la fin du monde. Après la mort, l'âme est ensevelie dans une sorte de sommeil et y demeure jusqu'au dernier jour. Alors les justes ressuscitent et règnent pendant mille ans avec le Christ, après quoi les méchants sombrent dans la seconde mort, c'est-à-dire sont anéantis à jamais. Certains admettent des variantes. Tandis que les uns professent l'anéantissement des athées à la mort, d'autres enseignent que, dans la période future qu'inaugurera le retour du Christ sur la terre, de nouvelles possibilités de salut seront offertes aux âmes de ceux qui sont morts dans le péché.

Quant à Russel, fondateur des « Étudiants de la Bible », il se distingue par un miséricordisme plus résolu encore. Il enseigne, avec les Adventistes, qu'à la mort l'âme s'abîme dans un état d'inconscience dont elle s'éveille durant le règne pacifique de mille ans. Tous ceux qui sont morts dans le péché trouveront alors, à la faveur d'une nouvelle épreuve beaucoup plus facile, parce que Satan sera enchaîné, des moyens de rachat et de sanctification qui leur permettront d'entrer dans la vie éternelle. Très peu succomberont à l'épreuve. Ils seront la proie de la seconde mort, c'est-à-dire de l'anéantissement radical.

divine et donc possède, sans attendre le jugement général, la béatitude parfaite (1).

Les définitions d'Eugène IV relatives à l'immédiate députation des âmes au ciel, au purgatoire ou à l'enfer achevèrent d'éclairer les esprits (2).

Ces définitions contiennent implicitement l'affirmation du jugement particulier. La réalité de ce jugement particulier eût sans doute été directement et expressément définie comme un dogme si le Concile du Vatican avait pu achever ses travaux.

Les données de l'Écriture et le courant de la tradition conduisent à cette définition qu'il faut souhaiter prochaine.

En attendant cette définition expresse, les théologiens ont coutume de démontrer la réalité du jugement aussitôt après la mort par le caractère immédiat des sanctions de l'autre vie. L'âme ne peut être livrée à l'enfer que si elle y a été condamnée, introduite aux cieux que si elle en a été jugée digne. De quelque façon que s'effectue ce jugement, il faut nécessairement qu'il ait lieu. Or, de l'exécution immédiate des sanctions dans l'autre vie, l'Écriture inspirée contient à plusieurs reprises l'affirmation explicite.

Ce sont d'abord les sentences de l'Ecclésiastique telles que celles-ci :

(1) Cf. D.T.C.; art. Jean XXII, Benoît XII.

(2) Eugène IV, dans le décret pour l'union des Grecs, reprenant *ad verbum* la profession de foi de l'empereur Michel Paléologue, déclare que « les âmes de ceux qui, vraiment pénitents, meurent dans la divine charité, avant d'avoir satisfait pour leurs fautes par de dignes fruits de pénitence, sont purifiées après la mort par les peines purificatrices; que celles qui sont déjà purifiées sont reçues au ciel sans délai, et voient face à face le Dieu un et trine; que les âmes de ceux qui meurent dans le péché mortel actuel... descendent immédiatement en enfer... » (*Denzinger.*, 693).

« Celui qui craint le Seigneur s'en trouvera bien à la fin, et il trouvera grâce au jour de la mort » (Eccli., I, 13).

« Un moment d'affliction, fait oublier le bien-être passé et, à la fin de l'homme, ses œuvres seront dévoilées » (Eccli., XI, 28).

La parabole du pauvre Lazare et du mauvais riche enseigne que Lazare, aussitôt après sa mort, est « emporté par les anges dans le sein d'Abraham », tandis que le mauvais riche est « livré aux tortures dans le séjour des morts » (Luc, XVI, 19-31).

La parabole du maître qui, à son retour de voyage, demande compte des mines ou talents confiés à chacun de ses serviteurs (Luc, XIX, 11-27; Mathieu, XXV, 14-30), est l'image même du jugement particulier tout en témoignant aussi du jugement général.

La promesse de Jésus mourant au larron pénitent, crucifié à ses côtés : « Aujourd'hui tu seras avec moi dans le Paradis » (Luc, XXIII, 43), est on ne peut plus claire.

Saint Paul exprime plusieurs fois l'espérance de la récompense immédiate : « La mort m'est un gain... Je désire mourir pour être avec le Christ », écrit-il aux chrétiens de Philippe (Philip., I, 21, 23).

Et aux Corinthiens : « Étant donc plein d'assurance et sachant que, aussi longtemps que nous sommes dans le corps, nous sommes loin du Seigneur, car nous marchons par la foi et non par la vue, dans cette assurance, nous aimons mieux déloger de ce corps, et habiter auprès du Seigneur » (II Cor., V, 6-8).

Comme le remarque saint Thomas, ce dernier texte exclut absolument l'idée acceptée par les Grecs schismatiques d'une incertitude des âmes sur leur sort en attendant le jugement dernier. « C'est en vain que les saints oseraient et désireraient déloger de leurs corps, si, une

fois séparée du corps, l'âme n'était pas présente à Dieu. Il faut donc dire que les saints, immédiatement après la mort, voient Dieu par essence et sont reçus dans les demeures célestes (1). »

Prises seules, les paroles de l'Épître aux Hébreux citées en exergue : « *Statutum est hominibus semel mori, post hoc autem judicium* (2) », s'entendraient parfaitement du jugement qui suit immédiatement la mort, mais, à considérer le contexte, elles se rapportent plutôt au jugement dernier. Il en est de même du texte suivant de la seconde Épître aux Corinthiens : « Car nous tous, il nous faut comparaître devant le tribunal du Christ, afin que chacun reçoive ce qu'il a mérité étant dans son corps, selon ses œuvres, soit bien, soit mal » (II Cor., v, 10).

Bien que les témoins de la tradition, quand ils parlent du jugement, pensent eux aussi, directement et surtout, au jugement dernier, en affirmant cependant d'une manière non équivoque que le sort des âmes est fixé sans délai et que le châtiment ou la récompense sont déjà commencés pour les morts, ils affirment implicitement le jugement particulier.

Le Pape Clément nous dit que saint Pierre, par son martyre, « est allé au séjour de gloire, qui lui était dû », que saint Paul, « ayant accompli son martyre devant ceux qui gouvernent, a quitté le monde et s'en est allé au saint lieu (3) ». Le désir ardent de la mort chez Ignace d'Antio-

(1) *In II Cor.*, v, lect. 2. — Cf. *in Phil.*, i, lect. 3.

(2) *Heb.*, ix, 27 : « Et comme il est arrêté que les hommes meurent une seule fois, après quoi vient le jugement... »

(3) Saint Clément, *Épître aux Corinthiens*, v : « C'est par l'effet de l'envie que furent persécutés ceux qui étaient les colonnes les plus élevées et les plus justes... Jetons les yeux sur les excellents apôtres : Pierre, qui, victime d'une injuste jalousie, souffrait, non pas une ou deux, mais de nombreuses fatigues, qui, après avoir ainsi accompli son martyre, s'en est allé au séjour de gloire qui

che en route pour Rome, où l'attend le martyre dans l'amphithéâtre, témoigne de sa persuasion de jouir du Christ et de la pure lumière, aussitôt qu'il aura été broyé par les dents des bêtes : « Feu, croix, corps à corps avec les bêtes féroces, écrit-il, lacérations, écartèlements, dislocation des os, mutilation des membres, broiement du corps entier, que tous les plus cruels supplices du diable tombent sur moi, pourvu que je possède enfin Jésus-Christ... Laissez-moi arriver à la pure lumière (1). »

Saint Polycarpe de Smyrne n'est pas moins persuadé que les martyrs jouissent déjà de la béatitude près du Seigneur : « Soyez donc tous dociles à la parole de justice et montrez cette indéfectible patience que vous avez contemplée... chez Paul lui-même et dans les autres apôtres, bien persuadés que ces hommes n'ont pas couru en vain, mais dans la foi et la justice et que, maintenant, ils occupent auprès du Seigneur, dont ils ont partagé les souffrances, la place qui leur est due... (2) »

De lui-même il est dit, dans le récit de son martyre : « Maintenant il partage l'allégresse des apôtres et de tous les justes. Il glorifie Dieu le Père tout-puissant et il bénit Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Sauveur de nos âmes... (3) »

Ainsi, pour ces authentiques témoins de la doctrine révélée, il est certain que le sort des justes est fixé tout

lui était dû. C'est par suite de la jalousie et de la discorde que Paul a montré (comment on remporte) le prix de la patience. Chargé sept fois de chaînes, banni, lapidé, devenu un héraut en Orient et en Occident, il a reçu pour sa foi une gloire éclatante. Après avoir enseigné la justice au monde entier, atteint les bornes de l'Occident, accompli son martyre devant ceux qui gouvernent, il a quitté le monde et s'en est allé au saint lieu, illustre modèle de patience. » Trad. H. Hemmer, pp. 16-17.

(1) *Épître aux Romains*, v, vi, trad. Hemmer, p. 63.

(2) *Épître aux Philippiens*, ix, trad. Hemmer, p. 121.

(3) *Martyre de Polycarpe*, xix, trad. Hemmer, p. 155.

de suite et qu'ils ont été déjà l'objet du jugement divin qui les déclare dignes du ciel.

Tertullien affirme l'entrée immédiate des martyrs dans la gloire.

Saint Cyprien, dans son beau traité *De mortalitate*, déclare expressément que tous les justes sont béatifiés aussitôt après la mort, et il exhorte les chrétiens à désirer le jour qui assigne à chacun son domicile (éternel), qui, nous ayant arrachés d'ici et déliés des biens du monde, nous restitue au paradis et au royaume. « Là, dit-il avec enthousiasme, nous attend le grand nombre de nos bien-aimés : parents, frères, enfants. Là, le chœur glorieux des apôtres; là, la multitude des prophètes exultants; là, le peuple innombrable des martyrs; là, les triomphantes vierges; là, les miséricordieux récompensés... Vers eux hâtons-nous, avides de désirs, souhaitons d'être vite avec eux... Vite avec le Christ... » (*De mortalitate*, 26).

Ces accents, dont nous trouvons l'écho dans le *Te Deum*, le chant d'action de grâces de saint Ambroise, et dans les prières de l'Église pour les mourants, sont donc très anciens.

Si Tertullien réservait aux martyrs l'entrée immédiate dans le Royaume du Christ, saint Cyprien et, après lui, saint Augustin, l'étendent à tous les saints, même à ceux qui n'ont pas versé leur sang pour le Christ. « Saint Jean, dit Augustin, ne fait expressément mention que des âmes des martyrs, parce que, après leur mort, ceux-là principalement règnent avec le Christ, qui ont combattu jusqu'à la mort pour la vérité. Mais il prend la partie pour le tout, et nous devons entendre que les autres morts (saints) appartiennent aussi à l'Église qui est le royaume de Jésus-Christ... » (*De civitate Dei*, lib. xx, c. ix).

A l'époque d'Augustin, la réflexion sur les données de

la révélation a fait prendre expressément conscience de la nécessité du jugement supposé par la jouissance commencée de la gloire, pour les martyrs et les saints, et par la damnation où sont déjà plongés les méchants.

L'Évêque d'Hippone dit, en commentant la parole du pauvre Lazare et du mauvais riche : « C'est une créance très salutaire que les âmes sont jugées quand elles sortent du corps, bien avant le jugement où elles doivent comparaître quand leur corps leur aura été rendu. Qui s'est rendu sourd à l'Évangile avec tant d'obstination qu'il n'entende pas cela, ou ne croie pas ce qu'il entend, lorsque l'Évangile lui parle de ce pauvre, emporté aussitôt la mort au sein d'Abraham, et de ce riche, dont il nous décrit le tourment dans l'enfer » (*De anima et ejus origine*, II, 4, 8). Nous avons nous-mêmes tout à l'heure fait, sur cette parabole, le même raisonnement.

Saint Jérôme, commentant le prophète Joël, dit avec une netteté parfaite : « Ce qui aura lieu pour tous au jour du jugement (dernier) s'accomplit pour chacun au jour même de la mort » (*In Joel*, II, 11).

Sans doute, des obscurités subsistent dans la pensée de certains Pères, même des plus grands, sur la plénitude du bonheur des justes en attendant la résurrection générale, — et leurs hésitations seront l'unique raison positive, pour quelques théologiens médiévaux, d'opiner en faveur d'un délai de la vision de Dieu, — mais ils affirment nettement, et c'est ce qui nous importe, que le sort des âmes est fixé sans retour, c'est-à-dire, au fond, qu'elles sont jugées sans appel, car le jugement n'est pas autre chose que cette détermination du sort éternel des âmes.

Au reste, dans les perspectives révélées du plan divin, le jugement apparaît comme un élément essentiel. Les hautes convenances que nous découvrons à ce que les

âmes séparées soient immédiatement établies dans leur sort définitif (sauf l'étape douloureuse du Purgatoire) projettent leur lumière sur le fait lui-même du jugement particulier.

Les âmes, explique saint Thomas, qui résume ces raisons, doivent monter au ciel ou descendre en enfer, dès qu'aucun obstacle ne s'oppose plus à leur envol ou à leur chute. Après la mort, il n'y a plus d'obstacle, sauf peut-être une dette d'expiation des fautes pardonnées, qui retarde encore l'ascension de celles qui ont mérité le ciel ; mais rien ne saurait plus retenir au-dessus de l'abîme celles que le poids de leurs démérites tend à y précipiter. Aussitôt donc qu'elles sont libres des liens du corps, les âmes s'envolent aux cieux, — à moins qu'un délai purificateur ne s'impose, — ou elles sont immergées, sans retard possible, dans l'enfer (1).

La peine et la récompense ont un ordre pareil à celui de la faute et du mérite, dit encore saint Thomas. Mais le mérite et la faute ne conviennent au corps que par l'âme spirituelle. Il n'y a de mérite ni de démérite dans l'homme que parce que ses actes sont volontaires et libres, procédant de cette faculté de l'âme spirituelle qu'est la volonté. La récompense comme la peine sont

(1) *Supplément*, q. 69, 2, c. 0 : « Sicut in corporibus est gravitas, vel levitas, qua feruntur ad suum locum, qui est finis motus ipsorum, ita etiam est in animabus, meritum vel demeritum, quibus perveniunt animae ad praemium, vel ad pœnam, quae sunt fines actionum ipsarum. Unde, sicut corpus per gravitatem, vel levitatem, statim fertur in locum suum, nisi prohibeatur, ita animae, soluto vinculo carnis, per quod in statu viae detinebantur, statim praemium consequuntur, vel pœnam, nisi aliquid impediat. Et quia locus deputatur animabus secundum congruentiam praemii, vel pœnae, statim ut anima absolvitur a corpore, vel infernum immergitur, vel ad cœlos evolat, nisi impediatur aliquo reatu, quo oportet evolationem differri, ut prius anima purgetur. »

dues d'abord à l'âme, d'où elles se communiquent et s'étendent au corps.

L'âme n'est pas récompensée ni punie à cause du corps, même pour les actes bons ou mauvais dont le corps est l'indispensable instrument, mais le corps à cause de l'âme spirituelle qui le meut et se sert de lui ; il n'y a donc pas de raison pour que la punition ou la récompense des âmes soit différée jusqu'à la résurrection. Il convient au contraire que l'âme, par laquelle la personne humaine est auteur de la faute et sujet du mérite, soit punie et récompensée la première, et que le corps ne participe qu'ensuite à sa béatitude ou à sa damnation. C'est bien ce qui a lieu (1).

Toutes les objections qu'on ferait, au nom des conditions de l'âme séparée, seraient inefficaces, car elles ne peuvent procéder que d'une méconnaissance totale de ces conditions. Il est absurde de prétendre que les âmes, privées de leur corps, étant vouées au sommeil et à l'inconscience, ne sont pas susceptibles d'être jugées ni de recevoir aucune récompense ni aucun châtiment. Les âmes séparées sont si loin d'être réduites au sommeil qu'au contraire elles veillent toujours, qu'elles connaissent et aiment à la manière des purs esprits. Si elles ne peuvent plus, faute d'organes, exercer les opérations sensitives, elles exercent, dans des conditions nouvelles,

(1) Cf. *Contra Gentes*, l. IV, 91 : « Secundum ordinem culpae et meriti convenienter est ordo in pœna et praemio. Meritum autem et culpa non competit corpori nisi per animam : nihil enim habet rationem meriti vel demeriti nisi in quantum est volontarium. Igitur tam praemium quam pœna convenienter ab anima derivatur ad corpus : non autem animae convenit propter corpus. Nulla igitur ratio est quare in punitione vel praemiatione animarum expectetur resumptio corporum : quin magis conveniens videtur ut animae, in quibus per prius fuit culpa et meritum, prius etiam puniantur vel praemiantur. »

sans aucune entrave, les opérations spirituelles. Elles sont donc parfaitement susceptibles de récompense ou de châtiment, de la vision de Dieu ou de la privation douloureuse de Dieu. Elles peuvent donc être jugées, et il faut qu'elles le soient sans délai, pour être sans délai récompensées ou punies. Le jugement particulier convient à chaque âme prise en particulier de la même façon que le jugement général convient à l'ensemble de l'humanité, aux personnes humaines en tant que membres de la communauté du genre humain. Aussi bien ont-ils lieu l'un et l'autre. Le jugement particulier ne rend pas sans objet le jugement dernier. Mais le jugement dernier n'enlève en rien sa raison d'être au jugement particulier (1).

Seules pourraient présenter quelque difficulté les prières même de l'Église en faveur des âmes des défunts. Il semble qu'il y ait contradiction entre la doctrine du jugement immédiat après la mort et le texte d'oraisons liturgiques — exprimant sans nul doute la pensée de l'Église : *lex orandi, lex credendi* — qui supposent que le sort des âmes est encore indécis, que nos prières actuelles peuvent contribuer à la décision de ce sort : « Ne les livre pas, Seigneur, aux mains de l'ennemi, mais commande à tes saints anges de la recevoir et la conduire à la patrie du Paradis... Arrache leurs âmes, Seigneur, aux portes de l'enfer. Des peines de l'enfer délivre-les, Seigneur! qu'elles ne tombent pas dans les ténèbres! » (Offertoire de la messe des morts.)

Si le dogme du purgatoire et la nécessité pour toute âme imparfaite de subir les peines purificatrices, qu'on voudrait précisément abréger par les suffrages et l'office des morts, font supposer que les âmes des défunts pour qui on prie ne sont pas encore dans la patrie et laissent

(1) Cf. *Supplément*, q. 88 (vel 90), 1.

tout leur sens aux prières qui demandent que les anges les y conduisent au plutôt (1), comment peut-on demander que celles qui l'ont mérité ne tombent pas en enfer, puisqu'elles y sont déjà, quand nous conduisons leur dépouille au cimetière? La réponse est aisée. Il ne serait pas impossible que ces prières, très anciennes, reflétassent la vieille idée — qu'on trouve chez certains Pères, et qui fut d'ailleurs vite abandonnée, — d'une sorte de voyage posthume de l'âme, au cours duquel les démons essaieraient de lui barrer la route et de la jeter dans l'abîme, tandis que les anges l'aideraient à triompher de ces embûches, pour les conduire au royaume de Jésus-Christ : projection maladroite, prolongation imaginaire dans la vie commençante de l'âme séparée, de la lutte dramatique qui dure tout le temps de la vie de l'âme incarnée — entre les démons qui la tentent et les bons anges qui la protègent. — Mais ces prières, telles qu'elles sont, sans changer un iota, pourraient être écrites par le plus orthodoxe et attentif des théologiens. L'Église, qui nous les met sur les lèvres, connaît le cœur de Dieu. Elle sait, et nous savons nous-mêmes, que la miséricorde divine a tenu compte, pour accorder aux mourants, durant leur agonie, la grâce de la victoire sur Satan, des supplications qu'elle-même, la Providence miséricordieuse, nous inspirerait pour ces chères âmes, après leur départ du corps. Nous pouvons donc prier auprès des lits funèbres et des tombeaux des morts, comme nous faisions, comme nous ferions à leur chevet de mourants, quand le combat se livrait, dont l'issue, pour nous comme pour eux, était encore incertaine et connue de Dieu seul.

(1) Cf. Antienne de l'office d'enterrement : « In paradisum deducant te Angeli in tuo adventu suscipiant te martyres et perducant te in Civitatem sanctam Jerusalem. Chorus Angelorum te suscipiat et cum Lazaro, quondam paupere, aeternam habeas requiem. »

Ainsi donc, dociles aux enseignements de l'Église, infailliblement assistée pour discerner, dans l'Écriture et dans les écrits des témoins de la Tradition, la vérité authentiquement révélée, et la dégager de tout commentaire fallacieux, nous croyons à un jugement mystérieux, suivant immédiatement la mort, et qui décidera sans délai, sans appel, irrévocablement, de notre sort éternel, avant, longtemps avant sans doute, que nous ne soyons tous témoins, au jugement général et dernier, qui suivra la résurrection simultanée de tous les morts, de la sentence de glorification de tous les élus et de la sentence de damnation de tous les réprouvés.

(*A suivre.*)

Fr. Benoît Lavaud, O. P.

L'adoration

Le culte et le service qu'en justice nous devons à Dieu sont d'abord et proprement spirituels. La vertu de religion, leur principe, s'exerce avant tout, nous l'avons vu (1), par deux actes intérieurs, l'acte de dévotion et la prière. Par le premier, nous faisons hommage au Seigneur de notre volonté et de toute notre vie ; par le second, nous lui faisons hommage de notre intelligence, lumière et conductrice de notre activité. Gardons-nous bien par routine, inattention, ou, à plus forte raison, ce qui serait beaucoup plus grave, sous l'influence de je ne sais quel pharisaïsme, de perdre de vue cette vérité, soit en théorie, soit en pratique.

Mais si ces actes intérieurs ont seuls une valeur religieuse absolue (et, dans ce sens, l'Église catholique va plus loin que quiconque), cela ne veut pas dire du tout que la vertu de religion n'utilise point, pour s'exprimer et s'entretenir, un culte et un service extérieurs, et que nous n'ayons pas à faire hommage à Dieu des biens extérieurs à notre âme. Bien au contraire. Sans doute, ce second hommage est subordonné et relatif à l'hommage intérieur, qui seul vaut par soi; mais il est naturel et nécessaire. La vertu de religion nous inspire de le ren-

(1) Cf. *La Vie Spirituelle*, mai et juin 1936.

dre sous l'influence même de la dévotion intérieure et de la soumission qui est à la base de la prière de demande.

Parmi ces biens extérieurs, le plus précieux, le plus indispensable est notre corps, qui tient de si près à notre âme. Nous l'employons au culte divin par l'adoration.

Le mot adoration s'emploie souvent en un sens plus général pour signifier tout l'hommage particulier que nous devons à Dieu en raison de sa souveraine grandeur et de notre dépendance de créatures. L'adoration apparaît alors comme le mouvement caractéristique de la religion; elle inspire presque toutes les autres activités de cette vertu et se confond même un peu avec elles toutes. Ainsi, en sa réalité intérieure, n'est-elle autre chose que l'acte de dévotion dont nous avons déjà parlé.

Mais la sainte Écriture, l'ancienne liturgie de l'Église et la théologie entendent aussi ce mot en un sens beaucoup plus précis : l'hommage que nous rendons à Dieu par l'humiliation de notre corps. Bien entendu, répétons-le, cet hommage extérieur demeure dépendant de notre hommage spirituel : il naît de lui, l'exprime, en tire sa valeur, s'ordonne à le promouvoir. Mais il est formellement physique, corporel.

Dans nos rapports quotidiens avec les autres, nous leur témoignons par notre tenue, l'attitude et les gestes de notre corps le respect que mérite toute personne humaine, toute autorité, toute âme consacrée à Dieu. Il en va de même dans nos relations avec le Seigneur. La révérence que nous devons avoir pour sa majesté se traduit, veut se traduire, doit se traduire par l'attitude et les gestes de notre corps, et plus cette majesté l'emporte sur toutes les dignités créées, plus cet hommage corporel doit être profond. Dieu, sans doute, n'en a pas besoin, mais nous-mêmes. Nous ne sommes pas des

anges, et notre âme et notre corps ne sont pas des réalités séparées. En l'unité du composé humain, il existe entre eux des liens serrés, une étroite dépendance, et cette dépendance n'est pas toute du côté du corps par rapport à l'âme, mais aussi de l'âme par rapport au corps. Ainsi nos vertus ne sont-elles pas appelées à une activité purement spirituelle; ainsi notre religion doit-elle s'exprimer, après ses actes intérieurs, par des adorations corporelles. Ces adorations méritent toute notre estime, et nous devons nous bien persuader que notre dévotion et notre prière trouveront un secours incomparable dans notre application à les accomplir comme il faut.

*
* *

Comment pouvons-nous exprimer cet hommage corporel ? De mille manières. Les unes sont laissées à notre spontanéité individuelle; d'autres, fixées par des règles officielles, tiennent une très grande place dans le culte public de l'Église : voyez, dans la plus simple des messes basses, le célébrant joindre les mains, étendre les bras, s'incliner, mettre le genou en terre. Aussi ne peut-il être question d'énumérer toutes ces formes. Pour se faire une idée de leur variété et de l'appui qu'elles donnent à la dévotion, il suffit de considérer le rôle qu'elles jouent dans un ordre religieux ancien, tout pénétré du vieil esprit et de la sagesse antique de la sainte Église. Prenons, à titre d'exemple, l'ordre des Frères Prêcheurs. En dehors même des cérémonies de l'autel, souvent très solennelles, le soin d'y révérer Dieu par l'attitude du corps s'y manifeste dans la récitation de l'office choral et la prière privée. L'office choral y comporte de fréquen-

tes inclinations, légères, moyennes ou profondes, des génuflexions à un ou deux genoux, des prostrations. Les deux chœurs s'y tiennent alternativement assis et debout et doivent toujours garder ferme et grave tenue. Toute une discipline extérieure s'emploie ainsi à exprimer la révérence intime, afin de la soutenir et de l'accroître. Cette discipline conserve d'ailleurs la discrétion et, si j'ose dire, la majesté de la liturgie, évite les manques de goût, écarte les fantaisies et les originalités bizarres. Le corps s'y humilie devant la majesté du Très-Haut, mais garde la dignité qui lui convient du fait de son union avec l'âme.

Il faut un effort, certes, pour que pareille adoration ait, à tout moment, réelle efficacité morale. Là comme partout guettent la routine et le mécanisme, menacent la mollesse et le laisser-aller. Pour rendre à Dieu, au chœur, une adoration qui ne soit jamais caricaturale, pour y avoir toujours la respectueuse allure qui convient, pour accomplir en temps opportun les divers mouvements prescrits, pour faire correctement toutes les inclinations et les prostrations, il faut une attention, une application notables, mais très propres à tenir l'âme en éveil. D'ordinaire, lorsqu'il paraît qu'un religieux fait de travers ou fait négligemment, à moitié, comme de mauvais cœur ces révérences, simples et beaux témoignages de respect à l'égard de la majesté divine, il est normal de penser que le cœur n'y est pas, que l'âme est assoupie. Tandis que leur bel accomplissement est bon signe de la dévotion intérieure. Et le soin de faire tous ensemble, au chœur, ces gestes prescrits ajoute à la valeur de ce signe et donne à Dieu un surcroît d'hommage.

Du culte liturgique, ce goût des Prêcheurs pour l'a-

doration corporelle s'est répandu, à l'origine de l'Ordre, dans leur prière privée elle-même. Celle-ci s'accompagnait volontiers de gestes et d'attitudes physiques. Très caractéristique apparaît à ce point de vue la façon de faire de saint Dominique, leur fondateur. « Le soir, après le chant des complies, il restait à l'église. Demeuré seul avec les saints et avec Dieu dans son sanctuaire, il inaugurait sa veillée spirituelle par une sorte de pèlerinage aux divers autels. Devant chacun d'eux, comme devant les statues ou les images, il s'arrêtait, se livrait à de pieux exercices... Il mettait un genou en terre, se relevait, s'inclinait à demi, puis plus profondément, se prosternait enfin le front contre terre. Il répétait ces inclinations dix fois, vingt fois. Ses bras ne demeuraient pas immobiles, il les levait à demi, les paumes des mains tournées vers le ciel à la manière des orants; il les étendait aussi en forme de croix. Quand il désirait passionnément obtenir une grâce exceptionnelle, ou que des accès de ferveur le saisissaient, il priait debout, au milieu de l'église, devant le tabernacle, le corps très droit, les mains se rejoignant par-dessus la tête. Ainsi tout son corps, érigé par l'ardeur de son amour divin, devenait le symbole d'une oraison jaculatoire; on eût dit, selon la belle image du chroniqueur, « une flèche lancée à « travers le ciel par un arc divin ». Le saint persévérait longtemps dans de tels exercices (1). »

Ainsi priait saint Dominique. Et, de même, ses premiers fils allaient, après l'office, se prosterner devant les autels, multipliant inclinations et génuflexions. Ils étaient bien loin, on le voit, du soin anxieux avec lequel, dans certains milieux spirituels, on cherche à dépouiller le

(1) H. Petitot, *Vie de saint Dominique*, pp. 457-458.

commerce intime avec Dieu de toute manifestation extérieure. Et, en vérité, pourquoi l'absence de toute participation du corps donnerait-elle plus de valeur à notre prière intime ? A affecter une religion angélique, ne risquons-nous pas, au contraire, de perdre notre dévotion humaine ?

Telle est la pratique des ordres anciens. Puissent-ils en maintenir chez eux la tradition vivante et la pleine intelligence. Car elle donne à leur religion un caractère d'équilibre très humain et de grande plénitude, elle forme un des beaux éléments du culte chrétien, elle édifie les fidèles.

Et que tous ceux-ci, réfléchissant à cet exemple, se rappellent le mot si vrai de Pascal : « C'est être superstitieux, de mettre son espérance dans les formalités; mais c'est être superbe, de ne vouloir s'y soumettre. »

fr. A. LEMONNYER, O. P.

LES MAITRES ET LES MODÈLES

Compagnons de l'attente

tryptique de l'Avent

A Jean S.

Oracle sur la terre du Silence.
On me crie de Séir :
« Sentinelle où en est la nuit?
Sentinelle où en est la nuit? »
La sentinelle répond :
« Le matin vient et la nuit revient :
Si vous y tenez, interrogez,
Mais repassez une autre fois. »

(Is., XXI, 11-12.)

L'ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans une ville de Galilée appelée Nazareth, auprès d'une vierge...

(Luc., I, 26.)

Isaïe

Isaïe vient à nous du fond des siècles et du fond de nos cœurs sur quelques paroles de miel et de lait : *Ecce virgo concipiet... Egredietur virga de radice Iesse... Rorate cœli desuper... Puer natus est nobis...* — Quelques-uns se souviennent d'avoir murmuré son nom à la messe, uni à la mention d'on ne sait quel charbon ardent. Les plus instruits reconnaissent sa voix chaque fois qu'éclate le *Sanctus* au cœur de la grande prière eucharistique.

Telles quelles, ces bribes nous restituent bien l'essentiel de cette grande figure, l'une de celles que l'Église s'associe le plus étroitement dans son Œuvre divine : infinie tendresse du vieux serviteur pour l'Enfant qui sera le Maître parce qu'Il est le Fils et l'Héritier, — pureté corrosive de ces lèvres d'où partaient, en souffle de feu, la malédiction de l'injustice, — et, par-dessus tout, cet intense sentiment de la sainteté de Dieu que nous n'avons pas su garder.

Nous ne savons à peu près rien de son histoire. Il était mari et père, mais sa paternité même ne nous apparaît que comme signe. Il était une parole au Nom d'un autre, et plutôt qu'une parole un Chant, la Musique de l'Avènement. Peut-être le plus admirable exemplaire du génie d'Israël, mais ce serait peu de chose encore. S'il demeure, avec David, après tant de siècles, notre grande réserve de lyrisme sacré, c'est probablement en raison d'un plus grand amour personnel pour le Christ à venir. Sous ce rapport, nul dans l'Ancien Testament ne saurait leur être comparé. Or, ils mourront sans l'avoir vu, et il n'y avait pas l'Eucharistie. Pourtant ils l'ont connu, beaucoup mieux que la plupart des contemporains du Seigneur, mieux que les apôtres avant la Pentecôte, beaucoup mieux que nous qui le recevons chaque jour. Il était bien juste, et dans l'ordre de la Sagesse éternelle, que ces deux hommes qui, des siècles à l'avance, devaient pâtir les états (éminemment l'Innocence et la Mort) de la Beauté incarnée, fussent les plus grands poètes de l'Histoire.

Isaïe est tendre, comme David, mais il est rude et accessible à l'indignation. Moins amer que le psalmiste, parce qu'il n'a pas, comme lui, l'expérience du mal, il est plus âpre encore, parce que ce qui crie en lui c'est le sens de la justice. Ce n'est plus un ami qui souffre pour son ami, une victime du péché, figure de la grande Victime pure devenue Péché; c'est un serviteur qui défend son Maître ou son peuple, l'un et l'autre dans le malheur

devenus son enfant. C'est un de ces vieux serviteurs qui recueillent en eux les vertus de dix générations fidèles, puis auxquels le malheur du Maître (ici : l'abandon de Dieu par Israël — c'est Elohim, le Saint d'Israël, qu'Israël a chassé — ou bien encore Elohim blessé dans son peuple par les nations idolâtres) impose un jour le rôle plus éclatant de restaurateur de l'ordre et de préparateur de l'avènement du Fils. Quand le Fils sera venu, personne ne se souviendra plus de lui, il aura disparu depuis longtemps, mais le Fils, Lui, ne l'aura pas oublié, et dans le Royaume, au jour des rétributions, nous verrons ce noble visage, hâlé par le désert, rassasié aujourd'hui du Soleil de Justice.

Parmi les prophètes, il est par excellence le *domesticus Dei*. Mais Dieu n'a pas voulu que cette grande âme eut rien de borné : Il a mis en lui ce puissant désir d'eaux qui fait penser à saint Jean, inassouvi tant que n'aura pas été captée la Source même. A ce grand imaginatif, la mer et les fleuves furent vraiment des signes, *gradus ad invisibilia*, diront un jour les augustiniens. — Et surtout il est le prophète des Iles.

Du sein de la grande mer divine, il a vu surgir comme des terres inconnues la louange des peuples futurs dans les régions de l'aurore et dans celles du couchant. Son regard est catholique. Il sait que les nations viendront, qu'elles entreront dans la demeure du Dieu de Jacob. Il hurlerait de joie. Il sait que les Iles sont dans l'attente de la Loi, que les vaisseaux de la mer viendront les premiers, il convie les terres lointaines d'au-delà des mers à des hymnes nouveaux.

∴

Il était le Majordome, le Héraut du Dieu trois fois Saint, le Prophète œcuménique. — Nous pouvons croire que sous l'économie de la Nouvelle Alliance son rôle n'a pas sensiblement changé.

Avec le patriarche Joseph, en sous-ordre du second Joseph, qui eut mission, comme le premier, d'enclore en ses greniers la Réserve du Blé de la Terre, Isaïe pourvoit *de loin* aux grandes nécessités de l'Église. Mais, comme les deux Joseph ont peut-être essentiellement un rôle eucharistique, nous lui voyons un rôle évangélique. Il préside aux grandes dispensations d'esprit prophétique que plus tard les papes nous font au nom des apôtres, au nom d'Augustin et de Thomas. Il n'est pas nommé parce qu'il n'est pas ministre mais serviteur. Et, comme il fut le prophète du Dieu absent, il a toujours une prédilection pour les vérités méconnues, pour la Sainteté de Dieu et de sa Loi perpétuellement oubliée. Chaque fois qu'un pape nous parle des droits de Dieu violés (en cela notre temps se fait particulièrement remarquer) soyons sûrs que l'esprit de ce grand Juste n'y est pas étranger.

Mais comment ne pas voir que sa tendresse est toute centrée sur l'éternelle Innocence et la séculaire passion du Christ mystique? Aussi lorsque dans le monde retentissent les menaces paternelles contre la violation de la Paix, nous reconnaissons cet accent inoubliable qui, jadis, devait percer le cœur du roi de Babylone.

Il sait désormais, dans une meilleure lumière, que le règne promis de son Seigneur est encore un règne caché. Ces Iles de louange qu'il avait vu surgir du sein des mers, il les voit d'autant plus pures que plus secrètes à mesure que les temps s'écoulent et que le dernier jour approche. La chrétienté, cette fois, est bien dissoute. Il n'y a plus d'espoir que dans l'habitation du silence et le séjour de l'Océan. Là du moins, dans ces retraites d'autant plus sûres qu'elles sont plus présentes au cœur du monde, plus insérées en lui et méconnues par lui, là du moins la sainteté de Dieu peut descendre et demeurer. La clameur réciproque des Séraphins aux six ailes dans nos cités, sur les boulevards, qui l'entendrait? Elle y résonne silencieusement. Les anges se réjouissent, et les patriarches et les prophètes qui ont tant attendu ces

jours. Jamais plus de bruit, jamais plus de silence. Les peuples apostasient. On fait des martyrs. Des Iles nouvelles jailliront. Le Seigneur approche. Les Iles sont dans l'attente de sa Loi.

Jean-Baptiste

Claudel a cet éclair au sujet de Jean-Baptiste : le souffle avant la Parole. On ne saurait mieux dire : Jean c'est, plus qu'en figure, en réalité déjà, mais diffuse, mais inouïble, tout ce qui, articulé, deviendra le Christ. Parce qu'il n'est plus une figure, et que Jésus le reconnaît plus qu'un prophète, on peut dire qu'il n'appartient pas à l'Ancien Testament, mais au Nouveau. Pourtant la messe de saint Jean-Baptiste, celle du 29 août non plus que celle du 24 juin, ne comporte pas le *Credo*.

Le Christ a sa vie cachée, mais cachée aux yeux du monde. La vie intérieure de Jean n'est pour lui-même qu'une nuée, translumineuse tant qu'on voudra, une ombre. Le désert est son lieu, non celui de Judée seulement : l'infinie solitude de l'intelligence et du cœur. Quelque chose nous porte à reconnaître en cet homme dur une extraordinaire tendresse, mais le Fils ne lui a pas appris à dire : Père...

Il a des frémissements chaque fois que le Christ l'approche : deux fois. Mais la première fois c'est la joie qui donne l'accent, la seconde cette révérence qui va au prosternement. Dans sa prison viendra le chercher la suprême épreuve. Quel problème a-t-on pu croire que cette question soulevait? Tous les saints ont connu cette heure. Jean n'a pas douté; tout envahi d'une ombre mortelle, mais roidi, il envoie ses disciples à Jésus : « Es-tu celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre?... » Ici la question importe moins que la démarche. Ainsi le moine agonisant, et que le démon du doute assiège, se fait-il porter près de l'autel où Quelqu'un, naguère, lui parlait.

Rien ne fait mieux connaître la terrible nudité spirituelle de Jean que ses rapports avec le Saint-Esprit. Son premier acte d'homme fut un sursaut d'amour divin, une exaltation dans l'Esprit de Dieu. On peut dire qu'après Notre-Dame c'est lui que la Sainte Trinité a le plus tôt habité. Hors de tout rite, trois mois après sa naissance, le Christ délie son précurseur des chaînes originelles. Plus tard, quand les foules courront se faire baptiser par lui, il saura et il dira que son baptême n'est que le prélude et l'ébauche d'un autre : le baptême dans l'Esprit. Or le Christ viendra demander à cette humilité le baptême de pénitence, et la Trinité tout entière, officiellement manifestée, daignera confirmer le geste du précurseur. — Mais voici que, près d'un quart de siècle après, Paul rencontre à Éphèse des disciples de Jean, de ceux que manifestement le Précurseur avait convertis, et qui avaient persévéré ; et, les ayant interrogés, voici la réponse qu'il en obtient : « Nous n'avons pas même entendu dire qu'il y ait un Saint-Esprit. » Nul doute qu'en son prodigieux dépouillement la voie qui, chez l'homme habité par Dieu, unit la contemplation, la plus aride et la plus nue, aux sources profondes du langage, il ne l'ait tenue rigoureusement close. Il était celui qui convertissait, mais un autre devait venir enseigner. Écoutez ses paroles : « Qui vous a appris à fuir la colère qui vient? » Et lui, il avait senti venir à lui la Mansuétude. Il était, lui, la Voix qui crie dans le désert. Un autre était le Verbe et la Vérité.

Peut-être faut-il aller plus loin et dire que ce qu'il croyait il ne le connaissait pas, au sens que nous donnons à ce mot connaître. Non seulement il ne savait pas de science rationnelle, mais il n'en avait pas d'idée proprement dite. Tout l'ordre messianique, il l'a vécu et expérimenté dans l'ombre. Il n'avait pas la synthèse, mais il avait l'unité.

Puis Hérodiade exigea sa tête sur un plat. Il fallait que la voix même se tût qui avait crié dans le désert, parce

que la Sagesse déjà se faisait entendre sur les places publiques. Il avait parlé de diminuer pour que l'Autre grandisse, mais il ne se doutait pas que sa vocation de clameur s'achèverait ainsi aux lèvres closes d'une tête coupée, prix d'un ballet bien réussi.

Il descendit au schéol avec ses pères. Élisabeth et Zacharie, sans doute, l'y avaient précédé, mais ce lieu était l'Absence où l'on ne pouvait se reconnaître. Et il fallait que le silence consommât la préparation. Le bon Larron eut moins à attendre que le Précurseur.

Quand le Fils de l'Homme descendit aux enfers, quel dialogue s'engagea de Lui à ces ombres, qui, par un mystère ignoré de tous, étaient la figure et les prémices de Son Corps?

Ce que nous pouvons conjecturer, c'est l'entrée triomphale du jour de l'Ascension. Le Christ avait à l'un de ses côtés Joseph, de l'autre Jean-Baptiste, le Silence et l'Ombre. Et tous les patriarches et tous les prophètes suivaient.

***

Le cas de Jean-Baptiste est ce que le monde appelle une vie manquée. Promis aux plus hautes destinées, Jean paraissait dans la splendeur du sacerdoce mosaïque. Un Archange l'annonçait. C'était l'enfant du miracle qui, d'un coup, en naissant, rendait la parole à son père, et lui conférait le don de prophétie. Son nom était choisi par Dieu. Il serait un prophète lui-même, l'une de ces paroles fulgurantes qui, depuis des siècles, nimbaient le peuple élu d'une gloire sans analogue. Il serait prêtre et pontife, comme il convenait à un de sa tribu. Ne serait-il pas roi, comme David le berger ?

Trente ans. — Quel est ce sauvageon dans le désert, quel cet être hirsute? Vociférateur de sentences usées, le peuple le vénère. Mais qu'apporte-t-il? Il dit aux princes des choses que les gens bien élevés gardent pour eux s'ils les pensent. — Se recommande-t-il de quelque

illustre révélation? Il répond toujours : « Un Autre viendra. » — En attendant, on lui coupe le cou. Qu'en reste-t-il? Une doctrine? Pas même : il n'a pas su apprendre à ses disciples qu'il y avait un Saint-Esprit.

Pierre dans l'Église, c'est le roc de base, le fondement du Corps du Christ. — L'Église, on pourrait dire qu'elle regarde par la doctrine de Paul de Tarse et de Jean d'Éphèse, par la suavité de Jean, par le cri de Paul, comme par ses deux prunelles. Étienne et Jacques ont offert les prémices du sang. Et tous les autres, plus humbles certes, André, Barthélemy, Thomas, ces rudes travailleurs, ce sont les colonnes de l'Église et les membres d'honneur du Corps mystique. Jean-Baptiste, ni apôtre, ni prophète, ni au sens propre martyr, ni prêtre, que lui reste-t-il, qu'est-il? Les chrétiens d'aujourd'hui se demandent ce que vient faire son nom dans le *Confiteor*. Nos pères le savaient peut-être qui avaient appelé la fête de sa naissance la Noël d'été.

Elle vient au temps du solstice, le 24 juin. Nous nous souvenons de ce jour où midi est comme un fruit craquant. Poids sur nous de ce monde inquiet. Poids au dedans de nous de l'Amour qui sollicite. C'est le mois du Sacré-Cœur, et la proximité de ces deux fêtes peut éclairer notre ignorance. Qu'est-ce que Jean, sinon le premier auquel rendit visite la grâce de Dieu faite homme? — Voici que l'Incarnation s'est faite dans une petite maison de Galilée, au sein d'une Vierge de la tribu de Juda. Et Marie, d'un geste bref comme un battement d'aile, docile comme une voile au souffle de Dieu, s'en va par la montagne chez Élisabeth. Ce n'est pas pour Élisabeth qu'elle s'en va; ce n'est pas elle qui marche, mais en elle le Verbe qui va visiter la Voix du désert.

Jean connut la présence d'un Cœur et sauta de joie. Il sut que par amitié l'Époux lui donnait le premier baiser, et doucement tira vers la poussière et l'adoration celle qui le portait, tandis que l'Hôte de la Vierge la faisait monter vers la louange.

Il y eut là l'une des plus grandes fiançailles de l'histoire, et Jean, qui était incapable de connaître, porta en lui la condition de l'Amour qui lui était échu : il serait le paranymphe, l'introducteur, celui qui s'incline au seuil de la chambre nuptiale et s'efface.

L'ami ressemble à l'époux. Il fait tout ce que l'époux ferait. Mais il n'a pas droit aux paroles décisives, il ignore le serment et le baiser. Il est l'ombre et la voix d'un autre.

Il n'est presque jamais avec l'Époux : dès que l'Époux paraît, il lui est bon de se retirer. Deux entretiens qui l'un dans l'autre ont bien couvert un quart d'heure — entre les deux trente ans de désert — puis la prison, l'éclair du glaive.

L'Église sent sa présence et connaît sa grandeur. Il est bien vrai qu'il n'en est ni le chef, ni le fondement. Il n'est pas corédempteur comme Notre-Dame. Il n'est pas même la Lumière participée comme les évangélistes ou les Pères. Il était la lampe; il rendait témoignage à la lumière, la montrant du doigt.

Quand on contemple le Corps mystique, on ne le voit pas tout d'abord. Il faut accoutumance pour en connaître la raison : c'est qu'il coïncide avec tout ce Corps. Sa mission de précurseur était de l'ordre historique — sa mission d'Ami de l'Époux est de l'ordre éternel. Penchez-vous sur l'Église dans la pureté de l'oraison, vous verrez qu'il s'étend jusqu'à ses dernières limites et qu'il ne l'a jamais quittée : Il n'est pas médiateur — il est toujours introducteur; il n'est plus seulement cet index vers un passant, parce que, comme son Maître, il est parvenu au terme — fondu avec son Maître en un éternel embrassement, il participe à l'effusion de sa grâce capitale.

Chaque fois que dans la solitude d'un cœur d'homme se fait connaître la présence du Fils, par la lumière, l'obéissance ou la douleur, c'est toujours que cette voix a murmuré dans le désert : Voici l'Agneau...

Parce qu'il n'est que cela, que la Voix du Verbe à l'ac-

cent de laquelle on Le reconnaît, il est le premier des Docteurs.

Parce que, dans sa parfaite fusion au Christ, il coopère dans sa béatitude, sous le sceau de son effacement et de sa mort à la séculaire passion du Corps mystique, il est le prince des Martyrs.

Et ce cœur intouché d'Ami préside avec Notre-Dame jusqu'à la fin des siècles à la garde et au couronnement des vierges.

Virgo paritura

Elle était l'arche et l'Alliance même et ne s'en doutait pas.

En cette fille, presque une enfant, l'Ancien Testament s'achève, non pas au sens qu'il s'y arrête et cesse, mais prend tête et demeure pour l'éternité. Car l'antique Alliance n'est pas abolie, mais a poussé sa fleur suprême qui est le Christ. Le Christ en Marie est la grâce dans la Loi. Le nouveau gage, les nouvelles Tables ne sont plus de pierre, mais d'humanité, et ces tables de grâce, celle qui, tout entières, les donna, Marie, l'antique Justice, demeure.

Qu'auraient-ils répondu ces Juifs, les plus saints même et les plus sages, qui l'avaient connue au Temple, si quelque divine monition leur avait suggéré : Celle-ci est l'Ancienne, la Première-née d'entre vous tous? Rien de plus vrai pourtant. Le Christ seul peut dire : Avant les patriarches mêmes Je suis. — Mais par la Liturgie, qui est authentiquement sa voix, l'Immaculée-Conception déclare : Avant toute créature, au commencement et avant même qu'il ne fût question de siècles, j'étais, car c'est dans l'innocence et au nom même de l'innocence que tout a été fait, et Marie, conçue sans tache, est comme d'avant le péché.

Comme d'avant le péché — car nous savons pourtant que cette tache dont elle n'avait pas à être purifiée, ne

l'ayant pas eue en elle, il lui fallait cependant en être préservée. Marie, cette femme entre tant d'autres, est comme nous rachetée, comme tout être humain, hormis le Christ qui rachète.

Mais sous une lumière plus décisive, la lumière de sa mission et non plus de sa personne, ce n'est plus seulement en un certain sens, mais d'une façon directe et absolue, que Marie est l'innocence première et la Sagesse créée avant les choses. Parce qu'elle est la raison d'être des choses.

La perspective créatrice comportait la possibilité du péché — mais son terme était une ressemblance de Lui-même, hors de Lui-même. L'axe de la Lumière éternelle traverse l'immense bourbier des siècles, pour venir frapper la pureté d'un lac de montagne. Or cette splendeur au terme, c'est le Christ, mais l'eau, Son humanité, c'est de Sa Mère qu'Il la tient.

On aime que son Nom soit le même mot qui dans la langue de l'Église désigne les mers : transparence, invite à la lumière pour qu'elle y trouve son image et son repos, et ce perpétuel mouvement d'un rivage à l'autre où nous devons voir la figure de ce travail en son cœur d'acheminement des choses vers Dieu, qui, au témoignage de saint Luc, était le mouvement naturel de son esprit.

Or, l'admirable, c'est qu'étant l'Arche déjà et la suprême pureté de ce monde, non seulement personne autour d'elle, mais elle-même en aucun instant, n'ait songé que Dieu en son être quelque chose préparait. Elle avait formé ce propos de virginité, extraordinaire pour le temps, et rien en elle ne prévoyait. Un homme s'était trouvé là, dont le vœu coïncidait avec le sien, et le fait a quelque chose de plus inouï encore que pour la Vierge. Elle avait connu l'effort, on n'en peut douter, et peut-être déjà le soupçon de la douleur. Mais ici le Seigneur aplanissait toutes choses. Qu'y trouver que de naturel? Elle était ensemble la plus réfléchie et la moins réflexe des créatures; c'est ici que la figure de l'eau prend toute sa

profondeur. Elle était directe, elle tendait en avant, rien en elle ne faisait écran, elle était parfaitement calme et silencieuse, elle était la mission et le désir de sa race. Elle était sa race elle-même, Israël toute seule, la seule que le Seigneur trouvera parfaitement vigilante et forte contre Lui, quand Il viendra. Elle attendait. Un Ange parut qui la saluait bénie entre les femmes.

Son trouble fut, comme le frémissement de la mer que visite le souffle du matin, de courte durée. Lorsqu'au terme de l'inoubliable dialogue elle eut ouvert son être à l'effusion qui sacrait en elle l'humanité du Christ, l'Ange la quitta; elle attendit.

Joël avait dit qu'en ce temps-là les montagnes distilleraient la douceur, Isaïe que Jérusalem serait renouvelée. La cime et la cité c'était elle, Marie, désormais. Plus de haut lieu, plus de temple, hors celle-ci. Le voile du Saint des Saints, trente-quatre ans d'avance, est déjà virtuellement déchiré. Subsiste pour jamais ce voile de la Virginité que ni la conception, ni l'enfantement ne violeront. En ce jardin fermé de la Sagesse habitent l'Innocence et la Force. Le prophète n'avait-il pas affirmé que le Sauveur se chargerait du mur et de l'avant-mur?

Comment craindrait-elle désormais? Elle a levé les yeux et vu la puissance du Roi. Comme l'y invitait Baruch, elle s'est levée et demeure immobile sur les hauteurs, envisageant l'allégresse qui lui vient de la part de son Dieu. Mais à la mesure de la plénitude de sa joie s'accomplit en elle la perfection du repos. Aussi, ne faut-il pas moins que la présence de Jean-Baptiste pour que jaillisse le cantique des petits : Toutes les générations m'appelleront bienheureuse. Autour d'elle rien ne paraît. Marie de Nazareth sera bientôt l'épouse du charpentier. Elle-même ne cherche à rien prévoir. Je suis la servante du Seigneur.

Elle était sa race, et voici qu'elle devient l'humanité. Confusément ces immenses cohortes qu'entrevoyait Isaïe, auxquelles Virgile prêtait sa voix merveilleuse, que

vont-elles murmurant en leur nuit et leur sommeil? « Venez et montons à la montagne du Seigneur et à la demeure du Dieu de Jacob... » Cette demeure par-dessus les montagnes établie, c'est elle vers qui, dans une obscure faim d'enfance, montent les hommes de bonne volonté, les morts comme les vivants, jusqu'à ce qu'à Noël tous, depuis Adam, soient mis par elle au monde.

Ils le disent en leur sommeil et l'ignorent. Elle le désire en sa prière et distinctement n'en sait pas davantage. Le mouvement de sa pensée consciente allant sans cesse de sa misère à la grandeur de son Dieu, son esprit libéré devance l'Église en la prière qu'elle-même ne connaît pas de la pureté qui rassemble : *O Rex gentium et desideratus earum, qui facis utraque unum : veni et salva hominem quem de limo formasti.* O Roi des nations qu'elles désirent, qui faites d'elles toutes une seule : venez et sauvez l'homme que vous avez fait de poussière.

*
* *

Au dernier jour de l'attente, quand l'Église a déjà chanté solennellement : « *Hodie scietis quia veniet Dominus et mane videbitis gloriam eius* — aujourd'hui vous saurez que le Seigneur va venir, et quand reviendra le matin vous verrez sa gloire », à la messe de la Vigile, paraît pour la première fois le visage juste et prudent de Joseph. « Ne crains pas, lui dit l'Ange, de prendre Marie pour épouse. Car ce qui est né en elle vient du Saint-Esprit. Elle enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus; car il sauvera son peuple de ses péchés. » Il obéit.

Ainsi nous est donné, juste avant l'éclatement de l'Aurore, en la personne du Patriarche du Silence, la triple leçon de la prudence, de la charité, de l'obéissance.

Henry Bars.

La première Prieure française du Carmel réformé

La Vénérable Madeleine de Saint-Joseph

(1578-1637) (1)

Les Carmélites du Carmel de l'Incarnation, qui est aujourd'hui à Clamart, mais qui fut autrefois le Grand Couvent du Faubourg Saint-Jacques, le premier Carmel réformé fondé en France par les filles de sainte Thérèse, ont entrepris de nous raconter la vie de leur première prieure française, la Vénérable Madeleine de Saint-Joseph. Elles l'ont fait avec une piété et un soin exemplaires. Suivant pas à pas les narrateurs du XVII[e] siècle, Gibieuf, Senault et Talon, les citant même avec abondance, elles ont accompli cependant une œuvre originale et définitive. Il n'est pas un détail de cette vie si édifiante qui n'ait été minutieusement contrôlé. Le récit y gagne peut-être une certaine lenteur. Et pourtant, lorsqu'on prend la peine de s'y abandonner, cette lenteur même nous permet de mieux éprouver la profonde paix, la sainte sérénité qui furent, malgré d'innombrables traverses, intérieures et extérieures, la marque propre de cette existence toute remplie de Dieu dès l'origine.

(1) Un vol., Carmel de l'Incarnation, Clamart (Seine), 1935.

***

La vocation et le milieu

L'abbé Bremond le premier a ranimé pour nous les fastes extraordinaires de cette France religieuse de la première moitié du XVII[e] siècle. Et l'on voit passer, entre ses héroïnes, Madeleine de Saint-Joseph, parmi beaucoup d'autres. Il nous avertit lui-même, à diverses reprises, que ce qu'il ne lui est permis que d'ébaucher mériterait une étude plus complète. Rien n'est capable de nous en persuader davantage qu'un livre comme celui-ci, qui n'est pas moins précieux pour l'historien que pour le spirituel. Il semble qu'au lendemain de la Réforme, qui avait si profondément ébranlé l'Église, Dieu se soit plu à prodiguer les grâces les plus insignes. Quand nous assistons aux entretiens d'un saint François de Sales, d'une Mme Acarie, d'un Bérulle, d'un saint Vincent de Paul, d'une Madeleine de Saint-Joseph, nous avons l'impression d'être admis dans le conseil des saints. C'est ainsi que s'ourdissait, d'un bout à l'autre de la France, en cette aurore du siècle, une véritable conspiration de sainteté.

Ce que l'on sait moins, c'est combien la religion, en dépit de la tourmente, demeurait profonde, en de larges milieux, pendant la période la plus triste du XVI[e] siècle. Ce que l'on connaît moins, c'est le solide terreau de chrétienté d'où ont germé les fleurs qui s'épanouirent au début du siècle suivant. Il faut être reconnaissant aux Carmélites de Clamart pour nous avoir permis de pénétrer dans l'intimité d'une pieuse famille de ce temps-là. M. Du Bois de Fontaines, père de la Vénérable, après avoir passé une partie de sa vie dans les plus grandes charges, s'était enfin retiré dans sa Touraine natale, où il donnait l'exemple de toutes les vertus. Vertus qui paraîtront, je le crains, un peu bien austères aux gens de notre époque. Sans doute, on a vu des saints surgir des

milieux les plus divers, et de ceux mêmes qui semblaient les plus hostiles à une telle floraison de grâce, car l'Esprit souffle où il veut. Il reste néanmoins que dans l'existence d'une Madeleine de Saint-Joseph, on n'aperçoit nulle trace de semblables ruptures. Si l'éducation qu'elle avait reçue dans sa famille, si les exemples qu'elle avait eus sous les yeux dès l'enfance la préparaient à quelque chose, c'était bien à la sainteté.

Et de fait, elle donne, encore très jeune, des marques de sa vocation future. A peine âgée de quatre ans, ayant interrogé une servante sur la mort et sur la vie éternelle, elle éprouve de ce premier contact avec l'éternité une impression qui ne fera que s'approfondir avec les années. On observe un trait analogue dans la vie de sainte Thérèse, et ce n'est point là le seul rapport entre la Mère et la fille que l'on aurait l'occasion de noter. Mais très vite la maladie, puis la mort de Mme de Fontaines, épuisée par de nombreuses maternités, obligent la jeune fille à remplir les obligations de maîtresse de maison. Elle le fait sans aucun dommage pour les pratiques d'une piété de plus en plus fervente, démontrant ainsi, comme il arrivera plus tard dans son gouvernement religieux, que le service de Dieu ne crée nul obstacle au service des hommes. Cependant, elle ne tarde pas à ressentir que sa vraie vie n'est pas ici. Elle aspire à un don plus total.

Ce fut alors que la Providence conduisit à Tours, pendant le Carême de 1603, M. de Bérulle. Il fut accueilli dans la maison de M. de Fontaines, comme l'étaient toutes les personnalités religieuses qui passaient par la capitale de la Touraine. Or, Bérulle préparait à cette époque l'introduction en France du Carmel réformé. Il parla de cet Ordre à Mlle de Fontaines, qui, précisément, hésitait encore dans le choix d'une famille religieuse. Mais aussitôt qu'elle eut entendu Bérulle parler du Carmel, elle

se sentit, raconte Gibieuf, obligée de la part de Dieu d'y entrer ; et comme si quelque force, infiniment au-dessus

de tout ce qu'elle était, l'eût transportée en un moment d'un endroit à l'autre, elle se vit étroitement liée à la religion dont elle venait d'avoir connaissance. M. de Bérulle ne lui avait parlé que cette seule fois;... elle aussi n'avait jamais eu aucune connaissance de son esprit et de sa conduite; elle avait une très grande inclination et respect à la conduite des Pères Capucins; elle n'affectionnait pas seulement les Capucines, mais elle était toute résolue de se ranger parmi elles; c'était un esprit extrêmement sage et considéré,... ferme dans ses résolutions et éloigné de toute inconstance. Et néanmoins, voilà qu'aussitôt que cette ouverture lui est faite, il faut qu'elle change..., il faut qu'elle se rende à la nouvelle lumière qui brille à ses yeux... Ce ne fut pas sans qu'il lui en coûtât..., et elle a depuis raconté à ses familiers qu'elle disait en elle-même : « Mais n'est-ce pas chose étrange qu'il vous vienne des avis quand vous n'en cherchez plus? » ... Ce qui justifie clairement que ce fut une œuvre de Dieu, qui l'avait choisie en son conseil éternel pour être la pierre fondamentale de cet Ordre en France, et qu'à cette fin, il envoya M. de Bérulle en Touraine, en apparence pour une affaire temporelle,... mais en effet pour appeler de sa part cette sienne Servante, et l'engager à l'Ordre pour lequel il l'avait élue.

J'ai reproduit tout au long ce récit, non seulement parce qu'il relate le souvenir d'une grâce insigne, mais encore pour ce qu'il nous laisse entrevoir sur la sagesse et la docilité de Madeleine.

On pourrait croire qu'un homme aussi pieux que M. de Fontaines ne mit aucun obstacle à la vocation de sa fille. Il n'en fut rien, pourtant. Avant d'entrer au Carmel, elle dut soutenir contre son père une lutte d'autant plus pénible qu'il était digne davantage d'affection et de respect. Les œuvres de Dieu ne sont jamais faciles, même alors que paraissent réunies les conditions les plus favorables, et Madeleine de Saint-Joseph devait en faire toute sa vie la douloureuse expérience. Cependant, M. de Fontaines finit par s'incliner de bonne grâce, et la Vénérable reçut l'habit de son Ordre le 11 novembre 1604, jour de

la fête de saint Martin, patron de la Touraine. Elle entrait au Carmel de l'Incarnation quelques semaines seulement après que les Mères espagnoles, qu'on avait eu tant de mal à faire venir en France pour y porter l'esprit de sainte Thérèse, y furent elles-mêmes arrivées. Elle se trouve ainsi étroitement associée à l'institution dans notre pays du Carmel réformé, de telle sorte que son histoire va désormais se confondre avec celle de son Ordre lui-même.

Une seule formule pourrait, en effet, suffire à caractériser la spiritualité de Madeleine de Saint-Joseph : elle fut la parfaite fille de sainte Thérèse. Ne trouvait-elle pas auprès d'elle, pour guider ses premiers pas dans la vie religieuse, cette Anne de Jésus, dont on se plaisait à dire qu'elle était une autre Thérèse, et cette Anne de Saint-Barthélemy, entre les bras de qui la sainte était passée à Dieu? C'est une histoire merveilleuse que celle des premières années en France du Carmel réformé. De toutes les novices qu'on nous montre auprès de Madeleine de Saint-Joseph, ne pourrait-on pas dire ce qu'on disait d'elle-même, qu'elles ne marchaient pas dans le chemin de la perfection, mais qu'elles y couraient? Une chose, pourtant, distingue entre toutes la Vénérable : la sagesse et la fermeté d'un esprit viril dans un corps de femme. Un évêque de ses amis prétendait que, si elle n'eût pas été du sexe, elle aurait été un second Augustin. Avec cela, la plus extrême humilité et la plus grande douceur. Il ne tint pas à elle de revêtir, au moment de sa profession, le voile blanc des converses. Mais ses supérieurs avaient sur elle de plus hauts desseins. Elle sera presque constamment dans les charges. Quelques mois à peine après la fin de son propre noviciat, elle est nommée maîtresse des novices et, sous le priorat de la bienheureuse Anne de Saint-Barthélemy, elle connut déjà les responsabilités d'une prieure, sans en porter encore le titre. En 1608, elle succède dans la supériorité à la sainte reli-

gieuse espagnole et reste, jusqu'en 1615, prieure du monastère de l'Incarnation. Elle n'est pas plutôt sortie de charge qu'elle doit aller à Tours pour assister de son expérience la prieure du couvent; c'est elle, encore, qui fondera le Carmel de Lyon. En 1617, enfin, elle fonde, rue Chapon, non loin du Louvre, le deuxième monastère parisien de son Ordre, qu'on appellera longtemps, pour le distinguer du Couvent du faubourg Saint-Jacques, dit Grand Couvent, le Petit Couvent. Elle le dirigea jusqu'en 1624, où elle fut appelée pour la seconde fois à la supériorité du Carmel de l'Incarnation. Ce deuxième priorat devait durer jusqu'en 1635, et la Vénérable, qui était atteinte de nombreuses infirmités, rendit son âme à Dieu deux ans plus tard, le 30 avril 1637.

***

Rayonnement spirituel

Ce que cette chronologie ne peut pas exprimer, ce sont les multiples travaux de Madeleine de Saint-Joseph, au cours d'une vie si bien remplie. Grâce à l'admirable travail des Carmélites de Clamart, nous faisons plus, aujourd'hui, que d'en soupçonner quelque chose. Quand il s'agit de la direction de ses filles, deux traits reviennent sans cesse : douceur et autorité.

> Et comme vous m'avez demandé, écrivait-elle un jour à une autre Prieure, quelle est ma manière de conduite, je vous dirai franchement que j'ai toujours essayé qu'elle fût dans une grande douceur et patience, et plus maintenant que jamais, n'ayant rien trouvé de si utile pour soi et pour les autres. Et moi qui, à présent (cette lettre date des dernières années de la vie de la Vénérable) n'ai presque plus de capacité d'observer les austérités religieuses, je désire au moins exercer les vertus que nous pouvons toujours pratiquer, qui sont la douceur, la patience, l'humilité et

les autres. Et lorsque Notre-Seigneur me prendra, je m'estimerai bien heureuse que ce soit en imitant sa charité et sa débonnaireté.

A une maîtresse des novices, elle écrivait encore ceci :

Suivant ce que vous me mandez... je vous dirai que, véritablement, il est nécessaire de tenir quelque sévérité aux âmes, non pas de paroles ni rudes ni sévères ; mais avoir un œil à Dieu pour ne pas adhérer aux faiblesses ou défectuosités de leur nature, ains leur parler par la grâce et par des paroles élevantes à Dieu et tirant hors de soi-même et hors de tout ce qui n'est point Sa Divine Majesté en nous. Or cela est sévère et il est si doux. C'est pourquoi ne cherchez aucune sévérité en la nature ni par vos industries. Mais élevez votre esprit en Jésus-Christ en parlant et en traitant avec les âmes, et vous donnez à lui pour parler selon lui et selon ses voies mortes et anéanties ; et n'ayez d'autre soin que de recourir à lui pour cela, ne vous inquiétant point et vous accommodant doucement du mieux que vous pouvez. Je crois que si vous pouvez prendre la voie que je vous dis, que la douceur de votre nature ne vous nuira pas, ains vous servira ; car quand elle est élevée à Dieu, elle ne laisse d'être sévère, non en paroles, mais en effets, et en ne laissant rien passer sans faire séparer les âmes d'elles-mêmes et de leurs défauts.

Et voici maintenant quelques témoignages qui montreront de quelle manière elle suivait cette conduite surnaturelle. C'est d'abord Anne de la Croix, qui nous dit :

Elle reprenait avec grande force et majesté, mais néanmoins sans sortir de sa douceur ordinaire ; et après avoir repris ou averti fortement, — en sorte que quelquefois elle montrait si clairement nos obligations et la difficulté de s'y rendre parfaitement que l'on en tremblait quasi, elle disait quelques paroles élevantes à Dieu qui consolaient les âmes et les encourageait au travail de la perfection.

D'après la Mère Agnès, la Vénérable paraissait dans

« une certaine confusion » des manquements dont elle avait à réprimander.

> Elle n'en parlait qu'avec peine, et semblait qu'elle-même en fut coupable tant elle s'exprimait avec retenue et modération. Par cette façon d'agir, elle imprimait une telle lumière à l'âme sur la grandeur de sa faute, tel désir de travailler pour en sortir, et communiquait une si grande grâce pour cet effet que souvent une de ses répréhensions servait pour toute la vie.

Aussi inspirait-elle à ses filles autant d'amour que de vénération et, quant aux fruits de sa conduite, il me suffira de dire que presque toutes les grandes Carmélites françaises de son temps passèrent par ses mains. Je n'en citerai qu'une seule, cette Catherine de Jésus, dont elle écrivit plus tard la sainte vie.

C'est ainsi que, tout naturellement, elle se trouva appelée, pendant son deuxième priorat au Carmel de l'Incarnation, à diriger en fait, auprès de supérieurs tels que le Cardinal de Bérulle et le P. Gibieuf, l'ensemble des Carmels français. Elle n'y connut pas de petites épreuves, surtout après la mort de Bérulle, en 1629. Celle qui n'avait jamais eu d'autre ambition que d'être la dernière de toutes, se vit accusée de brigue, même par des personnes de grande piété, et elle eut en particulier de grosses difficultés avec l'admirable Condren, deuxième général de l'Oratoire. Ce n'est pas ici le lieu de revenir sur ces fâcheux malentendus, sinon pour remarquer que Dieu fit éclater en cette circonstance la vertu de sa servante, et que tout, finalement, rentra dans l'ordre, sans que la charité en ait été blessée.

Mais l'influence de Madeleine de Saint-Joseph s'étendait bien plus loin que la clôture du Carmel. Rue Chapon ou faubourg Saint-Jacques, les plus grands personnages de l'époque venaient chercher auprès de la sainte prieure des avis et des consolations. Marie de Médicis lui avait

voué une respectueuse amitié, que partageaient ses filles, dont l'une, cette Henriette-Marie de France, qui nous est surtout connue par l'Oraison funèbre de Bossuet, fut reine d'Angleterre, tandis que l'autre devenait reine d'Espagne. Avec un tranquille courage, Madeleine de Saint-Joseph, bravant les foudres du Cardinal, continua dans le malheur à Marie de Médicis l'amitié qu'elle lui avait vouée dans la bonne fortune. Nous la voyons mêlée, malgré elle, à toutes les grandes affaires du temps, non pour y chercher des avantages temporels, mais parce qu'elle croit que le service de Dieu l'exige. En 1628, au moment du siège de La Rochelle, tout le Carmel de l'Incarnation est en prières pour obtenir de Dieu qu'Il fasse réussir l'entreprise. Plus tard, les mêmes prières se renouvelleront lorsqu'on pourra craindre un nouvel assaut des Turcs contre l'Italie et Malte; et encore en 1636, lorsque les Espagnols prirent Corbie. On dirait qu'elle porte la charge de toute la chrétienté. Le chancelier Michel de Marillac n'a pas de plus intime confidente que la prieure de l'Incarnation. On peut apprécier diversement le rôle historique de ce personnage; on ne peut nier qu'il fut un parfait homme de bien et un grand chrétien. Madeleine de Saint-Joseph ne craignit pas de prendre part à sa disgrâce, après la Journée des Dupes, comme elle le faisait pour la Reine-Mère, et elle eut la consolation de faire inhumer ses restes dans la chapelle du couvent. Car il semble que le terrible Cardinal ait été lui-même subjugué par la sainteté du Carmel, dont il était devenu protecteur après la mort de Bérulle. Du reste, les Carmélites étaient appuyées auprès de lui par sa propre nièce, Mme de Combalet, qui n'avait pas pu demeurer dans le cloître, mais faisait à l'Incarnation des séjours fréquents et prolongés. C'est merveille de voir comme, en ces années orageuses, des filles retirées au saint désert pouvaient encore agir sur le monde.

*
* *

Merveilles de nature et de grace

Leur principale action, la plus secrète, mais aussi la plus efficace, fut d'ailleurs une action de prière et de renoncement. Si Madeleine de Saint-Joseph parut grande aux yeux du monde, c'est parce qu'elle était grande devant Dieu. Grâce à la diligence des Carmélites de Clamart, nous pouvons à présent nous faire une idée de sa vie spirituelle, et l'abbé Bremond n'aurait plus lieu d'écrire : « Sous le voile assez épais qui nous la dérobe, on entrevoit des merveilles de nature et de grâce, la sainteté la plus attachante. » Nous faisons mieux qu'entrevoir. Toutefois, une difficulté subsiste, qui n'est pas mince. La voie de Madeleine fut une voie toute droite et unie. Depuis la petite enfance, elle s'élève à Dieu d'un mouvement très pur et qui ne paraît pas avoir connu de reprises. Je ne veux pas dire que les épreuves réservées par Dieu à ceux qu'Il aime d'un amour particulier lui aient été épargnées. Tout au contraire. J'ai déjà fait allusion aux contradictions qu'elle rencontra dans la conduite du Carmel, contradictions d'autant plus crucifiantes qu'elles venaient de personnes vertueuses. Les deuils et les afflictions manquent si peu dans la vie de Madeleine que ses biographes ont pu y consacrer un chapitre entier. Mais, en outre, elle a souffert de très bonne heure dans sa santé, au point de craindre un instant que sa débilité physique ne lui fermât les portes du Carmel. Ses dernières années semblent n'avoir été qu'un long martyre, subi avec une admirable patience. Voici ce que nous en dit Agnès de Jésus-Maria :

> Elle avait mal quasi par tout le corps; premièrement une violente douleur de tête, des maux d'estomac très grands, des maux d'yeux extrêmement sensibles, des fluxions sur les épaules et sur les bras, une sciatique, des fluxions sur les jambes et sur les pieds, et les dernières

années de sa vie elle y avait aussi souvent de grandes (*sic*) érésipèles, qui la réduisirent enfin à ne pouvoir quasi plus marcher, ce qui lui augmentait encore ses autres maux. Les quatre dernières années, elle avait quasi toujours une toux fort violente; quelquefois un grand dégoût... Elle ne se pouvait chauffer sans en recevoir incommodité, de sorte qu'elle souffrait extrêmement par le froid, qui augmentait fort ses fluxions; et l'été, elle souffrait aussi beaucoup du chaud, étant replète et si faible qu'à peine elle se soutenait. Bref elle avait tant de maux, qu'après en avoir dit ceci, je suis assurée qu'elle avait encore plusieurs autres incommodités; et elle disait elle-même en se récréant qu'elle en avait de tant de sortes que si elle les eût toutes dites, il eût semblé d'une fable.

Ceci n'était rien encore au prix des peines intérieures. A plusieurs reprises, elle fut prévenue par Notre-Seigneur lui-même qu'elle était destinée à beaucoup souffrir. Et c'est ici que nous retrouvons en Madeleine de Saint-Joseph la vraie fille de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix. Le principe de ces souffrances purificatrices était en effet la claire vue de son indignité personnelle par opposition à la sainteté de Dieu. « Dieu m'a montré, écrivait-elle, qu'il m'ôtait la complaisance vers moi, c'est-à-dire que je ne pourrais plus trouver de repos ni de satisfaction en moi-même ». Et ailleurs :

> Nous ne savons pas ce que nous devons à Jésus-Christ pour nous avoir délivrés de la tyrannie du péché, qui est un joug intolérable, parce que, par notre naissance malheureuse, nous avons une si grande et si furieuse inclination au mal, et tout ce qui est en nous, et au corps et dans l'âme, nous y porte avec une telle impétuosité que, par nos propres forces, il nous serait impossible d'arrêter ce torrent. Dieu m'a fait voir la malignité de l'être humain corrompu par le péché; cet être malin est aussi mauvais que les démons, et j'ai vu avec tremblement ce que je serais si Dieu me laissait à mon être mauvais.

Et si elle a subi quelques violentes tentations, ce fut,

semble-t-il, du côté de l'espérance. Elle avait ressenti, dès ses premières années, la crainte de la mort, en considération du Jugement. Et voici ce que, au témoignage d'une religieuse, disait d'elle le Cardinal de Bérulle, l'homme au monde qui, sans doute, a le mieux connu sa vie intérieure :

> M. le Cardinal de Bérulle nous dit une fois, parlant de notre bienheureuse Mère,... que c'était une âme très éminente en sainteté, mais qui avait une fort basse estime d'elle-même et était très petite à ses propres yeux; que Jésus-Christ tenait une voie de très grande rigueur avec cette sainte âme, lui cachant la grandeur de son œuvre et de son dessein sur elle; mais qu'elle ne laissait pas de s'y conformer avec une exacte fidélité et une sainte simplicité, se rendant entièrement aux voies de Dieu sans nul détour ni retour vers elle-même, et qu'en cela, sa grâce honorait et imitait, en quelque sorte, celle de la Sainte Vierge à l'égard du mystère de l'Incarnation et de sa divine maternité, à laquelle elle se rendait dans une simplicité divine, sans réflexion sur sa voie ni application à ce que Dieu voulait opérer en elle. Ce grand serviteur de Dieu nous a aussi dit qu'il savait de cette bienheureuse des choses si saintes, et des effets si admirables que la grâce produisait en elle, que la terre n'était pas digne de les connaître et qu'elles ne seraient jamais révélées que dans le ciel.

Et dans les papiers de Bérulle, on a trouvé cette note écrite de sa propre main :

> « Dieu se réserve la connaissance de l'état où il tient cette âme, et même la plus grande partie des choses saintes et divines qui se passent en elle lui seront cachées jusqu'à la mort. »

Pourtant, quelles qu'aient été ces terribles épreuves, devant lesquelles les mots humains sont tout impuissants, il reste que la voie de la Vénérable Madeleine de Saint-Joseph fut une voie toute droite, parce que ce fut la voie de l'abandon et de la soumission parfaite. A aucun

moment, on n'aperçoit en elle la moindre velléité, je ne dis pas de révolte, mais seulement de résistance. Dieu fait d'elle ce qu'il lui plaît. Qu'il s'agisse de contradictions extérieures, de peines corporelles ou de tribulations intérieures, c'est toujours la même acceptation amoureuse. S'il lui échappe une plainte, elle la réprime aussitôt comme un grave manquement. Et nos regards humains distinguent mal le progrès qu'elle dut accomplir de la naissance à la tombe. La jeune fille qui tenait la maison de son père, à Fontaines et à Tours, nous semble aussi parfaite que la vieille Carmélite accablée d'infirmités, qui attend la mort avec un mélange inexprimable de désir et de crainte. Ce n'est pourtant là qu'une apparence qu'il faudrait percer. Mais la Vénérable a été très sobre de révélations sur elle-même. Ce que nous voyons, c'est la plus exacte parmi les filles de sainte Thérèse. Obéir à la règle jusque dans ses moindres prescriptions, c'est obéir à Dieu lui-même. Elle le fait avec une telle simplicité qu'il semble ne lui coûter aucun effort. Cependant, elle se cache, et ne souhaite que d'être la dernière, et celle qu'on ne remarque jamais. Malgré elle, la sainteté éclate sur son visage, et ce lui est une confusion de plus. Nous ne saurons jamais sans doute tout ce qu'elle a souffert pour avoir été aimée et admirée par tous ceux et toutes celles qui l'ont approchée. Elle dissimule ses pénitences, la discipline garnie de clous ou d'épingles crochues dont elle se sert, sa paillasse qui n'a presque plus de paille, et s'il arrive par hasard qu'elle soit découverte, elle s'excuse avec confusion. L'oblige-t-on, pour sa santé, à quelques adoucissements, elle est prise entre l'esprit d'obéissance et le désir de mortification. Les seules fautes, sans doute, que l'on serait en droit de lui reprocher, sont d'avoir abusé d'elle-même sans mesure. Mais elle savait bien ce qu'elle faisait, et que sa conduite avait un autre garant que le jugement des hommes.

Elle fut, en effet, avant tout, une âme contemplative. Dès sa jeunesse, et bien avant son entrée au Carmel, qui

fut relativement tardive, elle avait reçu d'insignes grâces d'oraison.

C'est ainsi qu'elle fut surprise un jour par une dame de sa connaissance dans la chapelle du Plessis (l'une des résidences de sa famille); elle était à genoux devant une figure du Christ au tombeau, légèrement appuyée contre le mur, la tête inclinée, les mains jointes et étendues. La visiteuse, émerveillée, la contempla deux heures et essaya en vain, durant ce temps, de lui faire retrouver l'usage de ses sens. Une autre fois, pendant qu'elle visitait une malade pauvre, Dieu, voulant sans doute montrer combien sa charité lui était agréable, fondit à l'improviste sur son âme et la tint dans une longue extase. Elle avait justement amené avec elle ce jour-là, comme elle le faisait souvent, sa cousine de Freschine. La pauvre petite, voyant Madeleine en cet état, « crut qu'elle était morte ou bien proche de mourir; elle la pleura amèrement, et lorsqu'elle la vit revenir, elle en eut autant d'étonnement que de joie ».

Ces manifestations extraordinaires se poursuivirent au moins pendant la première partie de sa vie religieuse, notamment lors de son premier priorat à l'Incarnation, à Lyon et pendant son séjour au Petit Couvent de la rue Chapon. La Vénérable s'efforçait, dans la mesure où cela lui était possible, de dissimuler à ses filles les grâces dont elle était l'objet, de telle sorte que nous en ignorons certainement une grande partie. Nous avons cependant là-dessus quelques témoignages, entre lesquels je choisis presque au hasard. Voici, par exemple, celui de Catherine du Saint-Esprit :

Les premières années de sa charge, elle était souvent prévenue de Dieu par des effets fort intérieurs en tout temps, allant et venant. Les Sœurs, qui ne pouvaient pas voir cela, se rencontraient souvent à lui venir parler durant ce temps-là. Elle dit un jour à une à qui elle était familière : « Si on me laissait seulement un *Pater* pour me rendre dans l'occupation qui se présente! Mais je n'ai pas le temps! » Comme elle était si dégagée de toute chose,

elle se rendait à la charité sans rien faire paraître de ce qu'elle avait au-dedans. L'un des Révérends Pères supérieurs (c'était M. de Bérulle), qui savait son état intérieur, disait que, sans la grande nécessité qu'il y avait qu'elle fut en charge, il ne l'eût jamais permis, afin de lui laisser tout le temps pour se rendre dans les grands effets qu'elle portait de Dieu.

Il semble que, vers la fin de sa vie, ces ravissements aient été plus rares. Mais on a toutes raisons de penser qu'elle était alors si continuellement abîmée en Dieu que la contemplation, devenue habituelle, ne se manifestait plus par aucun signe extérieur. Du reste, elle fut toujours favorisée de communications surnaturelles, dont la plus fameuse est celle qui se produisit dans la nuit du 7 au 8 octobre 1627. Les Anglais, venus au secours des Rochelois, avaient débarqué dans l'île de Ré, et ils serraient de très près le fort Saint-Martin, de la conservation duquel dépendait la possibilité d'assiéger La Rochelle.

La Bienheureuse, touchée sensiblement des malheurs qu'eût pu causer cette perte, se résolut de faire un puissant et dernier effort pour obtenir de Dieu ce qui ne semblait plus dépendre ni de la prudence, ni de la valeur des hommes. Dans ce pieux dessein, elle fit dresser... au chœur... un petit autel où elle fit mettre des reliques et le tableau de sa sainte patronne, qu'elle pria avec une ardeur incroyable d'être en cette occasion l'avocate de l'Église et de la France. Elle passa la nuit en ce lieu sacré avec la communauté, qu'elle sépara en trois troupes ; et les unes en suite des autres faisaient quelques pénitences pendant que le reste priait. Ces soins ne furent pas vains... car cette même nuit..., le vent changea tout d'un coup lorsqu'on s'y attendait le moins ; le fort, qui ne pouvait plus tenir que jusqu'au lendemain, fut secouru miraculeusement, et peu après les Anglais furent chassés de l'île par une défaite entière... Ses Sœurs, en ayant appris la nouvelle, lui dirent qu'assurément elle savait quelque chose de ce qui était arrivé dans le temps qu'elle avait veillé ; à quoi elle répondit fort humblement, mais d'un visage où

la joie paraissait une reconnaissance merveilleuse envers l'Auteur de tout bien : « Je ne suis point prophète; mais rendons de tout cœur les grâces très humbles que nous devons à Dieu. »

Il ne convient pas, d'ailleurs, de s'arrêter outre mesure à de pareils faits dont sa vie fut remplie, beaucoup plus, certainement, qu'elle ne le laissa paraître. Les apparitions d'âmes bienheureuses sont innombrables; on note plusieurs cas de guérisons miraculeuses, et peut-être un fait de bilocation. Elle dut également soutenir contre le démon qui, ne pouvant la tenter, cherchait à l'effrayer, des combats nombreux et rudes...

Je le répète, tout ceci est l'accessoire. Malheureusement l'essentiel est ce qui ne peut pas être dit. Pourtant, je voudrais extraire, avant de terminer, des rares écrits de la Vénérable, quelques textes qui nous permettent d'entrevoir l'ineffable mystère de son union à Dieu :

Les opérations de Dieu en mon âme sont si intimes, et l'amour — au moins ce que j'appelle ainsi — est si secret, que je dis quelquefois : Amour, vu que vous êtes si puissant, comment opérez-vous avec si peu de bruit? Comment êtes-vous si caché? Comment est-ce qu'on vous peut nommer, sinon que vous-même formiez dans l'âme ce nom d'amour, sans qu'elle ait autre connaissance? Mais il la laisse bien peu parler, parce qu'il faut qu'elle meure. Et il semble que sans cesse mon âme ne fasse autre chose, et que tout me serve à cela, c'est-à-dire à mourir. C'est pourquoi, quand j'entends dire qu'on est consolé ou qu'on affectionne quelque créature, je pense : Hélas! comment se pourrait-il faire? Les bons et les mauvais doivent tous mourir en moi. Comment pourrait mon âme rechercher ce qu'il lui faut à l'heure même perdre? Mais Dieu, pour maintenant, a soin de m'en donner l'usage nécessaire. Et lorsqu'il me vient la vue de quelque besoin de communication, je le laisse à Dieu, ne m'en chargeant la mémoire ni la pensée, mais je me souviens seulement qu'une *seule chose est nécessaire*. — Le 15 septembre 1619, jour de la grande sainte Catherine de Gênes, il me fut montré que

toutes les choses qui m'arrivaient étaient opérées par une présence de Jésus-Christ, qui était en moi d'une manière particulière depuis quelques années; et je vis lors Jésus-Christ en moi comme source de vie. — Dieu me fit voir un jour quelque chose de lui comme vie éternelle, et qu'il avait en lui une qualité qui opérait mort en la créature, nonobstant qu'il soit vie éternelle. Notre-Seigneur me montra aussi l'état d'une âme au-dessus d'elle, et Dieu tira la mienne en une simplicité si grande et si éloignée de son action que cela était épouvantable à la nature.

C'est alors sans doute qu'elle écrivit plusieurs fois de sa main ces paroles de l'Apôtre : *La parole de Dieu est vive et efficace, elle est plus pénétrante qu'un glaive qui tranche des deux côtés, et elle atteint jusques à la division de l'âme et de l'esprit, des nerfs et des moelles.*

Je terminerai enfin sur ce beau texte, qui contient, il me semble, tout l'esprit du Carmel, et en même temps l'essence de cette école spirituelle française, dont Bérulle fut le flambeau, mais dont une âme comme celle de la Vénérable Madeleine de Saint-Joseph est certainement une des fleurs les mieux odorantes :

Vous me demandez quelle doit être la vie des Carmélites? Je vous répondrai que nous devons désirer qu'elle soit conforme à celle des saints dans le ciel. Les saints contemplent toujours la face de Dieu et celle de Jésus-Christ, son Fils, qu'il a envoyé. En cela consiste la vie éternelle, selon que le même Fils nous l'apprend. Nous devrions faire le même en la terre, s'il était possible; et parce que la corruption du corps qui appesantit l'âme ne le permet pas, nous en devons au moins approcher autant que cela se peut. Nous devons sans cesse regarder Notre-Seigneur Jésus-Christ; et comme nous ne le pouvons pas voir dans sa gloire et dans ses grandeurs, ainsi que les saints le voient dans le ciel, nous le devons contempler et adorer dans son abaissement et dans les mystères de sa sainte Humanité. Vous les trouverez tous dans celui qui est l'abrégé de ses merveilles, et où il a daigné se renfermer pour nous tenir fidèle compagnie jusqu'à la consomma-

tion des siècles, pour nous associer à tout ce qu'il rend à son Père, pour y recevoir les hommages que nous devons à sa Personne très sainte et à tous ses états, et pour produire dans nos âmes les effets de grâce qui leur sont propres et qui nous rendent dignes de les honorer véritablement. Car, comme vous savez, nous ne pouvons honorer Dieu, nous ne pouvons honorer Jésus-Christ, qui est Dieu comme son Père, d'une manière véritable et qui soit digne d'être reçue de lui, que par ce que nous recevons de lui-même. Demandez donc au Père qu'il vous tire à son Fils, et demandez au Fils qu'il vous donne une participation de lui qui porte sans cesse votre esprit, votre cœur et tout ce que vous êtes à le contempler, à l'aimer, à l'imiter et à adorer son Père avec lui et comme quelque chose de lui, *en esprit et en vérité*, selon qu'il le demande de nous.

*
* *

Il faut remercier les religieuses du Carmel de l'Incarnation de Clamart d'avoir ressuscité pour nous la figure de leur première prieure française. En y apportant le soin minutieux qu'elles y ont mis, elles n'ont pas seulement servi sa mémoire et la gloire de leur Ordre; elles nous ont fait entrevoir une fois de plus les merveilles de l'amour divin dans les âmes, et je ne doute pas qu'un livre comme celui-ci, un exemple tel que celui-là ne soient de nature à pousser sur le chemin de la perfection, dans le monde aussi bien que dans les cloîtres, les âmes généreuses qui soupirent après les fontaines d'eau vive. Quand on a tourné la dernière page, c'est une action de grâces qui spontanément monte du cœur aux lèvres vers Dieu, qui a fait de si grandes choses.

JACQUES MADAULE.

Sainte Thérèse d'Avila [1]

Le désir de la mort

Je me dis quelquefois que, si cela continue, le Seigneur permettra que j'y laisse enfin la vie... Tout mon désir est alors de mourir. Je ne me souviens plus du purgatoire ni des grands péchés par lesquels je me suis rendue digne de l'enfer. Cette soif de voir Dieu me fait oublier tout le reste, et ce désert, cette solitude, me paraissent préférables à toutes les compagnies du monde.

(*Vie par elle-même*, ch. xx, Éd. crit. Silverio de santa Teresa, I, p. 151; tr. fr., t. I, p. 250) (2).

Ah! quel supplice pour une âme élevée à cet état, que l'obligation de traiter avec le monde! de voir de ses yeux la pitoyable comédie de cette vie! de passer son temps à prendre soin de son corps, à dormir, à manger! Tout l'excède. Elle ne sait comment fuir; elle se voit enchaînée, prisonnière. Comme elle sent vivement la captivité où nous tient le corps. Et la misère de cette vie!

(1) On trouvera ci-dessous des passages de la *Vie par elle-même*, des *Relations* et du *Château*. Nous utilisons la traduction des Carmélites de Paris. La progression, déjà sensible dans les divers textes de la *Vie par elle-même*, l'est davantage encore dans ceux du *Château*, dont les derniers traduisent une expérience plus sublime que ceux de la *Vie*, écrite beaucoup plus tôt.

(2) Cf. la relation d'Isabelle de Saint-Dominique sur cette douloureuse extase d'impatience de mourir.

Comme elle comprend saint Paul suppliant Dieu de l'en délivrer! Elle joint ses clameurs aux siennes, elle implore de Dieu sa liberté. La véhémence (de ces désirs) devient telle, que souvent l'âme paraît sur le point de s'échapper du corps pour saisir cette liberté qu'on lui refuse. Elle se regarde comme vendue sur une terre étrangère, et ce qui l'afflige le plus, c'est de trouver si peu d'âmes qui unissent leurs plaintes et leurs supplications aux siennes. C'est de voir que la plupart des hommes n'aspirent qu'à vivre encore. Oh! si nous étions détachés de tout, si nous ne mettions notre joie en rien de ce qui est ici-bas, comme la crainte de la mort serait tempérée par la douleur de vivre loin de Dieu, par le désir d'entrer en possession de la vie véritable.

Je me dis quelquefois : si une créature telle que moi, dont la charité est si tiède, et dont les œuvres rendent le vrai repos si incertain, éprouve cependant, grâce à cette lumière dont Dieu l'a éclairée, une douleur si vive de se voir retenue dans l'exil, que ne devaient pas éprouver les saints! Que ne devaient pas souffrir un saint Paul, une Madeleine, et bien d'autres, chez qui le feu de l'amour de Dieu était si ardent! Sans doute, leur vie était un martyre continuel.

Ce qui me soulage, ce qui me console un peu, me semble-t-il, c'est de communiquer avec des personnes en qui je trouve les mêmes désirs, mais j'entends des désirs soutenus par des œuvres.

(*Vie*..., ch. xxi, Éd. crit., I, pp. 161-162; tr. fr., t. I, pp. 267-268.)

Je me sentais mourir du désir de voir Dieu et je ne savais où chercher la vie dont j'avais soif, si ce n'est dans la mort.

(Ch. xxix, Éd. crit., I, p. 231; tr. fr., p. 374.)

A présent (les souffrances) me semblent la seule raison de l'existence, et je ne demande rien à Dieu avec autant

d'ardeur. Je lui dis quelquefois du fond de mon cœur : Seigneur ou mourir, ou souffrir. Je ne vous demande pas autre chose. C'est avec un sentiment de joie que j'entends sonner l'horloge dans la pensée qu'une heure de ma vie vient de s'écouler et qu'en conséquence je suis un peu plus proche du moment de voir Dieu. D'autres fois, au contraire, je me trouve dans une disposition où je ne répugne point à vivre et où je n'ai pas envie de mourir...

(Ch. XL, Éd. crit., pp. 366-367; tr. fr., t. II, p. 153.)

Ces désirs de la mort, si ardents, si impétueux, m'ont quittée spécialement depuis le jour de sainte Madeleine, où je me suis résolue à vivre de bon cœur afin de beaucoup servir Dieu. Parfois, cependant, le désir de la mort me presse encore à tel point que, j'ai beau faire effort, je ne puis m'en défaire.

(*Relation* XXI, Ed. crit., II, p. 54; tr. fr., *Relation* XVIII, t. II, p. 240.)

O mon Seigneur! mon Trésor! Comment voulez-vous qu'on aime une si misérable vie? Pour ne pas désirer, pour ne pas demander d'en sortir, il ne faut rien moins que l'espérance de la perdre pour vous, ou du moins de l'employer tout de bon à votre service, et par-dessus tout, il faut l'assurance que c'est bien votre volonté qui nous y retient. S'il en est ainsi, ô mon Dieu, eh bien! soit, mourons avec vous, comme disait saint Thomas.

(*III*[es] *Demeures*, ch. I, Éd. crit., IV, p. 32; tr. fr., p. 77.)

Du dégoût que lui inspire tout ce qui est du monde, naît pour l'âme un désir extrêmement douloureux d'en sortir. Le seul adoucissement qu'elle trouve à sa peine, c'est la pensée que Dieu veut qu'elle reste encore en cet exil. Mais cela ne suffit pas, car l'âme, malgré tous les avantages que j'ai énumérés, n'est pas encore aussi parfaitement soumise à la volonté de Dieu qu'elle le sera plus tard. Elle se résigne cependant, mais avec une peine

très vive, avec bien des larmes. Elle ne peut faire plus parce qu'elle n'a pas reçu davantage. Cette peine se fait sentir à elle plus ou moins, chaque fois qu'elle se met en oraison. Peut-être procède-t-elle de la douleur profonde qu'elle éprouve en voyant combien Dieu est offensé, et combien d'âmes le perdent...

(*V^es Demeures*, ch. II, Éd. crit., pp. 81-82 ; tr. fr., p. 145.)

Des grâces si élevées font naître en l'âme un désir si intense de posséder celui qui l'en gratifie, que la vie pour lui n'est plus qu'un martyre, mais un martyre délicieux. Sa soif de la mort est inexprimable. Aussi est-ce avec larmes qu'elle demande continuellement à Dieu de la tirer de cet exil. Tout ce qu'elle y voit lui pèse. La solitude la soulage bien un peu, mais sa peine ne tarde pas à revenir.

(*VI^es Demeures*, ch. VI, Éd. crit., p. 136 ; tr. fr., p. 218.)

Je connais une personne qui désirait mourir, non seulement pour voir Dieu, mais encore pour être délivrée de la peine continuelle que lui causait la vue de son ingratitude envers Celui qui s'était montré et devait se montrer encore si libéral à son égard. Elle ne croyait pas que les iniquités d'aucune créature pussent égaler les siennes...

(*VI^es Demeures*, ch. VII, Éd. crit., p. 146 ; tr. fr., p. 229.)

L'entendement conserve toute sa vivacité pour comprendre avec combien de raison l'âme s'afflige d'être séparée de Dieu ; et le Seigneur y ajoute encore par une connaissance de lui-même très pénétrante, qui porte la douleur de l'âme à une intensité telle qu'on en vient à jeter de grands cris.

Toute patiente qu'elle est, et habituée à endurer de violentes douleurs, la personne dont je parle ne peut alors s'en défendre parce que, je le répète, la douleur dont

il s'agit réside, non dans le corps, mais dans l'intime de l'âme. Cette personne reconnut par là combien les douleurs de l'âme sont plus terribles que celles du corps. Il lui fut montré aussi que les tourments des âmes dans le purgatoire sont de la nature de celui-ci, et que leur séparation d'avec le corps ne les empêche pas de souffrir beaucoup plus qu'on ne peut souffrir dans ce monde avec son corps.

Pourquoi cette âme ne se conforme-t-elle pas à la volonté de Dieu, elle qui lui est si parfaitement soumise? Je réponds que, jusqu'ici, elle le pouvait et c'est ce qui lui permettait de supporter l'existence. A l'heure qu'il est, non, elle n'est plus maîtresse de sa raison et ne peut plus penser à autre chose qu'au juste motif qu'elle a de s'affliger. Séparée de son souverain bien, pourquoi voudrait-elle vivre? Elle éprouve le sentiment d'une solitude étrange; nulle créature sur la terre qui soit capable de lui faire compagnie, et les habitants du ciel, sauf Celui qu'elle aime, ne le pourraient pas davantage, je crois, dis-je, que tout la tourmente.

Elle est comme une personne suspendue en l'air. La terre ne lui offre pas de point d'appui et elle ne peut pas s'élever vers le ciel. Elle est consumée par la soif et il lui est impossible d'atteindre à la source. Cette soif est intolérable : elle est telle que rien ne peut l'étancher, si ce n'est l'eau dont Notre-Seigneur parlait à la Samaritaine, et, d'ailleurs, l'âme n'en veut pas d'autre. Mais cette eau, on la lui refuse...

(*VI^es Demeures*, ch. XI, Édit. crit., pp. 174-175; tr. fr., pp. 268-270.)

L'âme, comme vous avez vu, se meurt du désir de mourir, et ce désir monte à tel excès qu'elle semble réellement sur le point d'abandonner son corps. Alors il lui arrive quelquefois d'éprouver une véritable frayeur, et elle voudrait voir diminuer son tourment, afin de ne pas mourir.

Il est manifeste que cette faiblesse procède de la faiblesse naturelle ; car, par ailleurs, son désir ne l'abandonne point et, en même temps, rien ne peut la délivrer du martyre qu'elle endure, jusqu'à ce que le Seigneur lui-même y mette un terme.

D'ordinaire, il le fait au moyen d'une grande extase ou de quelque vision par laquelle le vrai Consolateur console et fortifie l'âme afin qu'elle se résigne à vivre aussi longtemps qu'il le voudra.

Ce martyre est douloureux, mais il laisse dans l'âme des effets admirables...

(*VI^es^ Demeures,* ch. xi, Éd. crit., pp. 177-178 ; tr. fr., pp. 272-273.)

Mais voici ce qui me surprend le plus. Vous avez vu les tourments et les désolations que causait à ces âmes le désir de mourir pour aller jouir de Notre-Seigneur.

Maintenant elles ont une telle soif de le servir, de lui faire donner des louanges, de travailler si elles le pouvaient à l'avancement spirituel de quelques âmes, que non seulement elles ne souhaitent pas la mort, mais elles désirent vivre de longues années au milieu des plus sensibles épreuves afin que le Seigneur en soit tant soit peu glorifié. Fussent-elles assurées qu'à la sortie du corps, elles iront jouir de Dieu, elles n'en seraient pas touchées. Songer à la béatitude des saints ne les émeut pas davantage, elle ne fait pas l'objet de leurs désirs. Leur béatitude, elles la trouvent à venir en aide au Crucifié, surtout lorsqu'elles voient à quel point on l'offense et combien sont rares ceux qui cherchent véritablement sa gloire, dans un entier détachement de tout le reste.

Quelquefois, il est vrai, perdant tout cela de vue, elles sont de nouveau saisies des plus tendres désirs de posséder et de quitter l'exil, surtout lorsqu'elles considèrent le peu qu'elles font pour lui ; mais elles rentrent aussitôt dans leur première disposition.

Voyant qu'elles jouissent sans cesse de sa présence,

elles se contentent de ce bonheur et offrent à sa Majesté l'acceptation de la vie comme le sacrifice le plus coûteux qu'elles puissent lui présenter. La mort ne leur inspire aucun effroi. Elles l'envisagent comme un suave ravissement. Celui qu'allume en elles les désirs accompagnés d'un tourment si extrême les remplace par ceux dont j'ai parlé. Louange et bénédiction sans fin lui soient rendues!

(*VII*[es] *Demeures*, ch. III, Éd. crit., pp. 194-195; tr. fr., pp. 295-296.)

D'autres fois, elles appellent la fin de leur vie, afin de se voir en sûreté; mais aussitôt l'amour qu'elles ont pour Dieu leur fait souhaiter, ainsi que je l'ai dit, de vivre encore afin de le servir, et elles s'en remettent à sa miséricorde de tout ce qui les concerne...

(*Ibid.*, Éd. cr., p. 199; tr. fr., p. 302.)

BILLET D'APOSTOLUS

Une expérience de retraite active

Il vient de m'être donné de prendre part à une retraite de jeunes qui fut pour moi une révélation. Tout le monde connaît le fonctionnement de ces retraites classiques qui consistent à s'enfermer quelques jours dans une maison religieuse pour y entendre trois ou quatre instructions quotidiennes d'un prêtre, que l'on médite dans les intervalles libres : journées fécondes, où l'on refait le point, où l'on remet sa vie en face de Dieu... Il a semblé, toutefois, aux responsables de la retraite dont je parle, qu'une organisation plus souple, moins austère, plus adaptée aussi aux conditions de vie spirituelle dans le monde moderne, séduirait davantage des jeunes dont les vingt ans s'accommodent mal d'une vie sédentaire de toute une semaine, d'une attitude uniquement réceptive, et que la réflexion soutenue, un trop grand effort de recueillement, lassent vite.

Après deux ou trois années de tâtonnements, on est enfin parvenu à la mise au point que je vais décrire, et qui a permis de réaliser une telle atmosphère de prière

et de fraternité chrétienne entre les participants, y compris le prêtre, que celui-ci, spontanément, déclarait avoir rarement vu pareil spectacle.

Disons tout d'abord que les retraitants en question appartiennent à un milieu social homogène. Une partie d'entre eux se connaissaient plus ou moins avant la retraite; mais les « nouveaux » furent tout de suite à l'aise, et quand on se quitta, au bout de six jours, tous se sentaient profondément frères dans le Christ.

*
* *

Au nombre d'une douzaine (l'année précédente une quinzaine; l'an prochain nous serons vingt) nous couchions dans un vaste dortoir, ce qui permettait de *rester ensemble* tout en réalisant un certain isolement par l'éparpillement des lits. (Cet aspect d'unité communautaire sera d'ailleurs une des idées directrices de cette retraite.) Lever à 6 h. 1/4. Toilette, pendant laquelle nous écoutions quelques disques de phono, airs entraînants, comme celui de l'A.C.J.F., *Jeunesse*, que tous reprenaient au refrain, tout en se savonnant vigoureusement... Bien entendu, la plus grande partie du matériel de toilette était mis en commun : tubes de dentifrice, rasoirs, brosses et cirage. (De même d'ailleurs que le matériel de correspondance : papier, enveloppes, cartes postales, timbres...) Chacun se servait comme bon lui semblait. Ces petits détails, insignifiants semble-t-il, ont leur importance dans la formation de l'esprit de communauté fraternelle. A 6 h. 3/4, nous nous retrouvions tous à la chapelle. On commençait par chanter en français un air portant au recueillement et à la ferveur; ensuite, récitation de Prime en français. (La traduction qui se trouve dans les missels romains de Dom Lefebvre est vraiment

belle.) Puis la messe que, serrés près de l'autel autour du prêtre, nous dialoguions, bien entendu. A l'évangile, de l'autel même, le Père nous faisait une petite méditation. Après la messe et l'action de grâces en silence, petit déjeuner, à 8 heures. Trois quarts d'heure de liberté permettant à chacun de vaquer à ses petites occupations personnelles, de parachever sa toilette, de faire son lit, etc... Puis, à 8 h. 3/4, venait l'instruction du Père, exposé dogmatique sur un aspect de la vie intérieure. De 9 h. 1/2 à 10, recueillement, qui permettait à chacun de revoir les notes prises sur son carnet, de les méditer. Puis, de nouveau, rassemblement, pour la dictée, par un camarade, d'un court questionnaire sur lequel chacun allait réfléchir dans un coin du jardin et du parc. (Je n'ai pas besoin de dire, que, le beau temps aidant, toutes les causeries ont pu se faire en plein air.) Voici quel fut, à peu près, le premier questionnaire :

1° *Que pense mon milieu de Dieu?* Pense-t-il à Lui? Le monde a-t-il à se féliciter de la position prise vis-à-vis de Dieu?

2° *Et moi?* Quelle est ma position vis-à-vis de Dieu? Position théorique et position pratique.

3° *Qu'est-ce que Dieu?* Que veut-il de moi? Il est mon Créateur et ma fin; qu'est-ce que cela veut dire? Il est mon Père et mon Ami.

4° *Que devrait être ma vie* si je prenais conscience à fond de ces vérités?

Un autre questionnaire examinait la façon de rendre pleinement féconde, au point de vue spirituel, l'activité professionnelle. Un autre était ainsi posé :

1° *Quelles difficultés* ai-je rencontrées pour ma vie intérieure dans mon milieu (famille, profession, camarades, etc.). — En moi-même?

2° *Quelles solutions* apporter pour faire servir ces difficultés à mon progrès spirituel?

Un autre abordait la question de l'apostolat dans le milieu :

1° *Quelles difficultés* avez-vous rencontrées au point de vue de l'apostolat dans notre milieu? (Ici, énumération des principaux aspects à examiner.)
2° *Comment* concevez-vous cet apostolat? Principes. Moyens.

Chacun répondait *par écrit*, en exprimant surtout son expérience. Bien entendu, nul n'était tenu de répondre à toutes les questions. Au bout de trois quarts d'heure, chacun remettait sa réponse au camarade chargé de faire la synthèse. Celui-ci n'avait rien, d'ailleurs, d'un rapporteur improvisé : avant la retraite, il avait choisi le sujet, établi le questionnaire; il apportait déjà le fruit de plusieurs mois de réflexion. Il s'agissait pour lui, en une demi-heure, de dépouiller les feuilles volantes qu'on lui remettait, de repérer les idées et les passages intéressants et de les insérer dans sa causerie. Exposé qui ne durait pas plus de trois quarts d'heure, et que les auditeurs coupaient de réflexions, de questions. Ce travail en commun fut aussi une des originalités de la retraite; au lieu de laisser les jeunes à eux-mêmes, vaguement désœuvrés en attendant l'heure d'un laïus qu'un seul aurait préparé, il les obligeait à mettre la main à la pâte, les occupait, les amenait à fournir un bel effort de mise en commun spirituelle. Inutile de souligner que le Père, soucieux surtout de favoriser cette activité de chacun et de tous, fit preuve d'une grande souplesse, d'une rare abnégation et d'un admirable effort de charité compréhensive et accueillante. Aussi est-il d'une extrême importance, dans ces sortes de retraite, que le prédicateur soit de ces âmes dont l'humilité n'a d'égale que la charité, préoccupé non

de faire un cours magistral, mais avant tout de *servir* Dieu et les âmes.

A midi moins le quart, on se retrouvait à la chapelle pour s'y recueillir. Midi, déjeuner.

Et voici une autre innovation : chaque jour, de 13 heures à 16 heures, promenade en commun. On partait vers un site dans la campagne, préalablement déterminé : point de vue sur une colline, église située à trois ou quatre kilomètres. Alors, à l'aller les jeunes s'en donnaient à cœur joie : courses libres, conversations à deux ou trois, grimper aux arbres!... Mais l'atmosphère était telle qu'à aucun moment cela ne tourna en dissipations; au contraire, la fraternité y prenait un aspect plus humain encore... Arrivés au but fixé, on disait le chapelet, chaque dizaine aux intentions de nos camarades absents, de nos parents, de notre milieu, etc... Puis venait la dictée d'un questionnaire, comme le matin; chacun s'isolait sur l'herbe pour y répondre, et le tout aboutissait à la synthèse du rapporteur. Souvent, un seul questionnaire suffisait pour la journée : on commençait à y travailler le matin et on achevait sa réponse l'après-midi. Vers 16 h. 30, nous étions rentrés pour goûter. Goûter frugal, agrémenté d'un peu de phono : des disques de Solesmes, ou *Lumen*, commentés brièvement par un camarade, chants repris en chœur... tout cela contribuait à la détente psychologique et physique, et nous mettait dans une extraordinaire atmosphère de joie pure et équilibrée. Déclaration spontanée d'un jeune : « Il faudrait vivre toujours comme cela! »

Vers 17 h. 30, nous nous retrouvions dans un coin du jardin pour méditer sur un passage d'Évangile. Le texte étant indiqué et lu par le Père, on se recueillait un quart d'heure. Puis le Père indiquait les principaux centres d'intérêt et était assez habile pour amener les camarades

à parler, à donner leurs réflexions, à révéler un peu de leur vie intérieure, de leur expérience commençante pour la verser au trésor commun, et s'aider les uns les autres. Là, on atteignit certains jours à une intimité de ferveur recueillie dans la présence du Seigneur qui faisait penser à la vie en commun des premiers Apôtres... Il ne restait plus qu'à aller tout droit à la chapelle où nous chantions un salut avant de souper. Vers 20 h. 30, nous chantions les complies du dimanche, avec, pour terminer, le *Salve Regina*. Là-dessus, après une journée bien remplie, nous allions tous nous coucher.

***

Ce qu'il aurait fallu rendre, c'est le caractère tonifiant, actif, de cette retraite, où, pas une minute, chacun ne fut désœuvré. Et cependant, malgré cette quantité de choses, personne ne fut fatigué : d'abord, à cause de la variété même des exercices, de la part faite aux besoins d'activité physique, de détente psychologique. La prière, la méditation en pleine nature, loin de dissiper, comme on pourrait le croire, prennent un accent de réalisme, une grandeur toute particulière. Et ce réalisme, de même que ce sens de l'humain, cette « incarnation », ne furent pas un des aspects les moins originaux, les moins féconds, de cette retraite. Au lieu de passer brusquement d'une vie dans le monde paganisé à une vie toute spirituelle exaltée d'une façon quelque peu factice, d'où l'on retombe ensuite brutalement dans le monde, nous avons vécu quelques jours de vie pleine, de vie heureuse, à la fois humaine et religieuse. Nous avons tout naturellement appris à fondre ensemble ces deux plans que nous tendons toujours à séparer. Au lieu de « mijoter » chacun

dans son coin, de ressasser ses petites histoires, de tourner autour de soi, nous avons appris à sortir de nous-même, à communier fraternellement dans le Christ, à nous donner les uns aux autres, à reprendre quelque chose du sens « catholique », si affaibli dans notre époque où l'individualisme pénètre jusque dans la vie intérieure des chrétiens eux-mêmes. Nous avons mis en commun notre expérience, nous avons jeté les bases d'une collaboration spirituelle qui va se poursuivre toute l'année avant de nous ramener tous l'année prochaine à revivre ces merveilleuses journées. En effet, une circulante a été créée qui va nous permettre de rester en liaison toute l'année. Un « cahier de spiritualité » circule également entre nous : chacun y écrit ses réflexions, ses expériences...; y recopie des extraits intéressants de ses lectures. Le Père y écrit aussi. Et, de cette façon, les bienfaits de la retraite se prolongent. Chacun ne se sent plus isolé; il sait qu'il travaille obscurément à une grande œuvre, avec ses frères... Et chaque fois qu'il évoque les radieuses journées vécues ensemble, c'est comme une grâce nouvelle qu'il reçoit. Il reprend alors plus allègrement son fardeau de chaque jour, les yeux fixés sur cette Lumière.

APOSTOLUS.

Note. — Un autre aspect de cette mise en commun spirituelle : on a dressé ensemble une liste de livres lus et à lire. Les « anciens » (un ou deux suffisent, mais sont *nécessaires* pour organiser, et surtout servir d'agent de liaison entre les camarades et le prédicateur. Il y aurait beaucoup à dire sur ce point important) — avaient apporté des cargaisons de livres que l'on avait étalés sur des tables. Ainsi les jeunes ont pu les feuilleter et emporter ce qui les intéressait.

Un apostolat de conquête

La jeunesse étudiante chrétienne féminine de l'enseignement primaire supérieur

J.E.C.F. (E.P.S.), initiales mystérieuses pour beaucoup. Traduisons : *Jeunesse Étudiante Chrétienne Féminine* de l'*Enseignement Primaire Supérieur*, mouvement d'Action catholique spécialisée de jeunesse féminine, né en octobre 1930, le premier après la J.O.C.F.

A ce moment-là, aidées par l'abbé Dutil, ancien « primaire supérieur » lui-même, quelques élèves et anciennes élèves de cet enseignement, vivement attristées par la détresse morale et religieuse de leur milieu scolaire, essayèrent de repenser, au contact de l'expérience, les grandes méthodes humaines et chrétiennes, d'un si beau réalisme apostolique, que venait de redécouvrir la J.O.C.

Bien vite, dans ce milieu si abandonné au point de vue religieux, la J.E.C.F. suscita un courant d'enthousiasme et de foi chrétienne, qui, heureusement, ne resta pas superficiel. La J.E.C.F. faisait l'effet, pour ces jeunes filles, d'un phare dans la nuit, c'était le Christ et l'Église qui venaient à elles dans leur vie scolaire.

Dès le début, deux journaux jouèrent un rôle important : *La Jeunesse Étudiante Féminine* (journal de masse) et *Militantes* (bulletin des militantes). Nous ne pouvons nous empêcher de reproduire ce qu'une revue catholique disait de la *Jeunesse Étudiante Féminine* un an après son apparition :

Dans ses colonnes, point de longues considérations, de ces dissertations où s'attardent volontiers de plus jeunes, ou de moins affai-

rées, mais des mots d'ordre clairs et nets, des raisons, des faits, des enquêtes. La présentation typographique, d'un art consommé, met le texte en valeur, souligne et porte jusqu'à vous, par la multiplicité des titres, la visibilité de divers caractères, ce qu'il y a d'essentiel dans un raisonnement, une définition, un bref exposé. En quelques instants, tout est lu, saisi, compris. Ce journal est une réussite. De la première à la dernière ligne, le programme et l'idéal jécistes se présentent sous mille formes.

Mais nos journaux ne faisaient eux-mêmes que traduire un esprit, une mystique, et mettre en œuvre une technique : nous voudrions faire comprendre ici et cet esprit et cette technique. Nous espérons ainsi rendre service à tous les apôtres qui veulent avec nous conquérir au Christ la jeunesse qui monte.

Le milieu « E.P.S. »...

Pour saisir la mystique jéciste, il faut d'abord connaître le milieu primaire supérieur féminin. Sait-on, par exemple, qu'il comprend plus de 100.000 élèves (le secondaire ne semble pas avoir dépassé 80.000), qui se répartissent en 243 Écoles Primaires Supérieures, 820 Cours complémentaires environ (1), et plus de 200 Écoles commerciales et pratiques.

L'intérêt de ce milieu est immense : ces jeunes filles fournissent la totalité des futures institutrices laïques. Nous disons bien « totalité ». En effet, depuis octobre 1934 (ce que beaucoup ignorent), une circulaire ministérielle (qui n'a pas été abrogée) interdit — du moins en droit, car elle n'est pas appliquée partout — l'entrée de l'enseignement officiel primaire à celles qui ont préparé leur brevet supérieur dans l'enseignement libre ou qui ont exercé comme institutrices dans cet enseignement. Toutes les institutrices laïques doivent donc être passées par l'enseignement primaire supérieur au moins trois ou quatre ans avant Normale, six ou sept ans pour le brevet supérieur. On sait d'ailleurs l'influence des

(1) Les Cours complémentaires sont de petites Écoles Primaires Supérieures qui, la plupart, conduisent en trois ans au brevet élémentaire.

institutrices publiques, qui ont en mains la formation de plus des deux tiers des fillettes de France, les mamans de demain. Ce sont aussi ces 100.000 élèves d' « E.P.S. » qui fournissent la majorité des futurs professeurs d'écoles primaires supérieures et d'écoles normales primaires. Quant aux élèves qui ne se destinent pas à l'enseignement, elles s'orientent en grand nombre vers les carrières de fonctionnaires et vers des carrières sociales dont l'importance morale et sociale est presque égale à celle des institutrices.

En un mot, ces 100.000 élèves sont des jeunes filles « à coefficient ». Elles sont les « adjudants du peuple », comme l'a dit un directeur général de l'enseignement primaire. Ceux qui luttent contre l'influence chrétienne savent à quel point l'enseignement primaire supérieur est un des « leviers de commande » pour l'avenir moral du pays. Nous doutons-nous assez de son importance?

Mais est-il possible de le reconquérir au Christ et à l'Église? — Ce milieu est, en effet, très spécial, et très différent du secondaire. Il offre à notre apostolat des résistances qui tiennent à son esprit particulier, au point de vue intellectuel et moral.

... Au point de vue intellectuel.

Au point de vue intellectuel, pour tout résumer en une formule simple et sans doute trop générale : souvent, on en est encore à la mentalité du temps de Renan. La « Science », avec un grand S, doit apporter la solution de toutes les questions morales et religieuses. Aussi, comme méthodes de raisonnement, les élèves qui sortent de ces écoles sont surtout sensibles au raisonnement mathématique ou à la preuve expérimentale sensible.

On y est rarement anticlérical d'une manière grossière, mais on professe un scepticisme profond souvent nuancé de sympathie à l'égard de toutes les formes de vie religieuse, et l'on sait à merveille faire apparaître sur le même plan Bouddha, Jésus et Mahomet.

Il faut avoir lu les manuels en usage dans cet enseignement pour comprendre ce mot d'une directrice à ses nouvelles élèves : « Ici, on perd la foi au bout de trois mois. » Les

cours et les manuels de sociologie insinuent, ou affirment, que le catholicisme n'est qu'une résultante, stade de l'évolution religieuse de l'humanité, le développement de ses dogmes une série d'innovations temporaires, et tout cela semble démontré avec une apparence scientifique remarquable et confirmé avec une telle abondance de faits, que la jeune fille commence par être troublée dans sa foi, essaie de se faire une vie double, sa vie intellectuelle d'une part, et, d'autre part, sa vie religieuse, « ses sentiments » religieux, comme on lui dit à l'école (car on ne parle de la religion que sous cet aspect de « sentiments religieux »). Un jour, cette vie double éclate, et la pauvre enfant constate qu'elle a perdu la foi. Comment voulez-vous que le petit bagage religieux du catéchisme, plus ou moins assimilé, puisse tenir contre la « Science » qu'on lui enseigne et qui, de toutes manières, a l'air de se montrer en contradiction continuelle avec sa foi religieuse?

Comment voulez-vous qu'une jeune fille ne perde pas la foi, lorsque des professeurs, dont elle estime le savoir et l'autorité, viennent lui dire en classe, avec une absence extérieure de parti pris : « Voyez-vous, saint Paul, on est certain de son existence, mais le Christ, on ne sait pas s'il a existé »?

On imagine difficilement la détresse des âmes de ces fillettes et de ces jeunes filles. Il faut en avoir entendu vous dire avec angoisse : « Ah! Monsieur l'abbé, je ne vois plus clair, tout croule, je perds la foi! », pour se rendre compte de la gravité de la situation. Une ancienne E. P. S. nous écrivait :

> Je suis heureuse de voir l'ampleur que prend peu à peu votre mouvement. D'autant plus que l'atmosphère d'une école primaire supérieure où j'étais élève, il y a une dizaine d'annés, m'avait été personnellement très funeste, puisque j'y avais perdu la foi! Et toutes celles qui ont fait cette expérience vous diront comme moi que c'est une chose affreuse! Je remercie donc votre mouvement au nom de toutes celles qu'il empêchera de tomber aussi dans l'athéisme.

Perdre la foi et souffrir de la perdre n'est pas le cas ordinaire, la plupart perdent la foi peu à peu sans s'en rendre compte : au bout de quelques mois, un an, elles se trouvent changées, elles n'ont plus aucune croyance positive, leur idéal religieux s'est volatilisé, et elles s'accommodent de ce nouvel état.

... Au point de vue moral.

Et, à cette situation désastreuse pour la foi, vient s'ajouter le péril moral. Jusqu'à treize, quatorze ans, la fillette est restée sous la chaude influence de l'affection familiale. Elle vient de faire sa première communion, elle a continué à fréquenter les sacrements, elle a même quelquefois été au patronage, et puis, la voilà à l'E. P. S., avec des professeurs nombreux qui remplacent la maîtresse d'école. Elle se trouve isolée, ses compagnes ont changé. Pour les internes, surtout — dans les petites villes, il arrive que plus de la moitié des élèves sont internes — c'est, en plus, l'absence d'affection familiale, et pour toutes, en même temps, c'est le début de l'âge difficile. La fillette rêve, elle lit, en cachette, des livres sentimentaux..., il suffit d'une élève pervertie pour propager les lectures les plus immorales, du Machard, du Margueritte, et pire encore! Elle rêve donc, elle souffre de sa solitude. Son cœur a besoin d'aimer et d'être aimé, et elle est seule.

Alors, c'est pour beaucoup, peu à peu ou brutalement, la dégringolade morale. On commence par des flirts, on finit dans l'impureté. Et cela, disons-le franchement, n'est pas la faute personnelle des directrices ou des professeurs, mais toutes les plus belles leçons de morale laïque sont incapables de remettre « le cœur en place », de l'orienter vers la vraie vie et moins encore de le faire triompher des tentations charnelles. Sauf exceptions, seul le Christ avec ses sacrements peut apporter le remède. Mais alors, quand certaines de ces âmes ont ainsi retrouvé le Christ par la J. E. C. F., quelle transformation! Citons à titre d'exemple cet extrait :

J'étais seule dans la vie... Prise par l'ambiance si douloureuse du milieu où je vivais, je glissais, jour par jour, sur la pente dangereuse. Voilà quatre ans, j'entrais à l'école normale. Je sentais en moi un besoin d'infini et d'idéal, mais la pente était si dure à remonter... Au bout de deux ans, j'étais mise à la porte et je finissais dans une É. P. S. mon brevet supérieur...

Laissez-moi vous demander de m'associer à vous, pour gagner des âmes qui souffrent comme on peut souffrir dans ce milieu déchristianisé.

J'ai un immense désir d'apostolat, et je rêve surtout d'agir sur ce milieu que je connais trop et où il y a tant de bien à faire.

L'attitude du Clergé.

A peu près partout, nous n'avons rencontré que la plus grande sympathie pour la J. E. C. F. Rares sont les cas où l'on se heurte à des oppositions systématiques. Cet apostolat « *ad exteros* » n'est cependant pas compris de tous, certains pensent encore que nos efforts sont ou bien un labeur stérile, ou une sorte de « commerce avec l'ennemi ». Ils se demandent si nous ne faisons pas le jeu de nos adversaires en laissant croire à certains catholiques, par nos succès relatifs, qu'on peut, sans danger pour la foi de ses enfants, les envoyer à l'école officielle.

Controverse d'ordre général dans laquelle nous ne voulons pas entrer ici. Nous renvoyons aux autorités.

Nous prenons l'école officielle, non comme un idéal, mais comme un fait : elle existe et elle existera.

On peut blâmer les parents catholiques d'y envoyer leurs enfants. En attendant qu'ils comprennent autrement leur devoir, ou surtout qu'ils puissent agir différemment, leurs enfants y sont.

Avons-nous le droit de nous désintéresser de ces jeunes âmes? Et, en admettant même qu'aucun père de famille catholique n'envoie plus ses enfants aux écoles officielles, il y aura toujours dans ces écoles les enfants des « autres ».

Ces enfants-là, n'en avons-nous pas aussi la responsabilité? Ne serions-nous donc prêtres que pour un petit troupeau déjà converti? Ne serions-nous donc prêtres que pour « conserver » la religion parmi ceux qui la pratiquent déjà et parmi leurs enfants, et n'avons-nous pas à conquérir toutes les âmes au Christ?

Faire « la part du feu » et se contenter de protéger ce qui paraît le moins exposé n'est pas une méthode chrétienne. La « politique du pire » l'est encore bien moins. N'espérons pas faire sortir le bien de l'excès du mal. Nous n'avons pas à renchérir sur les ennemis de Dieu et à faciliter leur tâche. Nous avons à faire la nôtre partout où le travail s'offre à nous.

Pour ceux qui admettent la nécessité de notre action, d'autres difficultés se présentent. Souvent le prêtre se trouve

comme désarmé devant la mentalité de ces jeunes filles ou devant l'hostilité marquée de la direction de l'école. Ces étudiantes nous prennent pour des retardataires au point de vue scientifique, et pour des « fascistes » ennemis du progrès social. Au lieu de nous scandaliser un peu pharisaïquement de cet état d'esprit, demandons-nous si nous avons tout fait pour ne pas abandonner ces enfants dès qu'elles sont entrées à l'E. P. S., et s'il n'est pas urgent d'essayer de comprendre ces âmes, pour travailler à leur redressement.

Les comprendre, ce qui ne veut pas dire les approuver. Comprendre leurs manières de voir, de juger, de penser. Comprendre *pourquoi* elles pensent ainsi, pourquoi elles estiment certains professeurs qui semblent tout faire cependant pour les amener à l'incroyance. Comprendre pourquoi si facilement elles se détachent de l'Église. Comprendre la part de christianisme qui se trouve dans cette morale laïque qu'on leur présente comme la plus belle parce que la plus « désintéressée ».

Comprendre et, pour cela, « se faire E.P.S. ». Il faut pénétrer *par l'intérieur* le milieu primaire supérieur pour exercer une action sur lui. Il faut que le prêtre devienne, à la lettre, l'âme priante et souffrante de ce milieu, la lumière qui l'éclaire, le réchauffe et l'embrase tout entier, l'esprit qui l'inspire sans lui ôter sa personnalité, son caractère et son originalité.

Il est donc nécessaire, spécialement pour ce milieu E.P.S., de pratiquer par-dessus tout *la charité intellectuelle* en pénétrant les manières de penser de toutes celles qui y vivent, même et surtout des incroyantes. Il faut comme éprouver leurs réactions instinctives en face de tels problèmes, de telles affirmations dogmatiques, de telles ou telles manières ecclésiatisques de penser ou de parler.

Et à partir de cette compréhension, il faut proposer la vérité chrétienne dans la lumière favorable. Loin de nous la pensée de camoufler, de minimiser la doctrine chrétienne, ni les directives de la hiérarchie, mais il faut que le prêtre ait à ce point pénétré les habitudes de pensée du milieu E.P.S. qu'il puisse trouver, du premier coup, l'angle sous lequel cette doctrine et ces directives lui seront accessibles et assimilables.

Il faut donc que, sortant résolument de l'erreur des pre-

miers chrétiens judaïsants, nous nous fassions, comme saint Paul, Juif avec les Juifs, Grec avec les Grecs, Gentil avec les Gentils, « E.P.S. » avec les E.P.S., en un mot, tout à tous pour les gagner tous à la Charité du Christ.

Tout prêtre, au confessionnal ou dans les multiples relations de la vie moderne, trouvera sur son chemin des âmes de jeunes filles « E.P.S. » qui ont peut-être été incomprises et auxquelles Dieu nous destine pour leur redonner son Christ.

Le but de la J.E.C.F.

Pour ce milieu scolaire abandonné au point de vue religieux, qu'y avait-il? Quelques tentatives pour rechristianiser des jeunes filles *isolées* qu'on cherchait souvent, et cela se comprend, à sortir de leur milieu pour éviter qu'elle s'y perdent. Efforts méritoires, mais dispersés. Il leur manquait surtout un objectif de conquête : ils n'avaient pas pour but de christianiser le milieu lui-même.

— Christianiser ce milieu! Y pensez-vous? me diront ceux qui le connaissent. Avez-vous songé aux difficultés insurmontables que vous allez rencontrer?

— Les difficultés! oh! oui, nous ne les connaissons que trop, et nous en reparlerons dans la suite.

Nous sommes bien d'accord, cette tâche est *humainement* impossible. Mais les obstacles insurmontables aux hommes peuvent être renversés par Dieu! Il suffit donc d'avoir la foi et d'employer les moyens rationnels voulus par Dieu à notre époque pour l'évangélisation des différents milieux. Si ces moyens sont utilisés par des âmes généreuses, remplies du Christ, le succès, — j'entends le succès surnaturel, — est certain.

Quel est notre but réel? Atteindre un milieu scolaire actuellement fermé à toute influence chrétienne; obtenir que les jeunes filles y vivent en chrétiennes, y montrent aux autres ce qu'est la foi chrétienne mise en pratique dans la vie scolaire; faire pénétrer, par ces jeunes filles, la notion du Christ, de son existence, de sa morale, de son sacrifice, dans ce milieu soustrait non seulement à l'influence, mais à l'atmosphère chrétienne.

Pour cela, former des « jécistes militantes ». Ceci ne consiste pas à rendre quelques jeunes filles bien régulières aux réunions d'un groupe, et fidèles à respecter, en leur particulier, les pratiques de la vie chrétienne. Le mot « jécistes » a un sens autrement vaste et autrement hardi. Il prétend désigner des âmes dont la foi et la vie chrétienne débordent au dehors, des âmes capables d'entraîner leur entourage. Une « jéciste militante », c'est une jeune fille qui a l'ambition de devenir suffisamment chrétienne pour que l'idéal chrétien soit à cause d'elle connu, respecté et suivi dans son milieu scolaire.

La vie d'un groupe n'est donc qu'un moyen, non une fin. La formation des jécistes, leurs réunions, leurs cercles d'études, tendent au *rayonnement* de leur vie chrétienne dans leur milieu de vie, à l'*affirmation* de leur idéal chrétien devant ceux et celles qui les entourent (affirmation peut-être très prudente, très réservée, très modeste, étant données les circonstances, mais affirmation cependant), à la *fierté*, au *courage* chrétien, à la loyauté, à la charité, à la conscience; à former leur jugement sur les cours, les livres de classe, les enseignements reçus, les lectures, les films, sur la vie, la vertu, l'amour, le travail, en s'inspirant toujours de la foi et de la charité chrétiennes.

Donc essentiellement : formation d'apôtres, formation d'âmes responsables, non pas seulement de la vie extérieure de leur groupe ou de la vie surnaturelle des compagnes qui composent avec elles ce groupe, mais bien responsables surtout de la vie surnaturelle de tous ceux et celles qui les entourent dans leur milieu de vie, et donc spécialement dans leur milieu scolaire.

Les moyens.

Les moyens employés s'inspirent des grandes méthodes de réalisme remises à jour par la J.O.C. Apprendre aux chrétiennes de ce milieu scolaire à le connaître pour le juger chrétiennement, en vue d'agir sur lui, pour remettre le Christ dans tous les détails de leur vie. Pour cela, former des chrétiennes fortes et rayonnantes. Mais évitons une erreur trop facile : nous n'arriverons pas à former ces chrétiennes

généreuses et profondes en dehors de leur milieu, en les saturant de sermons et en les lançant ensuite à la conquête de leur milieu. Ici apparaît la méthode jéciste. La jéciste doit observer et aimer profondément son milieu scolaire, découvrir sa détresse sociale, morale et religieuse, et ainsi développer en elle le désir et le besoin intense de posséder le Christ pour Le donner à ses compagnes. Chaque jéciste fait ce travail personnel d'enquête en équipe, aidée par une militante. Les jécistes d'un groupe prennent ainsi conscience de leur responsabilité collective. Devant cette détresse et leurs responsabilités, elles voudront faire, toutes ensemble, tout leur possible pour conquérir l'école au Christ, pour communiquer à leurs compagnes la vie chrétienne qui fait leur bonheur et que toutes les âmes, consciemment ou non, désirent et attendent.

Il est même impossible qu'un certain nombre ne deviennent pas des âmes réparatrices pour leur milieu. Comme il sera facile alors au prêtre de les orienter vers les sacrifices, vers l'union au Christ crucifié si, d'abord, par les enquêtes de la J.E.C.F., elles ont appris à « regarder » leur milieu tel qu'il est, avec tout ce qu'il y a de bon, mais aussi avec tout ce qu'il y a de souffrances, de détresses, et ainsi à mieux comprendre leurs responsabilités vis-à-vis de ce milieu.

Difficultés.

Seulement, il faut le reconnaître, cette conquête est infiniment plus difficile à faire que dans le milieu ouvrier, employé ou même paysan. Parce que le milieu scolaire, quelle que soit la durée des études, est un milieu provisoire, de passage, de vie artificielle, qui rend très difficile la stabilité et la continuité de tout le travail apostolique. Le travail d'enquête est particulièrement difficile dans ces conditions. Les externes, par exemple, qui ont le bonheur de vivre dans une famille chrétienne sont tout étonnées, quand on leur demande de se rendre compte de la détresse morale et religieuse de leurs compagnes; c'est pour elles une véritable révélation.

En raison même de cette instabilité et du caractère artifi-

ciel de la vie scolaire, il est de plus très difficile de mettre sur pied un mouvement spécialisé solide. Un mouvement spécialisé, pour agir en profondeur, exige des méthodes lentes et patientes. Or, nous avons peu de temps devant nous, il nous faut former rapidement des âmes conquérantes, leur donner une valeur exceptionnelle et une force chrétienne exigeant quelquefois, à cause des persécutions, de l'héroïsme (1).

Ajoutons à tout ceci le peu de loisirs des étudiantes : nos jeunes écolières sont très occupées par leurs devoirs et leurs leçons. Leur peu de liberté : elles sont beaucoup moins libres de leur temps que des jeunes ouvrières et ont souvent des domiciles très éloignés du lieu des réunions. Leur peu de ressources et leur peu de contact entre elles : dans beaucoup de ces écoles, il n'y a que cinq minutes de récréation le matin et cinq minutes l'après-midi, et des sorties à des heures différentes, selon les années.

De plus, un règlement, très juste en lui-même, interdit la propagande politique et religieuse à l'intérieur des écoles. Et, dans la plupart des cas, une menace de sanctions ou de renvoi pèse sur toutes celles qui converseraient sur la religion ou la J.E.C.F. Et les sanctions sont entrées dans le domaine pratique par des renvois variant entre deux et huit jours.

Nos jécistes ont parfois à subir une véritable persécution — il n'y a pas d'autre mot pour désigner ces pressions indirectes et souvent directes faites sur les jécistes ou sur leurs parents pour les obliger à abandonner la J.E.C.F. On leur laisse entendre clairement, et quelquefois on leur dit sans détours, soit que leur bourse d'entretien leur sera supprimée, soit qu'elle compromettent leur avenir, et l'on ajoute qu'elles seront signalées à la directrice de l'École Normale, quelquefois même — si elles ne changent pas — qu'elles se verront interdire cette École...

(1) En fait, les jeunes filles ne passent, en moyenne, que trois ans à la J.E.C.F., et s'il y a deux réunions par mois, pendant huit mois, pour les militantes, c'est un maximum, cela fait seize heures de réunions dans l'année! Je sais bien que les réunions ne constituent pas le moyen unique de formation, mais il est néanmoins l'un des principaux. C'est là que les âmes doivent s'éveiller à leur vocation d'apôtres et opérer leur ravitaillement pour leur apostolat.

Il n'est pas extraordinaire que cette lutte prenne la forme d'un débat pour la vérité. Le professeur, la directrice tiendront alors à peu près ce langage : « ... D'abord, ma chère enfant, ces Messieurs (il s'agit du clergé) ne vous ont montré qu'un côté de la question. ... Tenez, prenez ce livre et lisez-le : vous verrez l'autre aspect, et lorsque vous l'aurez lu, vous me donnerez vos impressions par écrit. » Et l'élève repart avec les *Origines du Christianisme* de Renan sur le bras.

Qu'on ne dise donc pas qu'il s'agit seulement d'une lutte contre un mouvement plus actif et conquérant. Non, c'est contre leur foi chrétienne qu'on lutte, et c'est bien la foi de ces élèves qui est en jeu. Pour la majorité d'entre elles, en effet la J.E.C.F. est, en pratique, à peu près le seul moyen de rester chrétiennes.

Par Ecole : Le Groupe Jéciste.

Pour faire face à ces difficultés, notre organisation doit revêtir une forme spéciale. Puisqu'il s'agit de transformer, de rechristianiser ce milieu si difficile qu'est l'École, notre organisation jéciste sera faite d'abord en fonction de l'école. C'est la conception originale de notre J.E.C.F., à laquelle nous tenons beaucoup.

On a déjà publié dans cette revue des réponses remarquables sur la paroisse et les mouvements spécialisés. Pour notre J.E.C.F. l'organisation est essentiellement une organisation *par* école et *pour* l'école, et cela implique que l'organisation n'est que très rarement paroissiale. Ce qui ne veut pas dire que notre J.E.C.F. se désintéresse de la question très grave de l'intégration des jécistes dans leur paroisse.

Sur ce point délicat des relations avec les paroisses, nous n'avons jamais eu de difficultés théoriques. La raison en est peut-être très simple, trop simple : dès leur entrée à l'E.P.S., la plupart des jeunes filles désertent l'église et ses œuvres, parce qu'elles perdent la foi ou la pratique religieuse (c'est en résumé ce que nous ont répondu une centaine de curés ayant une école primaire supérieure sur leur paroisse).

Mais, si nous n'avons pas de difficultés théoriques, nous nous heurtons parfois à des difficultés pratiques : on nous

refuse telle élève comme Présidente du groupe jéciste parce qu'elle est la Présidente des enfants de Marie et fait marcher la chorale. Et le milieu E. P. S. de telle école s'éloigne de plus en plus du Christ, devient areligieux parce qu'on n'a pas osé faire le sacrifice apparent de telle jeune fille en lui rappelant que son devoir primordial était l'action *dans son milieu*. Comme le dit une personnalité ecclésiastique : « *Il ne s'agit pas de cirer les parquets lorsque la maison brûle !* » Nous voudrions faire comprendre au clergé et aux catholiques que la maison brûle et qu'il faut éteindre l'incendie en rendant aux âmes le Christ, le vrai Christ, avec la doctrine sociale et internationale de l'Église. Il ne s'agit donc pas de savoir si les jécistes iront ou non à telle procession paroissiale où seront là pour telle ou telle fête, il nous faut comprendre la détresse morale et religieuse de l'école publique, organiser tout en fonction de cette grande œuvre de conquête de l'enfance (1).

Le groupe jéciste (nous employons exprès le mot « groupe », et non « section », pour bien montrer qu'il s'agit d'une organisation par école) est formé par l'ensemble des jécistes *d'une même école* (École Primaire Supérieure, Cours complémentaires, Ecoles commerciales, Écoles pratiques). C'est la base et l'originalité de l'organisation de notre mouvement. Le groupe d'école a pour but de préparer, d'organiser méthodiquement et d'exercer effectivement l'action de transformation morale et de rechristianisation du milieu scolaire. Son grand moyen : être au service de toutes les compagnes et du milieu lui-même.

Nous insistons beaucoup sur cette idée que le groupe et les jécistes elles-mêmes doivent être, *de toutes manières, au service de leurs compagnes et de leur milieu*. C'est parce qu'elles veulent servir leurs compagnes qu'elles veulent les « con-

(1) Certains penseront : « Ah ! ces aumôniers de mouvements spécialisés, on voit bien qu'ils n'ont pas été dans une paroisse ! » Je répondrai bien simplement, qu'ayant été sept ans vicaire à Paris, je crois avoir acquis un peu le sens paroissial, mais je sais aussi que le prêtre doit se rappeler constamment qu'il a pour mission de convertir les âmes, et que, dans cette tâche, il doit se remettre dans l'esprit que la paroisse est un moyen et non un but.

quérir », car, chez nous, la conquête a un sens très déterminé. Nous ne voulons pas conquérir égoïstement à la J. E. C. F. pour avoir simplement des groupes nombreux : le groupe n'est qu'un moyen. Nous ne concevons pas non plus la conquête jéciste avec ses couleurs de sectarisme, comme si les jécistes devaient faire pression sur les âmes pour les ramener au Christ : on est très susceptible sur ce point dans le milieu E.P.S., on y a un sens suraigu de la liberté. Il s'agit — lorsque nous parlons de « conquête » — de donner le Christ à notre milieu scolaire et à nos compagnes *pour enrichir leur vie, pour qu'elles soient plus heureuses*. La J. E. C. F. apparaît ainsi comme un moyen de servir et de conquérir en servant; c'est par le rayonnement d'une vie chrétienne vraie et toute dévouée que les jécistes doivent transformer leur milieu.

Les réunions du Groupe.

Mais comment va s'exercer ce rayonnement et se diffuser cette influence de vie chrétienne? — Par la vie des Jécistes laquelle se prépare surtout dans les réunions.

Il y a trois sortes de réunions essentielles : la *réunion de comité directeur*, la *réunion de militantes*, et le *cercle d'études jécistes*. Ces réunions ont une technique déterminée dont le plan précis et détaillé est donné chaque mois dans le Bulletin des Comités Directeurs. A ces réunions s'ajoute la réunion générale de propagande et le cercle d'études religieuses mensuel.

Une remarque très importante s'impose ici : quand un prêtre veut s'occuper de ce milieu E. P. S., il est rapidement frappé par l'ignorance religieuse à peu près totale des élèves. D'où le désir spontané de leur faire un cours de religion. Or la J.E.C.F. n'est pas un cours de Religion. L'enseignement religieux dans notre mouvement y est de la plus haute importance, mais n'ayons pas l'illusion de croire qu'il suffit de donner cet enseignement pour rechristianiser ce milieu scolaire. L'enseignement religieux est nécessaire pour toutes nos « E.P.S. » : il ne doit pas, si possible, être donné sous forme de leçons. Il faut employer au maximum le peu de temps disponible, créer au sein du groupe une *fermenta-*

tion intellectuelle et spirituelle authentiquement chrétienne, et, à partir des besoins nouveaux des âmes, conseiller et diriger les lectures en vue d'une formation religieuse personnelle. Le cercle d'études religieuses permettra d'obtenir ce résultat.

C'est par l'Enquête, discutée et mise au point au *Cercle d'Études Jécistes*, que l'on pourra vraiment réintégrer le Christ dans la vie des élèves.

Il s'agit, pour les Jécistes, de transformer leur milieu en le rechristianisant, d'où la nécessité de connaître ce milieu. Une fois connu, il s'agit de juger, d'apprécier à la lumière du Christ, les manières de penser, de juger, d'agir dans ce milieu. C'est évidemment difficile, mais c'est le seul moyen de christianiser le milieu « E.P.S. ». Il n'y en a pas d'autre pour insérer d'une manière réelle les grands principes de l'Évangile dans la trame quotidienne de la vie des « E.P.S. » et pour vivifier leurs activités quotidiennes, souvent monotones, et les tourner vers le Christ.

Il s'agit de faire deviner, retrouver, à travers telle constatation souvent quelconque en apparence, la nécessité vivifiante de la solution chrétienne aux problèmes ainsi posés.

On pourra, par exemple, répéter longtemps que Dieu nous aime, cela ne remplacera jamais cette constatation faite et comme sentie, — par exemple, à travers notre enquête actuelle sur « l'Étudiante « E.P.S. » et son Avenir ». Nous résumons, en style télégraphique, un point de cette enquête discuté en C.E. Jécistes :

« Monique a échoué à Normale deux ans de suite... elle n'est pas faite pour cela... elle s'entête à continuer, à vouloir être institutrice... C'est grave... vie manquée... nécessité de voir ses aptitudes avant de s'orienter... La vie est-elle manquée si on ne peut suivre ses goûts? Non, car il s'agit de réaliser le plan de Dieu sur nous... collaboration à l'œuvre divine, quelle que soit sa place dans la Société... Cette place, c'est la meilleure pour nous, puisque Dieu nous aime... »

Une autre remarque touchant l'esprit de la technique jéciste. Les militantes doivent se former très rapidement et agir efficacement. Aussi, en plus du cercle d'études, il y a la réunion des militantes, où doit s'élaborer de façon pratique l'action de conquête.

Là se fait l'examen pratique de l'action entreprise par chaque jéciste, là se décide l'action nouvelle à mener. A la réu-

nion des militantes, mieux qu'au cercle d'études, la jéciste se rend compte qu'il est nécessaire de connaître à fond son milieu pour le transformer. L'essentiel de la réunion de militantes est donc une enquête faite constamment dans le milieu et un effort d'ensemble pour le reconquérir au Christ. Aidées par l'aumônier, les militantes mettent en commun leur expérience et essaient de voir ce qu'elles peuvent faire dans le détail de la réalité concrète pour vraiment donner le Christ à leurs compagnes et Le refaire passer dans toute leur vie scolaire : devoirs, leçons, loyauté, loisirs, jeux...

Les réalisations. Nos « enquêtes-campagnes ».

Nous avons actuellement 150 groupes jécistes affiliés et une centaine en formation. Déjà le fait de maintenir le même nombre de groupes est un signe de renouvellement continu, vu le changement incessant parmi les jécistes : il y a régulièrement 20 à 25 o/o des groupes qui, chaque année, tombent, par suite du départ de leurs meilleures militantes. Dès qu'une militante ou une dirigeante s'est un peu formée, c'est le moment pour elle de quitter l'école, et donc la J. E. C. F. Le travail est ainsi perpétuellement à recommencer, ce qui suppose une vitalité extrême.

Mais nous n'avons pas seulement maintenu nos positions, nous sommes en progression constante : les groupes en formation le prouvent à l'évidence, ce progrès tient au réalisme de nos « enquêtes-campagnes ».

Depuis six ans que nous existons, nous avons fait porter nos efforts d'enquêtes-campagnes sur les points suivants : les amitiés à l'école, les lectures, l'emploi des loisirs, et spécialement des grandes vacances, la conscience scolaire, l'avenir (mariage et profession), le sens social, à l'école et en dehors, les relations avec la famille, l'attitude en face des études, le sens de la vie, les conversations, l'emploi de l'argent de poche, les questions sentimentales, etc... Toujours on est parti des faits journaliers pour essayer, en les jugeant chrétiennement, de transformer d'abord la vie des élèves, leur vie considérée dans leur milieu scolaire, surtout pour transformer par cette vie toute chrétienne le milieu lui-même.

Un appel au sacerdoce.

Pour terminer, je ne puis m'empêcher de faire un appel aux prêtres en faveur de nos étudiantes de l'E.P.S.

Ne nous contentons pas des âmes déjà conquises ; le Christ nous a envoyés pour les sauver toutes, parce qu'il a versé son sang pour toutes. Pensons à ces 100.000 jeunes filles : elles ont droit au Christ, même et surtout si elles ont l'air de se poser en adversaires de l'Église. Rappelons-nous cette vérité élémentaire que le Christ les aime et qu'Il s'est mis en état d'avoir besoin de nous pour se donner à elles. Comprenons leur angoisse et leur souffrance. Pour les conquérir à la vraie vie, adaptons-nous à elles au lieu de leur demander de s'adapter à nous.

Mais, diront certains, que faire ?

D'abord, une constatation : sur près de 1300 établissements d'enseignement primaire supérieur (en y joignant les écoles commerciales et pratiques), nous n'avons encore que 150 groupes jécistes affiliés et une centaine en formation. Il reste donc plus de 1000 écoles sans groupe jéciste. Il n'est pas possible que cet article ne soit pas lu par quelques prêtres qui ont la possibilité de faire naître un groupe jéciste auprès d'une école primaire supérieure, d'un cours complémentaire, d'une école pratique ou commerciale, ou au moins d'en parler à un confrère qui peut tenter l'essai.

Mais, attention ! Si l'on veut vraiment travailler à la rechristianisation du milieu « E.P.S. » par la J.E.C.F., un gros effort est nécessaire pour faire de la vraie J.E.C.F. Il le faut pour comprendre le milieu E.P.S. et s'assimiler les principes, les méthodes et la technique jéciste. Pour y arriver, il est au moins nécessaire de lire, en les méditant, nos trois premières *Lettres aux Aumôniers*. Et de commencer avec la conviction que ce sera très difficile nous évitera le découragement.

Pour l'ensemble des prêtres et des laïcs, qui n'ont pas la possibilité de faire naître un groupe jéciste, il y a quand même possibilité très grande de nous aider. D'abord, nous faire l'aumône d'une prière, d'un sacrifice pour ces 100.000 âmes et pour notre J.E.C.F., peut-être même la grande

aumône d'une messe. Ensuite, travailler l'opinion des catholiques, et spécialement des ecclésiastiques, pour leur montrer l'intérêt essentiel de la question pour la rechristianisation du pays. Cela est, en effet, de la plus haute importance. Il est triste de voir que ce sont ceux qui se posent comme adversaires de l'Église qui comprennent pratiquement l'influence énorme qu'aura cette jeunesse sur l'avenir de la France, et agissent en conséquence, comme l'écrivait *L'École Libératrice* (organe du Syndicat cégétiste des instituteurs et institutrices de France, revue qui, disons-le en passant, tire à plus de 100.000 exemplaires) :

Les anciens élèves de l'Enseignement Primaire Supérieur sont, de nos jours, les maîtres réels de la mentalité populaire. On trouve réunie dans cet enseignement, continue à écrire *L'École libératrice*, la jeunesse qui constituera les cadres de la société de demain et surtout celle qui aura pour mission de former les enfants du peuple... Si l'Église pouvait réussir dans cette voie, l'enseignement public passerait rapidement et sans effort entre les mains du Clergé... Les jécistes, ajoute l'auteur de l'article, constituent donc un grave danger pour l'avenir de l'école laïque. Quelques-unes de nos camarades, directrices et professeurs d'E. P. S. (on remarquera le féminin, d'un bout à l'autre de l'article, d'ailleurs, même quand on se sert de formules générales au masculin, c'est de notre J. E. C. F. qu'il s'agit), ont déjà réagi vigoureusement et habilement...

Nos adversaires ne comprennent pas le sens profondément désintéressé de notre « Action Catholique », c'est pénible et regrettable, mais peu importe, puisque nous, nous savons bien que nous n'avons qu'un seul désir : donner, par la J.E.C.F., le Christ à ces 100.000 jeunes filles, afin qu'elles trouvent en Lui la Voie, la Vérité et la Vie, c'est-à-dire le vrai bonheur.

Abbé Dutil,
Aumônier National de la J.E.C.F. (E.P.S.)

On rappelle que le Secrétariat de ce mouvement se trouve : 241, rue Saint-Martin, à Paris (3e). Écrire à ce Secrétariat pour tous renseignements utiles.

LECTURES

POUR LA VIE INTÉRIEURE

I. — Le Christ

1. T. R. P. Gervais Quénard, Supérieur général des Augustins de l'Assomption, *L'Évangile du Royaume de Dieu*. Paris, Bonne Presse, 1935. 1 vol. (13 × 20) de 419 pp.
2. Henry Perroy, S. J., *Récits évangéliques*; 4e et 5e séries : *Les six derniers mois*, *La Passion*. Lyon, Emmanuel Vitte, 1934 et 1936. 2 vol. in-8 couronne de 300 et 484 pp. 13 fr. et 16 fr.
3. Gaston Brillet, Supérieur général de l'Oratoire, *La vie intérieure de Jésus* et *Jésus parmi les hommes*. Paris, Desclée de Brouwer, 1935. 2 vol. (9 × 14,5) de 150 et 192 pp. 5 fr. et 7 fr.
4. G. Chevrot, *Jésus et la Samaritaine*. Paris, Bloud et Gay, 1936. 1 vol. (12 × 19) de 278 pp.
5. J.-Ph. Heuzey (Mme G. Goyau), *Les deux Jean*. Paris, Spes, 1934. 1 vol. (12 × 19) de 252 pp. 12 fr.
6. Francis Jammes, *Le Crucifix du Poète*. Paris, Lethielleux, 1936. 1 vol. (15 × 20) de 94 pp. 10 fr.

« Nous voulons, dit le P. Quénard, relire l'Évangile pour revivre avec Jésus-Christ et pour essayer de le suivre en vrais disciples..., copier le modèle parfait de Dieu fait homme,

penser comme lui, vivre et agir comme lui durant sa vie mortelle. » L'auteur fait donc « un relevé ordonné » des paroles et faits du Sauveur, présentés avec des « gloses très modestes... qui forment une série d'environ deux cents sujets de méditation, consacrés spécialement au message même du Sauveur ».

Le P. Perroy continue ses méditations sur la vie de Notre-Seigneur : récit évangélique — sujet tiré du récit — commentaire plus développé, vivant, suggestif.

Les « études » du P. Brillet sont de très concrètes et prenantes méditations, cherchant à mieux pénétrer dans l'Évangile les sentiments de Jésus, pour les faire nôtres. Ces deux petits volumes continuent heureusement la collection « Paroles de Vie ».

Disons pourtant qu'on est ici assez loin de Bérulle. L'auteur scrute la Sainte Ame de Jésus sans tenir grand compte de sa divine Personnalité. On trouve un paragraphe sur la « foi » de Jésus à son Père, modèle de la nôtre; on parle de « la tentation aiguë qu'il ressentait », « pensée qui lui venait du dehors ou du dedans en toute occasion ». Ce sont là constructions moins fondées que la doctrine traditionnelle de la vision bienheureuse en l'Ame de Jésus.

Si l'on veut tirer toutes les leçons d'un texte médité avec patience, on s'aidera des homélies de M. l'abbé Chevrot commentant verset par verset, pour les chrétiens de notre temps, l'épisode de la Samaritaine.

Voici d'autre part, recueilli et fondu par un maître écrivain dans un exposé paisible et dense, tout ce que l'Écriture, l'Histoire et la Théologie nous font connaître de deux grands contemplatifs témoins de Jésus, *Les Deux Jean* : le Baptiste et l'Évangéliste.

Et s'il faut nous reposer un peu, allons prendre la fraîche inspiration de Jammes; lisons dans *Le Crucifix du Poète* le fragment intitulé *Corpus Christi*, belle contemplation du Corps de Jésus en croix, toute détrempée de tendresse et de foi. « Mains de Dieu, vous avez tenu le marteau, le sabot et la scie, et sans doute empli la cruche, aidé à la cuisine... »

II. — La Très Sainte Vierge

7. E. Neubert, Marianiste, *La Vie de Marie*. Mulhouse, Salvator; Paris-Tournai, Casterman, 1936. 1 vol. in-8 couronne de XXIV-196 pp. 12 fr.
8. Saint Jean Eudes, *Le Cœur admirable de la Très Sacrée Mère de Dieu*. Préface du R. P. Lebrun. Paris, Lethielleux, 1935. 1 vol. in-8 couronne de 640 pp. 25 fr.
9. *Le Magnificat*. Traduction et explication d'après les meilleurs commentaires. Paris, Desclée de Brouwer, 1934. 1 vol. in-12 de 72 pp. 4 fr.
10. H. du Colombier, S. J., *A la gloire de Marie*. Paris, Lethielleux, 1936. 1 vol. in-8 couronne de 176 pp. 10 fr.
11. Pierre Aubron, S. J., *L'Œuvre mariale de saint Bernard*. « Cahiers de la Vierge », nos 13-14. Juvisy, Éditions du Cerf, 1936. 1 vol. illustré (16 × 20) de 202 pp. 15 fr.
12. Chan. Mugnier, *La Compassion de Marie*. Paris, Lethielleux, 1935. 1 vol. in-8 écu de 224 pp. 12 fr.
13. B.-M. Morineau, de la Compagnie de Marie, *Vraie dévotion à la Sainte Vierge et esprit chrétien*. Élévations, études et dialogues. Paris, Éditions Spes, 1936. 1 vol. in-8 couronne de 376 pp. 15 fr.
14. Abbé P.-M. Landrivon, *Le Message de Marie ou Verba aurea marialia*, en trente et une méditations. Avignon, Aubanel aîné, 1936. 1 vol. (12,5 × 18,5) de 116 pp.
15. Abbé J. Lartilleux, *Mois de Marie de l'Annonciation*. Tours, Mame, 1935. 1 vol. (9 × 15) de 220 pp.

Le P. Neubert veut « fournir aux fidèles convaincus de la nécessité d'une solide connaissance de Marie comme base d'une solide dévotion envers elle, des notions aussi claires et sérieuses que possible sur l'existence terrestre de Marie ». Il

a utilisé les travaux exégétiques et historiques modernes, sans encombrer son texte de références, notant seulement ce qui lui paraît certain ou probable.

L'auteur a cru devoir écarter de son sujet l'Immaculée Conception et l'Assomption. Ce scrupule sera-t-il compris des lecteurs, qui eussent aimé regarder la vie terrestre de Marie dans la perspective de ses deux termes glorieux ?

Saint Jean Eudes est sans doute l'un des meilleurs guides pour pénétrer dans la vie intérieure de Marie. Voici une édition maniable du grand ouvrage (terminé un mois avant sa mort) où il mit toute sa science et sa piété : *Le Cœur admirable*... Le P. Lebrun l'a allégé des documents, textes et considérations qu'il a jugés secondaires. Tel quel, il demeure une Somme très riche et fervente des perfections du Cœur de Marie.

La plaquette anonyme *Le Magnificat* donne un commentaire sérieux du cantique de Marie, inspiré surtout de Bossuet.

A la gloire de Marie est une initiation brève et claire à la doctrine catholique sur la Très Sainte Vierge et les grandes dévotions mariales.

Le 13e Cahier de la Vierge donne la traduction française de tous les textes (homélies, sermons et lettres) où saint Bernard a parlé de la Sainte Vierge. L'introduction solide et savoureuse du P. Aubron « nous fait connaître le contexte psychologique et théologique » de la mariologie du grand abbé de Clairvaux, demeuré avant tout pour le peuple chrétien « le Chevalier et le Chantre incomparable de Marie ». Un index analytique guidera le lecteur selon ses besoins de théologien, prédicateur ou pieux contemplatif.

Le travail de M. le chanoine Mugnier comprend deux parties : une étude doctrinale de la *Compassion de Marie*, et la méditation de chacune des Sept Douleurs.

Nous avons goûté le sens théologique de la partie doctrinale, conduite à la manière de saint Thomas étudiant la Passion du Sauveur (IIIa p., qq. 46-48). Replacée dans la lu-

mière de sa mission de Corédemptrice, la Compassion apparaît vraiment au cœur des mystères de Marie. « Dans les desseins de Dieu, dès l'origine, Marie est aux côtés du Rédempteur. Elle est inséparable de Lui... Au second rang et en dépendance du Christ, elle est à sa manière l'ouvrière de notre salut. » Si donc « la Passion du Christ est au centre même de son œuvre rédemptrice..., de même, la Compassion de Marie est comme le sommet de sa vie... et sa maternité divine trouve comme un complément magnifique dans le mystère de sa sainte Compassion ».

La séduisante virtuosité du P. Morineau est-elle aussi ferme et sûre ? On lit, certes, sans effort ces brillants essais qui évoquent les plus hauts mystères de la grâce. Mais doit-on leur demander raison, en bonne théologie, de telle théorie aventureuse sur la *présence physique* de Marie dans l'âme sainte ? L'auteur nous avertit qu' « il importe assez peu ce que vaut notre analyse. » Alors, c'est bien : reprenons notre chapelet.

Pour finir, deux recueils de méditations pour le mois de Marie. Celui de M. Landrivon est un « essai de synthèse de tout ce que la Sainte Vierge a dit dans le saint Évangile et dans ses principales apparitions ». Celui de M. Lartilleux offre, « sur ce grand mystère de l'Annonciation, des élévations conçues et écrites au jour le jour, qui ne veulent qu'être édifiantes et pratiques », et qui le sont au meilleur sens des mots.

III. — La vie chrétienne

16. J. Lamoot, *La vraie vie*. Toulouse, Apostolat de la Prière, 1936. 1 vol. in-16 de 150 pp. 3 fr.
17. A. Lemonnyer, O. P., *Notre Baptême d'après saint Paul*. Paris, Desclée et Cie, Éditions de la Revue des Jeunes, 1935. 1 vol. (12 × 19) de 68 pp. 5 fr.
18. F.-M. Braun, O. P., *Sous le signe de la Charité*, d'après les récentes encycliques. Juvisy, Éditions du Cerf, 1936. 1 vol. (10 × 15,5) de 132 pp. 4 fr.

19. M.-Am. du Cœur de Jésus, C. D., *Aimer, Souffrir.* L'œuvre de l'Esprit d'amour en sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Paris, Desclée de Brouwer, 1935. 1 vol. (14 × 20,5) de 210 pp.
20. R. P. Timothée Richard, O. P., *Théologie et Piété,* d'après saint Thomas. Paris, Lethielleux, 1935. 1 vol. in-8 couronne de 384 pp. 15 fr.

M. Lamoot fait un exposé simple et heureux de la vie chrétienne : état de grâce, péché, pénitence, prière, Eucharistie, devoirs d'état.

« Tout le mystère de notre vie spirituelle, c'est le baptême qui l'éclaircit. » Le P. Lemonnyer, jadis, pour les lecteurs de la *Revue des Jeunes,* en demanda le secret à saint Paul : voici en brochure cet exposé de l'histoire intérieure de la conversion de l'apôtre, et de celle du baptisé.

« Le premier commandement évangélique, dit le P. Braun, est celui de la charité; l'amour de nos semblables est appelé par la Loi Nouvelle à exercer son influence sur toute notre vie. Le but visé dans ce petit livre est de rappeler, à la faveur des applications concrètes suggérées par les récentes encycliques pontificales, une vérité aussi méconnue. » Ces réflexions discrètes et pénétrantes nous persuaderont, « ayant reçu le message de la charité, et l'ayant compris à l'école de la Sainte Église notre Mère, de le remettre en contact avec notre vie familiale, nationale, internationale, apostolique ».

Du Carmel de Rochefort, nous vient un sérieux essai sur l'esprit surnaturel de sainte Thérèse de Lisieux ; « ce sens divin, qui nous instruit de tout ce qui nous fut donné par Dieu », est d'abord exposé rapidement en lui-même, d'après l'Évangile et la théologie; puis on en note les manifestations, groupées autour des sept dons du Saint-Esprit, dans la vie de la petite sainte.

Théologie et piété : ce sont dix études solides sur des sujets intéressant au plus haut point la vie chrétienne : la grâce, la volonté de Dieu, la vertu, la pénitence-vertu, la prière, la dévotion, la primauté de l'amour de Dieu, la souffrance, progrès et perfection, la paix intérieure. L'auteur

procède par exposés larges et clairs, nourris de la plus forte sève théologique, mais accessibles au commun des lecteurs; le côté pratique des questions prend une place importante, mais toujours dans la lumière des notions doctrinales. « Seul, pense le Père, un sérieux développement de l'intelligence chrétienne permet à la vie spirituelle de se renouveler, d'éviter la routine, l'engourdissement, la stagnation. »

L'ensemble du recueil reste sans doute fragmentaire et incomplet, mais il donne le goût d'asseoir sa vie spirituelle sur une ferme théologie. Je sais tel séminariste qui eût été heureux, lors de son initiation théologique, d'avoir à sa portée de ces exposés synthétiques prêts à ordonner la vie.

IV. — Oraison et méditation

21. Dom Raymond Thibaut, *L'union à Dieu*, d'après les lettres de direction de Dom Marmion. Paris, Desclée de Brouwer, 1934. 1 vol. (13 × 20) de xxii-288 pp. 12 fr.
22. Dom Idesbald Van Houtryve, O. S. B., *Prière contemplative*. Louvain, Abbaye du Mont-César, 1935. 1 vol. (11 × 17,5) de 48 pp. 3 fr.
23. Robert de Langeac, *Conseils aux âmes d'oraison*, suivi d'un Chemin de Croix. Paris, Lethielleux, 1936. 1 vol. in-8 couronne de 96 pp. 7 fr.
24. Abbé Henri Pradel, *Le sens divin des jours*, la semaine chrétienne. Collection « Les Paroles de Vie ». Paris, Desclée de Brouwer, 1935. 1 vol. (9 × 14) de 256 pp. 9 fr.
25. Henry Perroy, S. J., *Mon pain de chaque jour*, I^re^ partie. Toulouse, Apostolat de la Prière, 1935. 1 vol. (10 × 16) de 254 pp. 6 fr.
26. A.-D. Sertillanges, O. P., *Affinités*. Dix minutes de culture spirituelle par jour, II. Paris, Éditions Montaigne, 1936. 1 vol. (12 × 19) de 288 pp. 15 fr.

Signalons d'abord un beau livre, oublié par le chroniqueur de cette rubrique, mais qui ne vieillira pas tout de suite : les extraits des lettres de direction de Dom Marmion.

Publication fragmentaire, qu'on a dû corser par une distribution logique et quelques gloses, mais qui offre ainsi tout un petit traité de la vie d'union à Dieu, envisagée dans son idée générale, ses éléments, ses conditions d'exercice et de progrès et dans son sommet : la vie d'oraison.

Le ton paisible de ces pages laisse couler doucement la lumière. On y retrouve décantés, ramassés en formules limpides, les grands thèmes de Dom Marmion. S'il s'adresse surtout à des personnes vivant dans l'état religieux, les principes qu'il rappelle sont ceux de la vie chrétienne tout court : tous y puiseront avec joie.

L'excellent opuscule de Dom Van Houtryve comprend deux parties : « La première rappelle, sous forme de prière contemplative, les éléments essentiels de la vie chrétienne; ... la seconde est un memento pratique rappelant la manière de prier et le renoncement dans les trois stades de la vie spirituelle. » Claire et sage initiation à la vie d'oraison.

Voici, d'autre part, publiés à part, ces précieux, tout simples et pourtant si nets et si fervents *Conseils aux âmes d'oraison*, à peine remarqués dans l'ouvrage paru en 1931 : *Virgo fidelis*. Le pseudonyme cache un vieux prêtre qui a beaucoup souffert, disait la préface du R. P. Garrigou-Lagrange.

Pour les débuts de la méditation, quelques livres secourables.

La Semaine chrétienne de M. H. Pradel : même sens surnaturel, même aisance et bonheur, dans ces courtes réflexions, que dans *La Journée chrétienne*. L'auteur y dégage, à l'adresse des jeunes, les divers aspects de la piété et du devoir chrétien, à propos des dévotions recommandées par l'Église pour chaque jour de la semaine.

Aux « Cadettes du Christ », le P. Perroy offre de sobres et suggestifs schèmes de méditation, tout proches de la liturgie du jour. Ce petit volume va de janvier à juin.

Le P. Sertillanges poursuit son dessein de fournir des thèmes sérieux à notre « Culture spirituelle » de chaque jour. Cette fois, c'est le mystère de Dieu, de notre vie avec Dieu, et avec le prochain en Dieu, qui est proposé à nos réflexions.

Ces éloquentes méditations de quatre pages sous-entendent une pensée longuement mûrie.

V. — Vie sacerdotale

27. Saint Jean Eudes, *Œuvres sacerdotales* (Œuvres choisies de saint Jean Eudes : tome VI). Paris, Lethielleux, 1935. 1 vol. in-8 couronne de 550 pp.
28. R. P. Schulte, O. M. C., *Le Prêtre d'aujourd'hui* (Manuel d'ascétisme pastoral). Traduit de l'allemand par l'abbé M. Grandclaudon. Mulhouse, Éditions Salvator, 1936. 1 vol. in-8 écu de 350 pp. 15 fr.
29. P. Gaétan du Saint Nom de Marie, Passioniste, *Recrutement, Formation, Gouvernement de religieux* (Méthode et exemples de saint Paul de la Croix). Tonneins (Lot-et-Garonne), Revue de la Passion, 1934. 1 vol. (14 × 21) de 240 pp.

Le tome VI des Œuvres choisies de saint Jean Eudes, qui s'est tant dévoué à la sanctification du clergé, contient : *Le Mémorial de la vie ecclésiastique; Le Prédicateur apostolique;* et *le Bon Confesseur* (allégé de l'examen de conscience détaillé, qui n'est plus à jour).

Le livre du P. Schulte contient des réflexions judicieuses et très pratiques sur l'apostolat sacerdotal, ses sources permanentes, ses conditions extérieures présentes, les besoins spirituels pressants qui le sollicitent. Bien que l'auteur se réfère à un peuple et à un clergé bien concrets — il s'agit de diocèses allemands —, ses notes de psychologue avisé et expérimenté, ses conseils d'apôtre pénétré des misères du monde moderne, seront utiles et fécondes pour tout prêtre engagé dans le ministère pastoral.

Il y a aussi grand profit à voir un saint à l'œuvre dans la formation des religieux d'une congrégation apostolique; les documents recueillis par le P. Gaétan peuvent nous faire mieux connaître la prudence et le cœur de saint Paul de la Croix.

fr. Hyacinthe Dondaine, O. P.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME XLIX

OCTOBRE 1936-DÉCEMBRE 1936

Les principes et la pratique

R. Gar.-Lagrange. — L'espérance selon sainte Catherine de Sienne 225
P. Glorieux. — Corps mystique et vie commune..... 449
J. Guitton. — L'irrémissible 365
B. Lavaud. — La mort dans l'humanité déchue et rachetée.. 337
— Le jugement de l'âme..... 463
A. Lemonnyer. — L'adoration..... 480
E. Masure. — Le sacerdoce et l'Action catholique..... 239
A.-D. Sertillanges. — L'audace des humbles..... 268

Les maîtres et les modèles

H. Bars. — Compagnons de l'attente, triptyque de l'Avent... 486
P. Cras. — Mère Marie du Divin Cœur..... 271
F. Florand. — Ève Lavallière..... 405
H. Jung. — Les dernières paroles des saints..... 391
J. Madaule. — La vénérable Madeleine de Saint-Joseph..... 499
Y. Pirat. — La petite-fille d'une grande sainte..... 291

Textes anciens

Ste Catherine de Sienne. — Le désir de la mort..... 414
Marie de Sainte-Thérèse. — La « possession divine »..... 295
Ste Thérèse. — Le désir de la mort..... 517

Les idées et les œuvres

Apostolus. — S'évader en Dieu..... 302
— Une expérience de retraite active..... 524
P. Boscher. — La Semaine de Saint-Brieuc..... 308
G. Dutil. — Un apostolat de conquête : J.E.C.F. (E.P.S.).... 531

H. de Gibon. — La vie commune dans le clergé diocésain... 428
J. Lebret. — Mystique de la conquête : III. Sauveteurs de ce monde 419
Ét. Magnin. — Évolution de la paroisse..... 434
N. — Les dominicaines de Sainte-Anne..... 440

Lectures

H. Dondaine. — Pour la vie intérieure..... 549
Ét. Lajeunie. — Sur l'expérience de la mort..... 445
F. Louvel. — La prédestination et la vie chrétienne..... 441
A. Maydieu. — La contemplation à l'école de saint Bernard.. 328
P. Mesnard. — Témoins du divin..... 320
P. D. — *Lumen Ecclesiae*..... 333

Bibliographie

K. Adam. — Jésus et son message devant nos contemporains. 448
J. Ancelet-Hustache. — Les Dames du Calvaire..... 327
P. Aubron. — L'œuvre mariale de saint Bernard..... 551
J. Aurouze. — Le P. Sylvain, l'auteur des Paillettes d'or.... 324
Fr. Braun. — Sous le signe de la charité, d'après les récentes encycliques 553
G. Brillet. — Propos d'Évangile : Jésus parmi les hommes... 549
R. de Castries. — Pour la formation religieuse de la mère chrétienne 325
G. Chevrot. — Jésus et la Samaritaine..... 549
H. du Colombier. — A la gloire de Marie..... 551
Abbé A. Crublet. — L'abbé Louis Bridel..... 324
J. Delcourt. — Deux saints anglais : John Fischer, Thomas Morus 320
J. Dermine. — La vie spirituelle du Père de Foucauld..... 323
V. Desjardins. — Le Père Abram..... 324
G. Duhamelet. — René Bazin..... 323
P. Ferchat. — La grande figure du Père Eymieu..... 325
R. Gar.-Lagrange. — La prédestination des saints et la grâce. 441
G. Goyau. — La Mère Marie de la Passion et les Franciscaines missionnaires de Marie..... 326
M. Gorce. — Figures dominicaines..... 322
— Saint Vincent Ferrier..... 321
M. Grosdidier de Mathons. — Le mystère de Jeanne d'Arc.. 320
J.-Ph. Heuzey. — Les deux Jean : le Baptiste, l'Évangéliste. 549
I. van Houtryve. — Prière contemplative..... 555
F. Jammes. — Le Crucifix du poète..... 549
S. Jean Eudes. — Œuvres choisies, Œuvres sacerdotales.... 557

S. Jean Eudes. — Le Cœur admirable de la très sainte Mère de Dieu 551
J. Lamoot. — La vraie vie..... 553
P.-M. Landrivon. — Le Message de Marie..... 551
P.-L. Landsberg. — Essai sur l'expérience de la mort..... 445
R. de Langeac. — Conseils aux âmes d'oraison, suivi d'un Chemin de Croix..... 555
J. Lartilleux. — Mois de Marie de l'Annonciation..... 551
A. Lemonnyer. — Notre Baptême d'après saint Paul..... 553
B.-M. Morineau. — Vraie dévotion à la Sainte Vierge et esprit chrétien 551
F. Mugnier. — La Compassion de Marie..... 551
N. — Apôtre de charité : le P. Marie-Albert van der Heyden. 324
N. — Les cahiers de l'abbé Pierre Vignot..... 324
N. — Le *Magnificat*. Traduction et explication d'après les meilleurs commentaires 551
E. Neubert. — Vie de Marie..... 551
H. Perroy. — Récits évangéliques..... 549
— La Passion 555
Plusieurs. — Le saint du jour : Don Bosco, géant de la charité 323
L. Poirier. — Charles de Foucauld et L'appel du Silence.... 323
H. Pradel. — Le sens divin des jours..... 555
R. Prélot. — L'œuvre sociale du chanoine Dehon..... 324
G. Quénard. — L'Évangile du Royaume de Dieu..... 549
L. Raffin. — Anne de Gonzague, princesse palatine..... 322
T. Richard. — Théologie et piété d'après saint Thomas..... 554
J. Sargent. — Thomas Morus..... 320
P. Schulte. — Le prêtre d'aujourd'hui..... 557
A.-D. Sertillanges. — Affinités. Dix minutes de culture spirituelle pas jour..... 555
R. P. Testu. — Le chanoine Henri Chaumont..... 324
R. Thibaut. — L'union à Dieu d'après les lettres de direction de Dom Marmion..... 555
C. Yver. — La vie secrète de Catherine Labouré..... 324

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin et Fils. — Ligugé (Vienne)